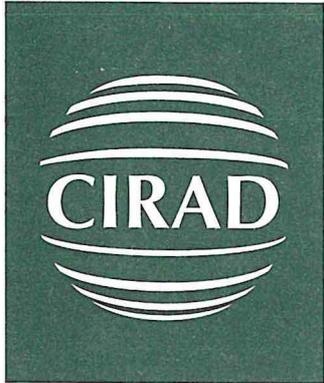


RÉPUBLIQUE DU TCHAD
Ministère du Développement Rural



Stratégie des producteurs Exploitation et gestion des ressources naturelles de la zone soudanienne

Tome 2

Département des systèmes agroalimentaires
et ruraux

CIRAD/SAR n° 81/96

Juin 1996



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

—

Ministère du Développement Rural

**Projet d'appui aux structures rurales
de la zone soudanienne du Tchad**

**STRATÉGIE DES PRODUCTEURS
EXPLOITATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
DE LA ZONE SOUDANIENNE**

Tome 2

Juin 1996

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION.....	8
1.1.	Objectifs de cette étude.....	9
1.2.	Déroulement général de l'étude.....	9
1.3.	Structure du document.....	10
2.	DIVERSITE DES SITUATIONS AGRAIRES DE LA ZONE SOUDANIENNE	12
2.1.	Démarche et conception du zonage.....	13
2.2.	Présentation des différentes unités spatiales du zonage.....	15
2.2.1.	Zone 1 : Ouest du Mayo-Kebbi : le pays Moundang.....	15
2.2.2.	Zone 2 : Centre du Mayo-Kebbi : les pays Toupouri, Mousey et Kado.....	15
2.2.3.	Zone 3 : Zone de Kelo Nord Cameroun - Zones saturées et système en crise	16
2.2.4.	Zone 4 : Zone méridionale de Beïnamar Tapol- Front pionnier et zone d'accueil.....	16
2.2.5.	Zone 5 : Moundou-Doba, entre les deux logones.....	17
2.2.6.	Zone 6 : Zone dégradée du Nord de la préfecture du Moyen-Chari ...	17
2.2.7.	Zone 7 : Zone sud du Moyen-Chari.....	18
2.2.8.	Zone 8 : Région montagneuse de Baïbokoum, extrême sud de la zone soudanienne	18
2.2.9.	Zone 9 : Zone d'accueil, Sud et Est de Sarh.....	18
2.3.	Remarques particulières en ce qui concerne l'insécurité.....	19

3.	LES STRATEGIES DES PRODUCTEURS DE LA ZONE SOUDANIENNE.....	21
	Introduction	22
3.1.	Le contexte : opportunité et ampleur des défis	23
	3.1.1. Violences et insécurité	23
	3.1.2. Rôle essentiel joué par le coton dans l'économie des exploitations	27
	3.1.3. Essai d'appréciation de la difficulté de s'équiper	31
	3.1.4. Appauvrissement des terres et baisse des revenus	32
3.2.	Acteurs et stratégies.....	33
	3.2.1. Aperçus sur la situation des producteurs	33
	3.2.2. Aperçus sur les stratégies des producteurs	42
4.	EXPLOITATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA ZONE SOUDANIENNE.....	53
4.1.	Introduction	54
4.2.	Démarche mise en oeuvre dans le cadre de cette étude	55
	4.2.1. Démarche générale	55
	4.2.2. Interlocuteurs rencontrés.....	58
4.3.	Des ressources naturelles progressivement sollicitées au delà des capacités de régénération du milieu.....	60
	4.3.1. Situation générale des ressources naturelles dans la zone soudanienne... 60	
	4.3.2. Différents stades de déséquilibre et de dégradation : un niveau d'exploitation des ressources variable suivant l'ancienneté de l'occupation et le niveau de pression humaine.....	64
	a. Premier stade: zones pionnières faiblement peuplées, zones d'attraction des migrations.....	64

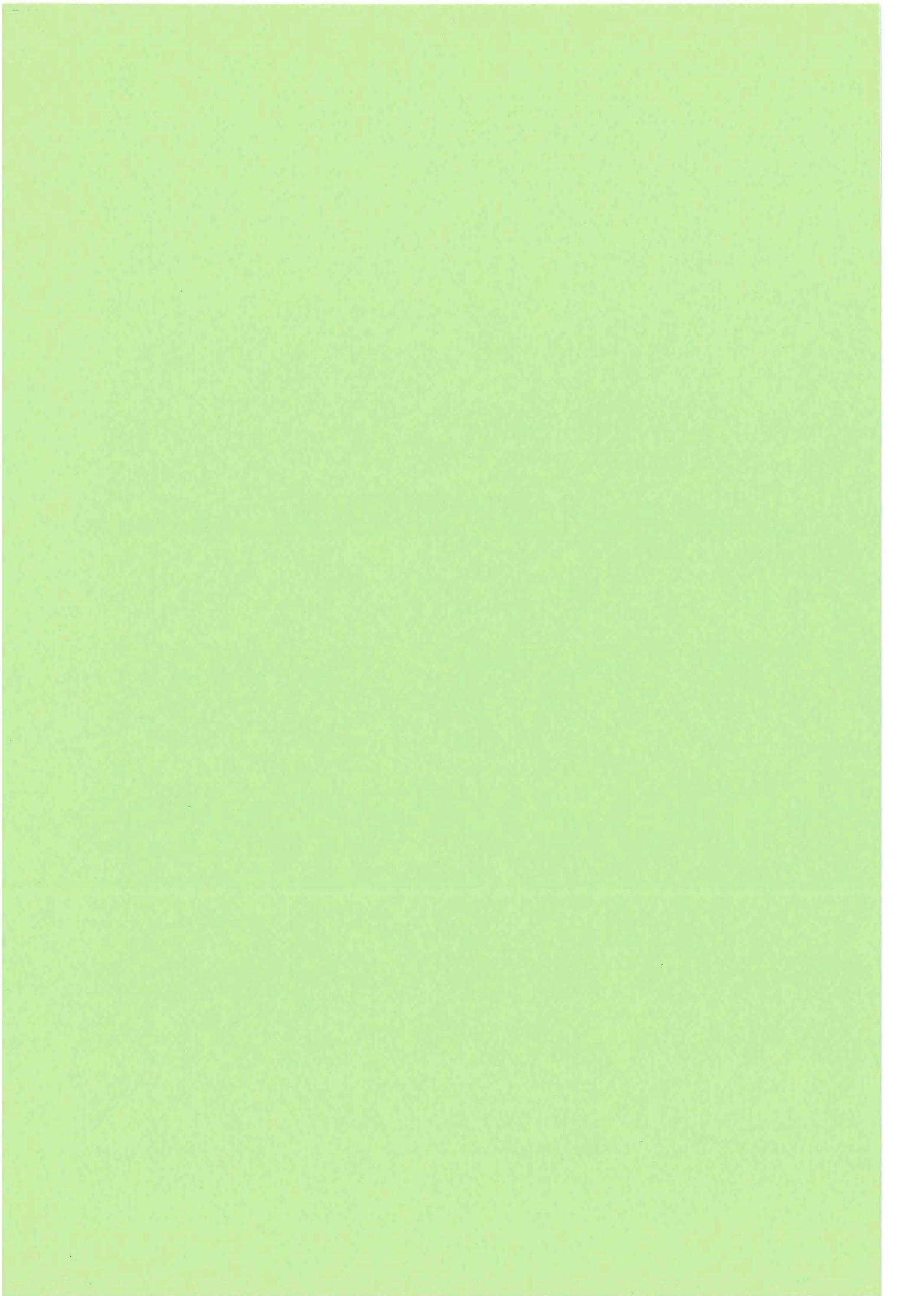
b.	Second stade: espace proche du seuil d'équilibre, en voie de saturation.....	64
c.	Troisième stade: agro-systèmes villageois saturés.	65
d.	Description générale des villages étudiés en fonction de leur situation	65
4.4.	Des systèmes d'organisation de l'exploitation des ressources qui se structurent sur des bases sociales et territoriales.	69
4.4.1.	Une grande diversité d'usagers valorisant les ressources naturelles suivant des logiques d'exploitation qui leur sont propres	69
4.4.2.	Les systèmes d'organisation existant dans la zone soudanienne.....	71
a.	Les modes d'organisation propres à chaque groupe social en présence.....	71
i.	Organisation propre aux groupes sédentaires.....	75
ii.	Organisation propre aux groupes pastoraux.....	75
iii.	Conclusion	76
b.	L'émergence de nouvelles organisations paysannes intervenant dans la gestion des ressources naturelles.....	76
4.5.	Des priorités paysannes axées sur une couverture des besoins essentiels à court terme mais qui déterminent souvent les pratiques d'exploitation et de gestion des ressources naturelles	79
4.5.1.	Résoudre le problème de l'insécurité: premier défi majeur pour permettre un véritable développement de la zone soudanienne.....	80
4.5.2.	Des préoccupations socio-sanitaires de premier plan exprimées par les ruraux.....	81
a.	Des besoins cruciaux en infrastructures hydrauliques.....	81
b.	Des besoins fondamentaux en matière d'infrastructures et de services sanitaires et scolaires.....	82

c.	Dans tous les cas les initiatives locales existent au niveau des collectivités villageoises et s'amorcent des systèmes de financement des investissements locaux	83
4.5.3.	Améliorer les conditions économiques de production par un accès plus direct au crédit et un meilleur contrôle des filières de commercialisation des produits agricoles.....	84
a.	Une forte insatisfaction ressentie par les paysans à l'égard des services techniques.....	84
b.	Des intrants agricoles et vétérinaires introuvables ou inaccessibles	85
c.	Un équipement en matériel agricole fortement limité par manque d'accès à des crédits appropriés.....	85
d.	A l'aval, une perception forte de la part des producteurs de la nécessité de mieux s'organiser.....	86
4.5.4.	Enrayer l'épuisement des sols et la montée des tensions entre usagers des ressources naturelles	88
a.	Les différents problèmes posés par l'exploitation des ressources naturelles	88
b.	Des conditions d'accès au foncier qui évoluent en fonction de ces réalités.....	91
i	un cadre foncier complexe et en cours de révision au plan national.....	91
ii	observation des tendances foncières dans la zone soudanienne	92
c.	Enrayer l'épuisement des sols.....	94
i	Les phénomènes de dégradation de la fertilité en jeu	94
ii	Conséquences observées et solutions mises en oeuvre sur les terroirs.....	95

d.	Le délicat problème d'utilisation de l'espace entre les agriculteurs et éleveurs.....	101
i	Chaque groupe met en avant des griefs très nombreux à l'encontre des autres usagers.....	102
ii	Des stratégies d'exclusion et d'auto-défense qui se mettent en place.....	103
iii	Des solutions identifiées et des recommandations formulées, trop rarement suivies d'effets.....	104
iv	Les solutions possibles en direction de la valorisation des complémentarités, la recherche de terrains d'entente et la mise en place d'instances locales de concertation	105
4.6.	Orientations proposées pour la gestion des ressources naturelles dans le cadre du programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne.....	107
4.6.1.	Synthèse des rôles joués par les principaux acteurs et intervenants en matière de gestion des ressources naturelles.....	107
a.	Contrôle et régulation de la gestion des ressources naturelles	109
b.	Observation et évaluation globale de l'état des ressources	109
c.	Appui technique à l'amélioration de la gestion de la fertilité..	110
d.	Appui technique à une gestion plus durable des espaces sylvo-pastoraux	112
e.	Appui à la gestion des ressources en eau.....	112
4.6.2.	Concertation entre usagers des ressources pour la définition et le contrôle des règles de gestion des ressources naturelles.....	114
a.	Promouvoir l'émergence d'instances locales d'orientation et de décision pour la gestion des ressources naturelles et le développement local.....	114
b.	Comment rassembler les représentants légitimes, c'est à dire reconnus des populations.....	115

c.	Quelle échelle est-elle adaptée? quel territoire considérer pour favoriser des modes de gestion de l'espace plus cohérents?.....	117
d.	Les axes de travail abordés concrètement par ces forums de gestion de l'espace.....	117
e.	La fonction d'appui à la mise en place d'instances locales d'orientation et de décision dans le cadre du programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne.....	118
4.6.3.	L'identification, le test et la mise au point de solutions techniques adaptées aux conditions locales.....	118
a.	Construction d'un programme concerté visant la constitution de références techniques et économiques adaptées à la gestion des ressources naturelles	119
b.	Des domaines d'investigation techniques et économiques très vastes doivent encore être approfondis pour apporter des solutions durables à la gestion des ressources naturelles ..	119
4.6.4.	L'accompagnement technique des ruraux dans la mise en oeuvre des actions d'aménagement et de gestion des terroirs.....	122
a.	Se préoccuper dès maintenant de l'appui à l'émergence de compétences techniques locales.....	122
b.	Modalités d'accompagnement technique des ruraux.....	123
4.6.5.	Observatoire de suivi et d'évaluation des dynamiques d'exploitation des ressources naturelles sur la zone soudanienne.....	124
	Bibliographie consultée par la mission.....	126

1 - INTRODUCTION



1.1. OBJECTIFS DE CETTE ETUDE

Le présent rapport constitue le tome II de l'étude réalisée pour le compte du Ministère du Développement Rural du Tchad et de la Coopération Française en vue de concevoir un programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne. Le travail d'identification et de faisabilité de ce programme a été conduit en trois grandes étapes:

- Dans une première phase a été réalisé un diagnostic portant plus particulièrement sur les organisations paysannes, les stratégies des producteurs et la gestion des ressources naturelles.
- Dans une seconde phase sur la base du diagnostic effectué, il a été réalisé une analyse en terme de fonctions à remplir pour parvenir à mieux répondre aux aspirations exprimées par les diverses catégories de ruraux rencontrés.
- Dans une troisième phase compte tenu du diagnostic et des analyses effectués, il a été procédé à l'élaboration d'un projet d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne du Tchad.

Le texte qui suit s'inscrit pour l'essentiel dans la partie du diagnostic de l'étude et correspond à l'analyse des stratégies paysannes et de la situation de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles telles qu'elles apparaissent au travers des entretiens avec différents types d'usagers et de décideurs locaux.

1.2. DEROULEMENT GENERAL DE L'ETUDE

Le présent document restitue les informations recueillies sur le terrain et les analyses faites par deux groupes de travail:

- Les analyses portant sur les stratégies des producteurs de la zone soudanienne ont été menées par Messieurs Ahourdet DJAPANIA (CTS Ministère du Développement Rural), DJIMBAYE (CRD/ONDR), et Jean-Michel YUNG (SAR/CIRAD).
- Le travail d'investigation autour de la question des ressources naturelles a été conduit par Jean N'GAMINE, (volet gestion des terroirs à la Station de Recherche CIRAD de Bébédjia) et Bernard BONNET (IRAM).

Le calendrier détaillé des deux groupes de travail figure de manière détaillée en annexe du présent document. Il s'est globalement déroulé suivant cinq étapes successives qui sont résumées ci-dessous:

- 1 - Préparation des travaux de terrain: du 19 au 21 janvier 1996.
Déplacement vers Moundou, contacts à Ndjaména et préparation avec le reste de l'équipe en charge de l'étude.
- 2 - Travaux de terrain dans la circonscription centre de la zone soudanienne (Moundou):
22 - 26 janvier 1996, entretiens auprès d'une dizaine de collectivités villageoises et de sept intervenants et acteurs ruraux du Centre.
- 3 - Travaux de terrain dans la circonscription Ouest de la zone soudanienne (Pala):
27 janvier - 2 février 1996, entretiens auprès d'une dizaine de collectivités villageoises et de cinq intervenants et acteurs ruraux du Mayo-kebbi.
- 4 - Travaux de terrain dans la circonscription Est de la zone soudanienne (Sarh).
3 - 6 février 1996: entretiens auprès de six collectivités villageoises et de cinq intervenants et acteurs ruraux de la région.
- 5 - Premiers travaux de synthèse des informations recueillies.
6 - 8 février 1996: travaux en groupe et restitution discussion avec l'ensemble de la mission.

1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT

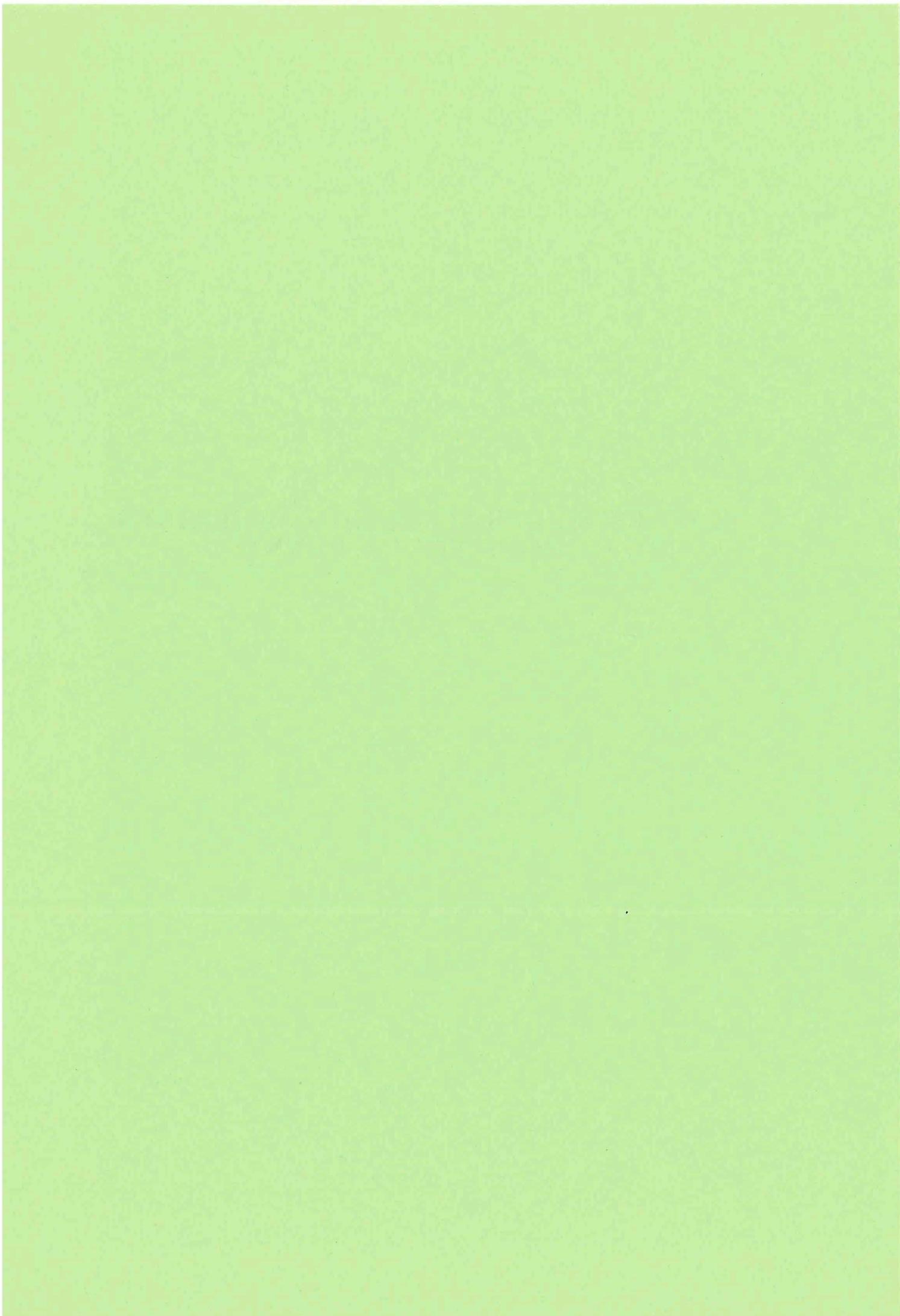
Le présent document propose une lecture progressive des éléments de ce diagnostic des stratégies des producteurs, et de la gestion des ressources naturelles.

- Dans un premier chapitre est présentée la diversité des situations agraires de la zone soudanienne. Les critères pris en compte dans ce travail de zonage sont explicités et une description est ensuite faite de chacune des entités homogènes identifiées.
- Un second chapitre aborde les stratégies des producteurs, en partant d'un aperçu général de la situation de la paysannerie, et en mettant en évidence les grands défis que les populations de la zone soudanienne ont à relever. Les stratégies des producteurs sont alors analysées par rapport à ces grands défis.

- Un troisième chapitre aborde ensuite la problématique de gestion et de mise en valeur des ressources naturelles. Un tableau général de l'état des ressources naturelles est dressé, et les différents modes d'organisation des structures locales de gestion sont analysés, Enfin sont présentées les préoccupations prioritaires exprimées par les ruraux telles qu'elles ressortent des entretiens effectués. Les axes de travail à promouvoir pour une meilleure gestion des ressources naturelles sont abordés en dernier lieu pour introduire la réflexion sur la faisabilité d'un programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne. Pour ce faire les partenaires à impliquer sont également analysés.

**2. DIVERSITE DES SITUATIONS AGRAIRES
DE LA ZONE SOUDANIENNE:**





2. DIVERSITE DES SITUATIONS AGRAIRES DE LA ZONE SOUDANIENNE

2.1. DEMARCHE ET CONCEPTION DU ZONAGE

L'objectif de ce travail préliminaire était de tâcher de mieux appréhender la diversité des situations agraires de la zone soudanienne. En effet le repérage de zones aux problématiques homogènes, en ce qui concerne les dynamiques de développement et la nature des ressources naturelles, constitue une base d'échantillonnage essentielle pour la détermination des principales situations significatives à observer dans le cadre des visites de terrain.

Ce travail a été réalisé en se basant sur un premier zonage établi par le CIRAD et l'ONDR, dans le cadre des recherches et des actions de gestion des terroirs qu'ils conduisent dans la zone soudanienne. Dans cette perspective, la problématique de reproduction de la fertilité apparaît étroitement liée aux dynamiques d'occupation de l'espace et aux modes d'exploitation des ressources naturelles qui sont mis en oeuvre par les différents groupes de ruraux. Il s'agit-là d'un élément central pour l'avenir de la région.

Quatre critères principaux ont finalement été considérés pour la construction de ce zonage.

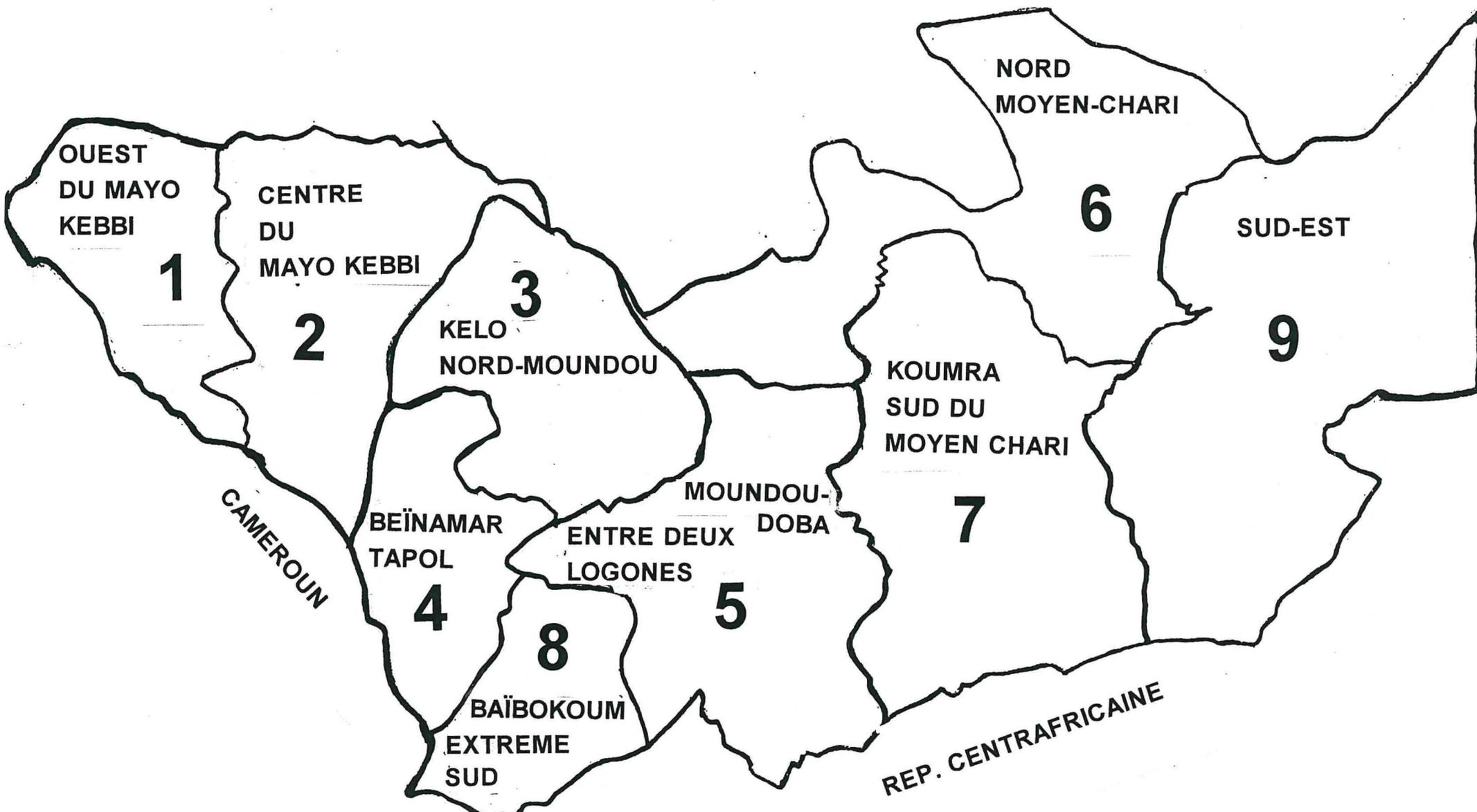
- la pression démographique,
- les dynamiques de peuplement à l'oeuvre (mouvements migratoires),
- le niveau d'association agriculture-élevage et les relations agriculteurs-éleveurs,
- l'influence historique du coton dans les transformations des systèmes agraires.

La prise en compte de ce dernier facteur repose sur l'hypothèse que l'introduction du coton dans certaines zones peut enclencher un processus de transformation profonde de la société locale, caractérisé par la monétarisation de l'économie, des changements technologiques majeurs, la concentration des populations autour des pôles agro-industriels, mais aussi la déforestation et la baisse de la fertilité des sols.

Lorsque un tel système entre en crise, il peut favoriser des mouvements migratoires vers de nouvelles zones, où se mettent en oeuvre des processus comparables.

DIVERSITE DES SITUATIONS AGRAIRES

DE LA ZONE SOUDANIENNE



2.2. PRESENTATION DES DIFFERENTES UNITES SPATIALES DU ZONAGE

Le croisement de ces différents critères aboutit à la définition de 9 zones homogènes au regard de la problématique de l'étude. Ces espaces sont localisés sur la carte ci-contre, et leurs traits caractéristiques majeurs sont présentés ci-dessous.

2.2.1. ZONE 1 : OUEST DU MAYO KEBBI: LE PAYS MOUNDANG:

La densité démographique est moyenne, elle varie de 30 à 60 hbts/km².

Le peuplement est diversifié, il est dominé par la population Moundang, mais d'autres groupes comme les Foulbé et les Guidar s'y sont également implantés.

La présence de lacs importants sur les cours du Mayo est le support d'une activité de pêche lacustre fréquente dans les villages.

L'élevage sédentaire y est fortement développé, mais celui-ci est encore peu intégré à l'agriculture. La gestion pastorale des savanes environnantes pose de plus en plus de problèmes, notamment vis à vis des espaces classés de la réserve de faune de Binder-Léré.

La culture du cotonnier est d'implantation très ancienne (ex-station de recherche de Tikem), elle y connaît aujourd'hui un essor récent dans sa partie Sud avec notamment l'ouverture cette année de la nouvelle usine de Pala.

2.2.2. ZONE 2 : CENTRE DU MAYO KEBBI : LES PAYS TOUPOURI, MOUSEY ET KADO:

La densité de population est moyenne à forte, elle avoisine 60 hbts/km² tout en décroissant du Nord vers le Sud. La culture du Bérbééré (sorgho repiqué en décrue) est fortement développée et permet la mise en valeur de très grands espaces de terres argileuses entre Pala et Fianga.

Les agriculteurs sédentaires autochtones en majorité Toupouri et Mousey ont de tout temps accueilli des éleveurs transhumants dont certains se sont sédentarisés. Les relations entre eux ne sont généralement pas conflictuelles, il existe un contrôle de l'accès aux pâturages exondés par les autorités locales, notamment par les chefs de canton.

Le Nord-Est de cette zone correspond au bassin d'inondation du Logone, il est propice à la riziculture.

Le Centre du Mayo Kebbi est actuellement la zone la plus importante sur le plan de la production cotonnière.

2.2.3. ZONE 3 : ZONE DE KELO - NORD MOUNDOU - ZONES SATUREES ET SYSTEMES EN CRISE

Avec une densité de population voisine de 100 hbts/km², la pression foncière est très forte au niveau de ces espaces.

Dans ces conditions, les jachères de longue durée et la savane typique ont laissé la place à une végétation anthropique en parcs à karité et à néré.

Cette zone fait partie du vieux bassin cotonnier qui se prolonge jusque dans l'Ouest du Mayo-Kébbi vers Gaya.

La saturation, déjà marquée il y a plus de dix ans, a conduit à l'épuisement des sols et à l'effondrement des rendements. Cette baisse de la production est notamment à l'origine de la fermeture de l'usine de Doher.

L'élevage transhumant est relativement peu présent dans cette zone pauvre en ressources fourragères, du fait de la disparition des parcours et dont les ressources en eau sont également rares.

La culture de l'arachide a été considérée pendant un certain temps comme une alternative possible pour se substituer au coton sur ces terrains épuisés. Devant le coût excessif de transformation, la filière industrielle a été abandonnée. Aujourd'hui, l'arachide trouve un débouché local (graine, huile et pâte artisanale).

Le seuil des capacités d'accueil de ces agro-systèmes est dépassé, aussi observe-t-on des migrations de plus en plus massives des jeunes, voire des communautés villageoises entières qui émigrent vers le sud (en zone 4 principalement: Beïnamar-Tapol).

2.2.4. ZONE 4 : ZONE MERIDIONALE DE BEINAMAR TAPOL - FRONT PIONNIER ET ZONE D'ACCUEIL

C'est une zone d'accueil encore peu peuplée (< 15 hbts/km²).

Elle est couverte de forêts quasiment intactes, de ce fait les éleveurs transhumants y sont peu présents à cause de la trypanosomiase qui menace leurs troupeaux.

L'arrivée récente et massive de migrants, entraîne un défrichage de très grandes superficies. Progressivement, celle-ci fait passer ces espaces d'un système de culture itinérant à des modes d'exploitation révélateurs de stratégies de marquage foncier beaucoup plus consommatrices de ressources.

La déforestation, qui accompagne cette dynamique d'exploitation agricole du milieu, provoque le recul de la trypanosomiase; le milieu devient alors favorable à la pénétration des éleveurs transhumants.

On estime que, bien qu'il y ait encore de l'espace disponible, on devrait parvenir rapidement au seuil de saturation, la stabilisation étant possible autour de 30 hbts/km².

2.2.5. ZONE 5 : MOUNDOU - DOBA, ENTRE LES DEUX LOGONES

C'est une zone de densité de population moyenne à forte, variant de 30 à 60 hbts/km² suivant un gradient décroissant du Nord au Sud.

Cet espace est traversé par deux grands axes routiers praticables en toutes saisons qui lui donnent des avantages certains en cas de croissance économique et de développement des marchés.

Du point de vue de l'occupation de l'espace, avec 50% environ de terres exploitées et 50% de terres en réserve, cette zone est considérée comme étant au seuil d'équilibre.

La production de céréales est importante entre les deux Logones, elle pourrait largement couvrir les besoins de la population locale, mais commercialisée trop tôt, elle ne met pas les populations à l'abri de pénuries.

C'est une zone où la production cotonnière a fortement progressé de 1968 à nos jours, celle-ci doit être traitée à l'usine de Doba qui redémarre.

On observe dans cette zone une forme particulière de transhumance des éleveurs arabes sédentarisés et nomades.

La découverte de réserves pétrolières importantes va indéniablement marquer l'avenir de cette zone au cours des dix prochaines années.

2.2.6. ZONE 6 : ZONE DEGRADEE DU NORD DE LA PREFECTURE DU MOYEN CHARI

C'est une zone déstructurée en voie de régression.

Cette ancienne zone de colonisation par le coton sur l'axe Doba-Laï-N'djamena, connaît aujourd'hui une dégradation très avancée de sa fertilité, la production cotonnière est devenue marginale.

L'exode des jeunes vers Koumra s'accroît ces dernières années vers le Sud (zone 7: Koumra-Sud du Moyen Chari et zone 8: Extrême Sud-Baïbokoum).

L'abandon d'un projet routier, et la baisse de productivité des activités agricoles se combinent aux éléments précédents pour placer cette zone dans un isolement croissant.

C'est également par cet espace que les éleveurs sahéliens transitent pour gagner la zone soudanienne. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs y sont particulièrement violents.

Notons néanmoins que le développement des activités de chasse et de pêche sur les rives de l'Ouham et du Chari constitue un essai intéressant de réponse à la situation de crise existante.

2.2.7. ZONE 7 : ZONE SUD DU MOYEN CHARI

Caractérisée par son parc arboré de karité, néré et *Acacia albida*, cet espace joue le rôle de zone d'accueil d'agriculteurs migrants et de pasteurs chassés du Nord par les sécheresses. Sa densité est encore moyenne, 30 à 60 hbts/km², et décroît du Nord au Sud, mais elle suit une croissance régulière.

Cette zone a été marquée par une opération de modernisation agricole à la fin des années 60. Celle-ci, outre le développement de la culture attelée auquel elle a contribué, a suscité également l'amorce d'un certain dynamisme socio-professionnel dans le milieu agricole.

Le coton, introduit plus tardivement qu'ailleurs, se développe à un rythme soutenu, des sous-secteurs tels que Moïssala figurent parmi les premiers de ce point de vue.

Avec l'augmentation de la pression sur les ressources, on craint par contre une accentuation des conflits entre agriculteurs sédentaires et pasteurs nomades venus du Nord.

2.2.8. ZONE 8 : REGION MONTAGNEUSE DE BAIBOKOUM, EXTREME SUD DE LA ZONE SOUDANIENNE

Cette zone montagneuse est de peuplement ancien et moyennement dense (15-35 hbts/km²). C'est aujourd'hui une zone marginale pour la culture cotonnière, l'exploitation agricole est principalement axée sur le tabac comme culture de rente à grande échelle dans certains cantons comme Békan et Gadjibian.

La mise en valeur agricole des terres est à l'origine d'une érosion en ravine relativement grave qui limite l'espace cultivable.

C'est enfin une région difficile d'accès, son développement est directement conditionné à la réhabilitation de la route qui relie Baïbokoum à Moundou, et à l'entretien du bac sur le Logone. Cependant face à ces perspectives de développement pour le moment limitées, on peut mettre en évidence certains atouts susceptibles d'améliorer la situation, notamment la proximité de la RCA et du Cameroun qui attirent des débouchés en produits vivriers, de même que la présence du marché urbain de Moundou grand demandeur en céréales et sésame en particulier.

2.2.9. ZONE 9 : ZONE D'ACCUEIL, SUD ET EST DE SARH

Encore peu peuplée, avec moins de 15 habitants au km², cette zone connaît une croissance démographique soutenue avec l'arrivée des migrants, en provenance de multiples zones en crise: 3 (Kélo-Nord Moundou), 5 (entre les deux Logones), 6 (Nord du Moyen Chari), du reste du pays ou d'anciens réfugiés de retour de République Centrafricaine.

Cet espace présente des enjeux importants pour les éleveurs transhumants et on y observe une dynamique de sédentarisation assez marquée autour des bas-fonds.

On y remarque également le développement d'un système de culture basé sur deux cultures de rente: le coton et l'arachide. Cette dernière, commercialisée en tout début de saison sèche, permet le financement de la récolte de coton. Des possibilités d'écoulement prometteuses existent du fait de la proximité de la frontière Centrafricaine.

La culture du coton, quant à elle, est en plein développement dans l'Est autour de Kyabé qui constitue une nouvelle zone pilote pour la Cotontchad.

2.3. REMARQUES PARTICULIERES EN CE QUI CONCERNE L'INSECURITE

Au terme des visites de terrain réalisées trois semaines durant dans ces différentes zones, il apparaît primordial de souligner l'importance du facteur d'insécurité dans les entraves au développement de la zone soudanienne. Comme le montrent plus particulièrement les travaux menés sur les stratégies individuelles, mais également les différents entretiens auprès des ruraux, il s'agit bien là d'un facteur sur-déterminant à souligner avant d'aller plus loin dans l'analyse.

Cette insécurité se manifeste à travers trois grands types de situations qui correspondent à des stades d'évolution différents des conflits armés au sein de la région.

- **Affrontements entre l'armée régulière et les rebelles :**

Cette situation d'insécurité extrême est plus particulièrement le propre, actuellement, des zones 4 (Beïnamar-Tapol), 8 (Baïbokoum), de la frange Sud des zones 2 (Mayo Kebbi Centre) et 3 (Kélo-Nord Moundou). Pris en étau entre les deux forces en présence, la paysannerie est victime de la terreur et de l'oppression. A certains endroits, les agriculteurs se voient interdits de cultiver le coton. Alors que ces zones recèlent d'un potentiel de production non négligeable et peu entamé, les populations sont bien souvent en situation de famine, consécutive au pillage, au vol des récoltes et du bétail.

- **Tensions entre agriculteurs sédentaires et certains éleveurs:**

Les tensions sont poussées à l'extrême entre agriculteurs et certains groupes d'éleveurs. Ce conflit est à distinguer des situations relativement classiques que l'on rencontre entre agriculteurs et éleveurs. La violence particulière prise par les événements ici, dépasse largement le cadre de la gestion de l'espace et de la circulation du bétail. Il est à rapprocher beaucoup plus des problèmes socio-politiques que rencontre le Tchad à l'échelle de l'ensemble de son territoire. Les deux groupes sont en situation d'opposition armée, tout incident même mineur autour des dégâts aux cultures risquant de provoquer un embrasement de la zone.

Les espaces soumis à ce type de situation se localisent plutôt à l'Est de la zone soudanienne, ils correspondent plus particulièrement aux zones: 7 (Sud du Moyen Chari), 6 (Nord du Moyen Chari), 9 (Sud Est), et Sud de la zone 5 (entre les deux Logones).

- **Insécurité liée au banditisme et aux "coupeurs de route":**

Elle touche de manière générale une large part du territoire national et l'ensemble de la zone soudanienne n'y échappe pas. Ainsi les zones du Mayo Kebbi (1 et 2) qui, après de graves troubles dans les années 80, apparaissent "relativement calmes aujourd'hui" l'insécurité reste néanmoins présente principalement sous la forme de fréquents vols de bétail et d'attaques épisodiques des coupeurs de route.

Dans la moitié Nord de la zone de Moundou et Doba (5), depuis l'atténuation des conflits de 92-93 prévaut aussi maintenant cette même forme d'insécurité.

3. LES STRATÉGIES DES PRODUCTEURS DE LA ZONE SOUDANIENNE

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the company's revenue streams. This includes sales from various product lines and services. The analysis shows that while one product line is currently the primary source of income, diversification into new markets is necessary for long-term growth.

The third section addresses the company's financial health and liquidity. It highlights the need for a robust cash flow management strategy to ensure that all operational needs are met. The author suggests implementing a budgeting system to monitor and control costs effectively.

Finally, the document concludes with recommendations for future strategic planning. It suggests that the company should focus on innovation and research and development to stay competitive in a rapidly changing market. Regular financial reviews and audits are also recommended to maintain transparency and accountability.

3. LES STRATÉGIES DES PRODUCTEURS DE LA ZONE SOUDANIENNE

INTRODUCTION

De manière générale, les marges de manoeuvre des producteurs pour mettre en oeuvre des stratégies visant à préserver ou améliorer leurs modes de vie ou niveau de vie apparaissent extrêmement faibles. De plus, l'importance des aléas qui pèsent sur celles-ci rendent souvent leur efficacité bien incertaine.

Cette situation est le résultat d'une confrontation bien inégale entre d'une part une paysannerie - pour la majorité d'entre elle - en situation de précarité profonde et d'autre part tout un ensemble de défis auxquels il lui est bien difficile de répondre avec l'efficacité nécessaire.

Parmi ceux-ci, l'un d'eux - l'insécurité - pèse d'un poids incommensurablement plus lourd que les autres et joue un rôle déterminant d'une part dans le jeu des acteurs, d'autre part dans la réussite ou bien l'échec de leurs entreprises.

Pourtant, malgré l'ampleur des défis, on n'assiste pas à un "accommodement" vis-à-vis de la pauvreté ou à une "résignation" vis-à-vis de l'aléa mais bien à la mise en oeuvre de pratiques qui sont l'expression de stratégies de défense d'un certain "mode de vie" ou d'amélioration de celui-ci pour certains, d'émancipation et d'affirmation de leur autonomie en tout cas économique pour d'autres.

Beaucoup de ces stratégies, bien souvent, ne parviennent pas à déboucher sur les objectifs que se sont fixés leurs acteurs ou bien doivent rester relativement discrètes afin de préserver leurs chances de succès.

Reste qu'elles sont mises en oeuvre et bien souvent remises en oeuvre après échec, témoignant semble-t-il de l'existence chez de nombreux producteurs d'une persévérante volonté de "résistance" à la précarité et à l'aléa.

3.1 LE CONTEXTE : OPPORTUNITÉS ET AMPLEUR DES DÉFIS

Nombreux sont les défis auxquels se trouvent confrontés les producteurs : insécurité, appauvrissement des terres, hausse du coût des intrants et difficultés d'approvisionnement, écoulement difficile et souvent à des prix faiblement rémunérateurs de nombreuses productions. Dans ce contexte, le coton malgré les difficultés qu'a pu rencontrer la filière, paraît constituer dans la majorité des zones le principal moyen de se procurer des ressources monétaires et le moyen le plus fiable et le plus sûr.

Reste qu'une présentation "à plat" des principales composantes du contexte dans lequel s'inscrit le jeu des acteurs ne peut donner qu'une image tronquée et surtout édulcorée de la réalité sociale et économique.

Parmi tous les défis auxquels se trouvent confrontés les producteurs, l'un d'eux - l'insécurité - joue un rôle surdéterminant : omniprésent dans les conversations des paysans, sujet central des doléances et des plaintes des paysans, il constitue dans de nombreuses zones la préoccupation centrale de personnes qui craignent pour leur vie et leurs biens.

3.1.1 VIOLENCES ET INSÉCURITÉ

L'insécurité est pratiquement partout présente dans la zone soudanienne du Tchad à l'exception des zones 1 et 2 (Mayo Kebbi) où elle est actuellement nettement moins marquée qu'ailleurs.

Cette situation d'insécurité ne constitue pas un phénomène récent. Elle prévaut depuis plus de 15 ans dans la région, pendant lesquels se sont succédées périodes de tensions et de relatives accalmies, périodes de violences accentuées et de violences larvées.

Actuellement, il existe des zones d'accentuation de l'insécurité, mais partout prévaut un climat global d'insécurité, car très rapidement une zone de moindre intensité peut du jour au lendemain devenir une zone d'insécurité intense.

a - Types dominants d'insécurité

Au premier abord, en fonction des formes de violences subies et de leurs auteurs, il est possible de distinguer trois types principaux de situations d'insécurité.

Dans la première situation, les populations civiles sont prises entre "l'enclume et le marteau", entre les militaires et les rebelles. C'est le degré, on le comprend bien, d'insécurité maximum.

Dans la deuxième situation, les populations civiles - agriculteurs et pasteurs - sont victimes d'exactions à grande échelle qui sont le fait de gardiens de bétail solidement armés d'un genre un peu particulier qui ne rappelle que bien peu les pasteurs traditionnels.

Dans la troisième situation, il est imposé aux producteurs par les rebelles de ne pas cultiver le coton, ce qui se traduit pour eux par le tarissement d'une source essentielle de revenus.

De manière approximative, il est possible de localiser les emprises privilégiées de chaque type d'insécurité.

Le premier type - les populations prises entre "le marteau et l'enclume" - se situe dans les moitiés Sud des zones 2 (Pala) et 5 (Doba) et couvre aussi les plus grandes parties des zones 4 (Beïnamar) et 8 (Baïbokoum)

Le deuxième type - les populations victimes de gardiens de bétail d'un genre particulier - est particulièrement présent dans les zones 6, 7 du Nord et du Sud du Moyen-Chari et 9 dans tout l'Est de la zone soudanienne mais on le retrouve aussi dans d'autres zones notamment 5, 4 et 8 (Doba, Beïnamar et Baïbokoum).

Le troisième type - l'interdiction de la culture du coton - est présent notamment dans une bonne partie des zones 3 (Kélo, Nord Moundou) et 5 (Moundou, Doba)

Enfin, ajoutons un quatrième type d'insécurité, celui créé par les "coupeurs de route" - hommes armés aux identifications diverses et incertaines (militaires, rebelles, paysans, éleveurs, selon les cas et les informateurs) dont l'activité par définition nuit beaucoup au négoce. Il est redouté avec des accentuations diverses sur l'ensemble de la zone.

b - Présentation au plan du vécu de quelques caractéristiques des situations d'insécurité

Premièrement : Des populations entre l'enclume et le marteau

1 - Regret du passé et précarité du présent

• *"A l'époque on était tranquille. Maintenant on est entre l'enclume et le marteau. Les maquisards viennent et prennent tout. Les réguliers viennent et prennent tout. Nous sommes dans un état de pauvreté totale. Si la paix revient et qu'on a les moyens, on fera tout pour retrouver le niveau d'avant. Nous avons peur de faire des efforts et que les autres ramassent".*

• *"Autrefois, c'était la paix. On entendait le chant du coq. On parvenait à avoir de l'argent et des céréales. Maintenant, il n'y a pas de sécurité. L'insécurité plane. Nous ne sommes pas tranquilles. On ne peut pas travailler normalement car on n'a pas la tranquillité. De temps en temps, on se cache encore. On ne dort pas la nuit dans le village".*

2 - Nous avons été ruinés

• *"Nous sommes très meurtris. Avant les événements on avait des charrettes. Elles sont devenues les fagots des militaires pour faire leur méchoui".*

• *Dans un autre village "on avait de nombreuses charrettes. Elles ont été brûlées quand on a fui. Les gens les ont utilisées pour faire des méchouis".*

3 - L'insécurité nuit au bon déroulement des travaux agricoles

• *"Certains ont réduit les superficies par manque de matériel. Celui qui faisait hier trois ha de coton, en fait un maintenant. Si on va trop loin pour cultiver, c'est détruit par les transhumants. On cultive à côté du village. C'est aussi à cause de la peur. Pour les travaux agricoles, il faut être tranquille. Dans la mesure où à tout moment tu peux être obligé de fuir, c'est difficile de bien travailler".*

4 - Les commerçants ne viennent plus

"Avant les événements, l'ONG venait acheter les céréales ici. Maintenant, personne ne vient ici. Ce n'est pas l'état des routes, c'est à cause de la peur. La Cotontchad elle, vient chercher le coton".

5 - Du danger d'accumuler

"Le vélo : pourquoi l'acheter pour que des gens viennent me l'arracher ? Un âne ce n'est pas pour nous. Si on achetait 10 ânes, nos portes seraient toujours ouvertes par les voleurs".

Deuxièmement : Les exactions de certains gardiens de bétail

1 - Anciens éleveurs et nouveaux éleveurs

"Avec les Mbororo qui étaient avant sur place, il y avait une entente ; ils restaient loin des champs, les nouveaux éleveurs ramassent les boeufs d'attelage pour les emporter".

2 - Danger d'aller cultiver loin

"La terre est pauvre aux alentours. Mais si on va loin et qu'on se retrouve seul on peut se faire ramasser ses boeufs".

3 - Mauvaise conduite de certaines éleveurs

"Ils rentrent avec leurs bêtes dans nos champs. On a mis pour cela des variétés plus précoces. Et ils nous disent "la terre n'est pas à toi, elle est à l'Etat".

4 - Difficultés de se faire rendre justice

"A quoi ça sert d'aller voir les autorités : ce sont parfois leurs patrons. Ils gardent leurs animaux ou bien on nous dit "ramenez-les (les voleurs)". Mais comment faire, ils sont armés".

5 - Accumulation malgré tout

"Il y a un gros handicap pour l'élevage, c'est le vol du bétail. Mais est-ce qu'un paysan va abandonner ce qu'il fait à cause d'un voleur ? Il continue. Il continue. Il vient d'être volé et il continue encore".

c - Brève présentation de quelques observations succinctes du rôle joué par la violence sur l'économie agricole.

L'insécurité et la violence jouent un rôle manifestement surdéterminant dans le développement de processus d'appauvrissement des paysans, mais aussi contribue de manière significative à la dégradation des ressources naturelles.

1 - La destruction ou le vol de matériel de culture ainsi que des boeufs peut aboutir à faire passer des producteurs de la catégorie des paysans moyens à celles de paysans pauvres et très pauvres. Si le degré de violence est particulièrement élevé, ce qui peut se produire dans les

zones où les producteurs sont placés comme ils disent entre "l'enclume et le marteau" des "producteurs aisés" peuvent très rapidement se retrouver totalement ou quasi-totalement ruinés.

2 - Le manque de matériel - charrue et boeufs de traction - induit par l'insécurité peut obliger certains producteurs à diminuer les superficies qu'ils cultivent soit en coton, soit en céréales, soit dans les deux cultures. Dans tous les cas, la solution choisie est éminemment risquée.

Une option résolument cotonnière risque de se traduire par un manque de céréales et donc la nécessité de solliciter des emprunts en période de soudure, voire l'obligation d'aller travailler chez les autres pour se procurer de la nourriture.

Une option résolument céréalière peut se révéler encore plus dangereuse car l'insuffisance des revenus cotonniers face aux dépenses à effectuer risque d'entraîner le producteur à effectuer des ventes forcées de céréales qui l'obligeront à contracter des emprunts en période de soudure ou à aller travailler chez les autres. Parallèlement, le manque de charrue et de boeufs risque de retarder la période de culture (ce sont les champs de propriétaires de matériel qui sont labourés en premier). Cette prise de retard dans les cultures peut se traduire par une baisse des rendements et surtout en fonction de la physionomie de l'hivernage, par l'échec de certaines cultures.

En bref, le manque de charrues et de boeufs ou leur insuffisance dans une zone sinistrée encourage vivement la spirale d'appauvrissement.

3 - Les charrettes semblent constituer une cible privilégiée de destruction ou de pillage, ce qui se comprend aisément étant donné leur valeur. Volées, elles rapportent beaucoup. Enfin, leur destruction constitue un moyen significatif de punition de populations considérées comme "récalcitrantes". Le manque de charrettes a de nombreux effets dépressifs sur la vie économique agricole.

- Dans les zones pionnières où la terre ne manque pas, il peut entraîner que les paysans soient contraints de cultiver les mêmes champs proches du village du fait d'un défaut de moyens de transport ou bien au contraire d'abandonner des cultures dans les champs. Ceci se traduit soit par un manque à gagner en production (mise en culture de sols moins fertiles), soit par une perte (impossibilité de ramener à temps toute la production au village).

- Le manque de charrettes peut avoir un effet négatif sur la préservation de la fertilité qui s'exprime comme suit :

- paradoxe de la remise en culture des mêmes terres dans un contexte théorique d'abondance foncière du fait de l'insuffisance des moyens de transport ;
- impossibilité dans des zones densément peuplées de porter du fumier dans les champs par manque de charrettes.

- Le manque de charrettes constitue dans les zones enclavées un obstacle à la diversification. Il est difficile sans charrettes d'augmenter la production d'arachide ou de sésame qu'il faut transporter sur la tête jusqu'à trente kilomètres pour atteindre le marché le plus proche.

- La destruction des charrettes a un effet dépressif significatif sur la production (quantité, rendement), sur la préservation des ressources naturelles, sur les possibilités de diversification.

4 - L'insécurité décourage les commerçants.

Beaucoup de commerçants préfèrent ne pas prendre le risque d'affréter un camion pour aller acheter céréales arachide et sésame dans des villages trop éloignés réputés se trouver en zones dangereuses. Des productions de diversification sont possibles, certaines sont rentables, pour les producteurs. L'insécurité rend leur réalisation éminemment aléatoire.

5 - L'interdiction de la culture du coton constitue - eu égard à l'importance économique stratégique que revêt cette culture dans l'économie des paysans - un facteur de paupérisation (cf. infra rôle essentiel joué par le coton dans l'économie des exploitations).

Les exemples pourraient être multipliés qui mettent en évidence combien la violence et l'insécurité peuvent efficacement faire obstacle aux lents et pénibles processus d'accumulation des producteurs et réciproquement avec quelle efficacité et quelle rapidité elles peuvent compromettre des processus d'accumulation, voire les annuler et entraîner les processus les plus graves et parfois les plus dramatiques de paupérisation.

3.1.2. RÔLE ESSENTIEL JOUÉ PAR LE COTON DANS L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS

Sauf dans des zones bien précises situées dans l'ouest où se développent les cultures marchandes du "Bere-Bere" et du riz, on peut dire que le coton constitue la principale source de revenus monétaires des producteurs.

On pourrait même avancer que le coton joue un rôle hégémonique dans l'économie monétaire des exploitations agricoles.

La vente de céréales ou le développement de dynamiques arachidières ne remettent pas en cause cette prépondérance du coton dans l'économie monétaire paysanne.

Le phénomène peut être brièvement illustré d'une part en procédant à une comparaison entre l'importance respective des revenus tirés du coton et des autres cultures, d'autre part en comparant les niveaux de dépenses des exploitations cotonnières et non cotonnières.

Les chiffres qui suivent sont tirés d'une enquête portant sur 125 exploitations, leurs revenus et leurs dépenses ⁽¹⁾.

Nous ne procéderons à des comparaisons de revenus monétaires obtenus en ne retenant que les terroirs saturés - là où donc la productivité cotonnière est la moins marquante.

Seront pris en compte les types d'exploitations suivants :

- exploitations équipées faisant du coton (BCA ⁽²⁾ + coton),
- exploitations non équipées faisant du coton (sans BCA + coton),
- exploitations non équipées sans coton (sans BCA et sans coton).

(1) Extrait d'une étude : diagnostic économique des exploitations agricoles de la zone, N. Rougier, 1996.

(2) BCA : boeufs de culture attelée.

1 - Prééminence des revenus cotonniers sur les revenus tirés des autres cultures

Tableau : Principaux niveaux de revenus tirés des productions agricoles du chef d'exploitation

Rendements coton		Exploitations BCA + coton	Exploitations sans BCA + coton	Exploitations sans BCA ni coton
inférieurs à la moyenne villageoise	coton	40 - 50.000	30 - 50.000	0 - 18.500
	Arachide + Céréales + Vivrier	12 - 21.000	0 - 7.000	
supérieurs à la moyenne villageoise	Coton	50 - 140.000	30 - 93.000	
	Arachide + Céréales + Vivrier	6 - 30.000	1.500 - 8.000 F	

On peut observer que les recettes obtenues par les exploitations cotonnières sont sans commune mesure avec celles retirées par les exploitations non cotonnières qui sont très faibles.

Ces exploitations, de par leurs ventes de produits agricoles, se trouvent très faiblement impliquées dans l'économie marchande. Elles le sont d'une autre manière : "les exploitations non cotonnières constituent un réservoir de main d'oeuvre pour les exploitations cotonnières" (Rougier). "Ces dernières ont des niveaux de dépenses et de recettes annuelles très faibles, de 25.000 à 50.000 F et une quasi absence de bénéfices" (Rougier, 1996).

On observe que c'est essentiellement la culture cotonnière qui constitue pour les exploitations la pratiquant, une source de revenus pouvant permettre une capitalisation. Malgré la diversité de leurs activités, les exploitations agricoles de la zone soudanienne du Tchad n'ont actuellement d'autre choix pour intégrer efficacement la société marchande que la culture du coton.

Ajoutons que comme nous l'avons vu plus haut, les revenus monétaires cotonniers peuvent jouer un rôle sécurisant dans la mesure où en période de soudure, ils peuvent être utilisés par les producteurs qui manquent de céréales pendant les mois de juin, juillet, août pour en acheter et éviter ainsi de décapitaliser en bétail, voire de compromettre, en allant travailler chez les autres, leurs récoltes à venir tant de coton que de vivrier.

Dans le même ordre d'idée, il ressort d'une étude ONDR (Exploitations agricoles 1992) "que l'on ne peut pas dire que les exploitations déficitaires en vivres sont celles qui ont cultivé trop de coton. Ce sont au contraire celles qui cultivent le plus de coton qui sont également excédentaires pour le vivrier".

2 - Appréciation des disparités de niveaux de vie entre exploitations cotonnières et non cotonnières.

Tableau montrant les principaux postes de dépenses annuelles communs aux différents types de chefs d'exploitation :

Type de dépenses	Exploitations cotonnières équipées	Exploitations cotonnières non équipées	Exploitations non cotonnières, non équipées
Dépenses ménagères	35.000 - 100.000	15.000 - 40.000	11.000 - 25.000
Obligations civiques et sociales	12.000 - 85.000	6.000 - 57.000	1.000 - 5.000
Achats de céréales	3.000 - 14.000	2.000 - 10.000	500 - 22.000

On peut observer de très fortes disparités de niveaux des dépenses significatives d'un certain niveau de vie et mode de vie entre exploitations cotonnières et non cotonnières. Cet écart se trouve particulièrement accentué quand on compare les exploitations cotonnières équipées aux exploitations non cotonnières. Rappelons qu'en règle générale, ce sont les revenus du coton qui - si l'on excepte les zones 1 et 2 - permettent seules de s'équiper.

"De plus, l'achat de céréales est pour les exploitations non équipées ne cultivant pas le coton, l'un des trois premiers postes de dépenses et parfois même le premier". Cet état de fait met en évidence la précarité de ces exploitations qui n'arrivent pas à atteindre l'autosuffisance alimentaire alors qu'elles n'ont pour source de revenus que la vente d'arachide, de céréales, la location de main d'oeuvre à d'autres producteurs et une activité secondaire.

On peut même parler d'un cercle vicieux puisque ces exploitations à la trésorerie inexistante sont obligées pendant la saison des cultures qui est également la période de soudure, de vendre leur force de travail à l'autres exploitations au détriment des travaux à effectuer dans leurs propres parcelles et donc de leur production céréalière future qui ne leur permettra pas alors la constitution des stocks nécessaires au passage de la période de soudure suivante.

De manière au premier abord paradoxale, il semble bien que la précarité alimentaire soit particulièrement accentuée chez les exploitations non cotonnières et ne disposant donc pas (sauf situations particulières en zones 1 et 2) de ressources monétaires et dont qui sont contraintes de vendre leurs céréales.

3 - Perception par les producteurs des avantages de la culture du coton.

Les producteurs émettent de nombreuses critiques à l'égard du fonctionnement de la filière coton : prix estimés insuffisamment rémunérateurs, déclassements jugés arbitraires, semences distribuées de manière trop parcimonieuse, etc.

Reste que si on tâche de résumer leurs points de vue, il apparaît que la spéculation coton présente les avantages suivants :

- a - Elle fournit les revenus monétaires les plus importants.
- b - Elle constitue, eu égard aux difficultés de commercialisation, débouchés et fluctuations de prix des productions vivrières, la spéculation la plus sûre.
- c - Elle paraît - compte tenu du fait qu'elle est la seule à bénéficier d'engrais - jouir par rapport aux céréales (le mil en particulier) d'un avantage de productivité.
- d - Elle est considérée comme la spéculation à partir de laquelle de manière privilégiée il paraît possible d'entamer, ou plus rarement développer, un processus de capitalisation.
C'est à partir des revenus tirés du coton que l'on achète des boeufs, que l'on constitue l'argent qui servira à doter, que l'on peut éventuellement devenir polygame et accroître sa force de travail, car les femmes sont aussi des travailleuses dont la force de travail se révèle très précieuse pour faire sauter le goulet d'étranglement des sarclages.
Remarquons que ce n'est peut-être pas un hasard si dans une société au caractère patriarcal très affirmé, jeunes dépendant masculins et femmes dans la plupart des cas, ne disposent pas de champs individuels de coton alors qu'ils peuvent disposer de champs d'arachide, de céréales, de sésame, etc..
- e - Le coton facilite - c'est un euphémisme - l'accès au crédit. Au crédit formel qui permet de se procurer des intrants sans avoir à les payer au comptant et des équipements - charrues, charrettes, etc. -. L'organisme prêteur récupère ses dettes au moment du marché coton. Il permet aussi l'accès aux crédits informels, le plus souvent accordés par des paysans aisés à des paysans pauvres. Bien souvent, le créancier est présent le jour du marché coton. Il sait combien d'argent touche son débiteur et s'arrange pour se faire payer immédiatement.
On comprend aisément qu'un prêteur soit plus incité d'accorder un prêt à un producteur de coton qu'à tout autre agriculteur. Réciproquement, on comprend que la culture du coton facilite, à celui qui l'entreprend, le recours aux crédits destinés à des dépenses imprévues ou pour faire face à la soudure.
Un des avantages non négligeables de la culture du coton est qu'il rend celui qui la pratique "éligible" aux crédits informels.

- f - Le coton enfin facilite une certaine "préférence pour la liquidité des producteurs". Dans les zones d'insécurité maximum où l'on peut recevoir la visite de pillards "réguliers" ou "irréguliers", il peut être plus prudent de conserver de l'argent liquide plus aisé à dissimuler que des céréales.
- Enfin, dans une situation de pénurie, "il est souvent bien difficile de refuser des céréales à un parent qui souffre". Les greniers risquent de se vider. L'argent au contraire peut se conserver de manière plus discrète facilitant ainsi une résistance individuelle passive face à une pression sociale redistributive qui peut prendre des formes excessives, surtout semble-t-il à l'égard de ceux desquels de par leur statut on n'attend pas qu'ils occupent une place supérieure aux autres.

3.1.3. ESSAI D'APPRECIATION DE LA DIFFICULTÉ DE S'ÉQUIPER

Premièrement : difficulté de s'équiper

Une charrue de 67.000 F correspond à environ 484 kg de coton graine. Une charrette de 266.000 F correspond à environ 1900 kg de coton graine.

Compte tenu de la faiblesse des superficies cultivées en coton, en moyenne 0,80 hectare par exploitation ⁽¹⁾, du niveau de rendements, des dépenses à effectuer, il est très difficile de s'équiper.

Deuxièmement : les difficultés de s'équiper s'accroissent.

La comparaison des évolutions des indices de la MARI (marge après retrait des intrants) et du coût de la charrue est elle-même significative (G. Raymond).

Tableau comparatif : évolution MARI et prix de la charrue.

Indices	1980	1983	1990	1995
MARI / ha (21.000 en 1980)	100	243	266	309
Prix de charrue (8.000 en 1980)	100	200	513	847

Il est clair qu'il est difficile de s'équiper et qu'il devient de plus en plus difficile de s'équiper.

(1) Source ONDR.

3.1.4 APPAUVRISSEMENT DES TERRES ET BAISSÉ DES REVENUS

Il existe entre les zones d'études de fortes différences de densités au km². De l'engrais est fourni mais seulement pour la culture du coton. L'utilisation du fumier est rare.

Seule la jachère peut permettre une reconstitution de la fertilité mais dans beaucoup de villages la pression foncière est trop forte pour que le système ancien de reconstitution de la fertilité puisse être encore efficacement pratiqué.

Aussi assiste-t-on à un appauvrissement des producteurs de ces zones dont on peut apprécier l'ampleur en comparant pour les mêmes types d'exploitations les performances en matière de revenus cotonniers ⁽¹⁾.

Tableau : Montant des recettes coton par type d'exploitation entre terroirs anciens saturés et terroirs non saturés.

Types d'exploitation	Exploitations équipées		Exploitations non équipées	
	Rendement coton graine supérieur à la moyenne	rendement coton graine inférieur à la moyenne	Rendement coton graine supérieur à la moyenne	rendement coton graine inférieur à la moyenne
Terroirs anciens saturés	50 - 140.000	40 - 50.000	30 - 93.000	30 - 50.000 F
Terroirs non saturés	235-320.000	90-250.000	140-200.000	80-95.000

Il est clair que le facteur saturation ou non du terroir exerce un effet déterminant très sensible sur les performances économiques des divers types d'exploitations.

On comprend bien dans ces conditions l'ampleur des courants migratoires qui poussent des producteurs même mariés et installés à quitter leurs villages pour se rendre dans des terroirs non saturés.

Ainsi, beaucoup de producteurs quittent le Nord de la zone 2 (centre du Mayo-Kebbi) pour se rendre dans le Sud de la zone 2, quittent les terroirs saturés de la zone 3 (Kélo) pour se rendre dans la zone 4 (Beïnamar), quittent les terroirs saturés de la zone 5 (Doba) pour se rendre au Sud de cette zone ou bien dans le Sud de la zone 7 (sud du Moyen-Chari) ou dans la zone 9 (est de la région).

Il est à noter que ces migrations à la recherche de bonnes terres se font bien souvent en direction de zones beaucoup plus dangereuses que les zones de départ. Ce qui donne une bonne idée de l'importance du défi que constitue pour les agriculteurs la saturation foncière.

(1) Rougier, op. cit.

3.2. ACTEURS ET STRATÉGIES

3.2.1. APERÇUS SUR LA SITUATION DES PRODUCTEURS

a - Faiblesse des revenus monétaires

Le revenu monétaire agricole par unité de production familiale et par personne est très faible. D'après une étude effectuée en 1983, le revenu monétaire agricole est très bas ; il évolue entre 2000 F et 7000 F par personne selon le "type" d'unité de production (cf. G. Raymond, extrait).

UPF	Traditionnelle coton sans Bere Bere	Traditionnelle coton, avec Bere Bere	Coton en production et culture attelée	Riziculture	Arachide
Revenu monétaire par personne	3900 F	4600 F	7000 F	2000 F	3300 F

D'une étude effectuée en 1993 par l'ONDR, il ressort que le revenu monétaire mensuel par exploitation et par actif reste très faible, inférieur au SMIG.

Revenue mensuel paysan	Net par exploitation	Net par actif
Moyenne	11 621	3 180

Rapport d'enquête système agraires, ONDR-DSN.

b - Précarité vivrière des exploitations : non autosuffisance vivrière en période de soudure.

A partir des résultats d'une enquête "soudure" effectuée par l'ONDR, il est possible de mettre en évidence l'état de précarité dans lequel se trouve grand nombre d'exploitations au regard de l'autosuffisance vivrière.

1 - Manque de céréales et développement de la consommation d'aliments de substitution (en % d'exploitations)

Mois	Sorgho	Peni- cillaires	Riz	Manioc	Autres
Juin	48	19	3	9	21
Juillet	35	18	2	17	28
Août	37	6	0	20	37

(extrait ONDR)

"Les céréales ne sont pas consommées par 48 % de la population en juillet du fait de leur carence".

La manioc joue un rôle déterminant pendant la période de soudure et notamment à partir des mois de juillet-août ainsi que des plantes à cycle court ou des produits de la cueillette qui constituent des sortes de "trompe la faim".

2 - Manque cruel de stocks vivriers et dépendance vis-à-vis de l'extérieur (en % d'exploitations)

Mois	Production de l'exploitation	Provenance extérieure	Dont achat
Juin	51 %	49 %	37 %
Juillet	49 %	51 %	33 %
Août	73 %	27 %	16 %

(extrait ONDR)

"Au mois de juillet moins de la moitié des exploitants ont encore des céréales ou du manioc issus de leur propre exploitation". La situation en juin est guère différente.

L'achat constitue toujours le mode dominant d'obtention des céréales pour les exploitations qui en manquent. De nombreuses exploitations en juin-juillet doivent procéder à des achats de céréales : le tiers d'entre elles.

3 - Appréciation de l'intensité du manque de vivriers : d'où vient l'argent pour acheter les céréales ?

La vente de bétail, dont on sait qu'il constitue un objectif essentiel de capitalisation, ou le travail chez les autres en pleine période de travail agricole au moment où se joue le succès ou non des campagnes coton et céréalières constituent de bons indicateurs d'intensité de la dépendance en vivrier de certaines exploitations en période de soudure.

Tableau : origine des fonds ayant permis d'acheter des céréales (en %)

Mois	Coton	Bétail	Travail	Autres	Total
Juin	34	16	22	28	100
Juillet	19	22	19	40	100
Août	10	22	18	56	100

(extrait ONDR, enquête soudure)

Nous n'avons conservé que les rubriques principales de financement d'achat de céréales.

Il est possible de faire les observations suivantes :

- en Juin, "le coton est le principal fournisseur de fonds (34 % des exploitants ayant acheté des céréales avant le mois de Juin l'ont fait avec l'argent du coton)". De manière immédiate, les revenus cotonniers contribuent de manière significative à assurer la sécurité céréalière des producteurs.
- "La soudure se traduit par une décapitalisation du cheptel. De même, elle oblige plus de 20 % des exploitants à travailler chez leurs voisins pour obtenir de quoi manger".
- Enfin, ce phénomène de décapitalisation forcée et d'obligation de travailler chez les autres revêt un poids relatif plus important dès lors que l'argent du coton s'épuise et ne permet plus à bon nombre d'exploitations d'acheter le vivrier qui leur fait défaut.

c - Importance des disparités économiques

Deux indicateurs notamment sont révélateurs de ces disparités :

- indicateurs de disparité foncière ⁽¹⁾ : 40 % des exploitants cultivent seulement 20 % des terres. A l'inverse, 20 % des exploitants cultivent 40 % des superficies.
- indicateurs de disparité dans la possession du capital ⁽¹⁾ : 80 % des exploitants ne possèdent que moins de 30 % du capital. A l'inverse, 10 % des exploitants disposent de plus de la moitié du capital.

Ces indicateurs sont présentés moins dans le souci de montrer les inégalités entre riches et pauvres que dans celui de mettre en évidence les phénomènes suivants :

- 1 - La pauvreté et la très grande pauvreté constituent un phénomène de masse qui marque profondément la situation générale de la paysannerie.
- 2 - "L'aisance" constitue un phénomène relativement exceptionnel.

(1) Enquête ONDR 1992, typologie des exploitations.

3 - A partir de ce double constat, on peut faire l'hypothèse que la mobilité sociale et économique est relativement faible. Plus clairement, qu'il est très difficile pour un paysan pauvre et plus généralement pour un jeune chef de famille qui s'installe, d'accéder au statut de paysan moyen et surtout aisé.

d - Essai de stratification sociale des acteurs

Les facteurs capitalisation en bétail et équipement en charrue sont profondément révélateurs des disparités économiques qui peuvent exister entre exploitations.

Cinq catégories d'exploitations ont été distinguées par le Service de Suivi de l'ONDR au regard de leur degré d'équipement (1).

L'enquête porte sur 15 Sous-secteurs, 32 villages répartis entre gros et petits et plus de 3000 exploitations. Les renseignements fournis paraissent donc tout à fait utilisables pour donner une image significative de la stratification sociale du moins au regard de l'équipement et du capital en animaux.

Tableau : essai de représentation de la stratification sociale dans la zone d'étude

Essai de regroupement des catégories	I Producteurs "très pauvres"	II Producteurs "pauvres" disposant d'un petit capital, mais non équipés	III Producteurs "moyens" disposant d'un petit capital et équipés	IV Producteurs "aisés" capitalisation en bétail		Total
				moyenne	accentuée	
Catégories ONDR	1	2	3	4	5	
Estimation 1995	60 %	75 % 15 %	15 %	5 % 10 %	5 %	100 %

Commentaires du tableau :

Il paraît possible de distinguer 4 grands groupes de producteurs :

1 - Les producteurs "très pauvres" "qui n'ont pas plus de 30.000 F de cheptel vif" représentent la majorité des exploitants. Ils constituent environ les 2/3 des chefs d'exploitations.

(1) Catégories d'exploitations :
 catégorie 1 : < 1 BCA ou son équivalent en cheptel vif
 catégorie 2 : > 1 BCA et < 5 BCA, pas de charrue
 catégorie 3 : > 1 BCA et < 5 BCA, 1 charrue
 catégorie 4 : > 5 BCA et < 10 BCA
 catégorie 5 : > 10 BCA

"Ils ont de petites exploitations, de faible superficie et une petite famille. Les récoltes vivrières sont commercialisées à bas prix et puis sont rachetées à prix élevés. La soudure les trouve démunis, les obligeant à travailler à l'extérieur de l'exploitation pour trouver de quoi manger " (ONDR, typologie des exploitations, 1992).

Ils cultivent de petites superficies qu'ils ont bien du mal à entretenir du fait des difficultés qu'ils rencontrent en période de soudure. Reste qu'il faut notamment distinguer à l'intérieur de cette strate les jeunes chefs d'exploitation qui viennent de s'installer et n'ont pas encore entamé leur essai de processus d'accumulation des autres producteurs qui ne l'ont pas réussi ou qui -victimes de graves aléas souvent dus aux conséquences de l'insécurité- se trouvent ruinés.

- 2 - Les producteurs "pauvres" disposant d'un petit capital (entre 30.000 F et moins de 150.000 F) mais ne disposant pas de charrues, représentent un peu moins du cinquième des exploitants. Légèrement plus à l'aise que les premiers, leur situation reste profondément précaire car ne possédant pas d'attelage, ils cultivent des superficies souvent moins grandes que les paysans équipés, sèment plus tard qu'eux et sont donc plus susceptibles d'être victimes d'aléas climatiques. Enfin, ils fournissent de la main d'oeuvre pour les sarclages et la récolte aux paysans équipés qui leur ont rendu service en venant labourer leurs champs.

Parmi eux se trouvent un certain nombre de jeunes chefs d'exploitation qui ont franchi la première étape du processus d'accumulation et ont pour objectif d'acheter une charrue.

Soulignons que la situation de ces "producteurs pauvres" est profondément marquée du sceau de la précarité. Que survienne un aléa climatique, une maladie grave dans la famille, une amende, un des nombreux accidents que peut entraîner la situation d'insécurité et très rapidement ils reviendront grossir les rangs de la catégorie la plus pauvre de la paysannerie.

Notons que ces deux groupes que nous avons qualifiés de "très pauvres" et "pauvres" représentent à eux deux près des 3/4 des chefs d'exploitation. Ceci souligne ce que nous avons tâché de montrer plus haut combien la situation de la paysannerie dans son ensemble est profondément marquée par une double situation de pauvreté et de précarité.

- 3 - Les "producteurs moyens" disposant d'un petit capital et d'une charrue constituent un groupe charnière entre la grande masse des pauvres et la minorité des chefs d'exploitation que nous avons qualifiés d'aisés.

Ce groupe représente moins du cinquième des chefs d'exploitation.

Dans une perspective dynamique, on pourrait dire que les chefs d'exploitation qui appartiennent à ce groupe sont dans une situation de "décollage" possible.

Rappelons que posséder une charrue constitue l'objectif de tous les jeunes producteurs non équipés. L'acquisition ou l'obtention d'une charrue constitue une étape cruciale du processus d'accumulation possible. Sans charrue, on est dépendant de tout et de tous ; dès que l'on dispose d'une charrue et d'un attelage, on dispose aussi de beaucoup plus grandes marges de liberté. Il est possible d'étendre les superficies que l'on cultive et de remédier au manque de main d'oeuvre familiale pour les sarclages grâce aux services rendus aux paysans non équipés. Il est possible aussi de se procurer de l'argent en louant

ses services pour les labours. En bref, il est possible d'amorcer ce "décollage" qui peut entraîner sur le chemin de l'accumulation et parvenir d'intégrer, lorsque l'on parvient à l'âge mur, le groupe très restreint de ceux que l'on a qualifié de "producteurs aisés".

Dans une perspective dynamique, la disposition d'une charrue et d'un attelage présente les caractéristiques suivantes :

- elle apparaît, d'une part, comme le franchissement d'un seuil qui permet d'échapper à l'immédiate précarité économique qui caractérise la situation de la grande masse des exploitants. Il est possible dès lors de cultiver de plus grandes superficies de coton et de vivrier, de les cultiver plus vite et donc dans des conditions moins risquées et de les cultiver mieux.
- elle apparaît, d'autre part, comme le signe du succès d'un processus d'accumulation en général long et pénible et qui pour aboutir a bénéficié de facteurs favorables, aide de parents et d'amis, récoltes heureuses, absences de dépenses trop importantes les dernières années dues à la maladie, absence d'accidents dus à l'insécurité, aux maladies des animaux, etc.

Bref, l'accumulation a réussi aussi grâce à la conjonction d'une suite de facteurs favorables qui ont permis au producteur d'échapper à toutes ces caractéristiques de la précarité qui aboutissent - se combinant les unes aux autres - à tirer la masse des producteurs vers le bas.

Reste que ce groupe occupe bien dans la stratification sociale une place charnière entre la masse des pauvres et la minorité des producteurs aisés. Le chemin parcouru est loin d'être irréversible. Le capital dont dispose ce type de producteurs et relativement faible, ne met pas à l'abri d'une succession d'événements graves qui peuvent aboutir à la décapitalisation. Ce groupe échappe à la précarité mais reste éminemment vulnérable : qu'un boeuf meure ou soit volé, que survienne une maladie grave au mauvais moment et un processus de décapitalisation peut s'enclencher qui, s'il n'est pas bloqué la campagne suivante, peut se révéler catastrophique.

Ces exploitations qui ont échappé à la précarité demeurent néanmoins très vulnérables tant qu'elles n'ont pas pu mieux élargir leur base d'accumulation.

Observons que la distinction que nous opérons au plan des conditions de vie entre état de "précarité" et état de "vulnérabilité" perd pratiquement tout son sens dès lors que le producteur se trouve dans une zone de forte insécurité.

L'intervention d'hommes armés - soldats gouvernementaux, rebelles, gardiens de bétail un peu particuliers, bandits - peut aboutir du jour au lendemain à interrompre une trajectoire d'accumulation.

Dans ces zones de forte insécurité, tout producteur même celui qui dispose d'un petit capital, est en situation précaire. A la limite même, pourrait-on dire, il peut se trouver en situation de précarité accentuée car son capital, même faible, peut tout particulièrement attirer sur lui l'attention "d'hommes d'armes".

- 4 - Les producteurs "aisés". Ils représentent une petite minorité des exploitants. Environ un dixième d'entre eux.

Ils ont en général une famille très sensiblement plus importante que les autres exploitants. La polygamie joue bien souvent un rôle déterminant dans la dimension familiale.

Ils disposent d'une ou deux charrues ; c'est parmi eux que l'on trouve les rares possesseurs de charrettes. Ils cultivent des superficies supérieures aux autres en coton et en vivrier. Bien souvent, ils disposent de céréales en période de soudure et peuvent ainsi en vendre, en prêter aux paysans pauvres, voire les échanger contre des prestations en travail au moment des sarclages et de la récolte.

Parmi eux, on peut distinguer deux sous-groupes en fonction du degré et de la forme d'investissement dans le bétail. Les uns accroissent leur capital en acquérant des boeufs de labour. Les autres développent l'élevage de troupeau comprenant des femelles. Certes, les habitudes culturelles jouent un rôle dans ces pratiques et notamment la tradition d'élevage très présente par exemple chez les Toupouri. Mais chez d'autres producteurs aisés appartenant à des ethnies ne pratiquant pas l'élevage de manière traditionnelle, l'accumulation sous forme de troupeaux comprenant des vaches se développe.

Il n'est pas rare que ces producteurs aisés soient des notables et disposent d'un certain pouvoir politique au sens large au niveau du canton ou du village.

Il arrive aussi que certains d'entre eux tâchent de diversifier leurs activités en ouvrant un petit commerce ou en servant de relais à des commerçants extérieurs.

Il est à noter que ce groupe de producteurs aisés constitue globalement une minorité et une infime minorité dans certaines zones. Les paysans très pauvres et pauvres représentent la majorité de la paysannerie.

e - Zones et stratification sociale

Tableau : zones d'études et stratification sociale (1)

Essai de regroupement des catégories	I Producteurs "très pauvres"	II Producteurs "pauvres" disposant d'un petit capital, mais non équipés	III Producteurs "moyens" disposant d'un petit capital et équipés	IV Producteurs "aisés" capitalisation en bétail		Total
				moyenne	accentuée	
Catégories ONDR	1	2	3	4	5	
Zones d'études :						
zone 1 Ouest Mayo Kebbi	45 %	10 %	30 %	7 %	8 %	100 %
				15 %		
zone 2 Centre Mayo Kebbi	66 %	15 %	8 %	5 %	6 %	100 %
				11 %		
zone 3 Kelo Nord Mondou	73 %	9 %	13 %	4 %	1 %	100 %
				5 %		
zone 4 Beinamar-Tapol	77 %	4 %	16 %	2 %	0 %	100 %
				2 %		
zone 5 Moundou-Doba	70 %	14 %	11 %	5 %	1 %	100 %
				6 %		
zone 6 Nord Moyen-Chari	61 %	10 %	19 %	6 %	4 %	100 %
				10 %		
zone 7 Koumra - Sud Moy.Ch.	71 %	10 %	12 %	5 %	2 %	100 %
				7 %		
zone 9 Sud-Est	70 %	17 %	9 %	2 %	2 %	100 %
				4 %		
Ensemble	66 %	12 %	14 %	5 %	3 %	100 %
				8 %		

(enquêtes ONDR 1994).

Au regard de la pauvreté et de la stratification économique, la zone soudanienne ne se présente pas de manière homogène.

Dans l'ouest (zones 1 et 2), la pauvreté est moins accentuée qu'ailleurs et on trouve plus de producteurs aisés que dans le reste de la région d'étude.

(1) La zone 8 n'a pas été enquêtée.

Notons :

- que ce sont des zones à agriculture commerciale plus diversifiée où il existe une forte commercialisation du riz et du béré-béré.
- que la présence du béré-béré, culture de contre-saison, permet d'atténuer sensiblement les problèmes de soudure et donc de paupérisation.
- qu'il existe de manière traditionnelle, notamment chez les Toupouri, et qui s'est développée, dans d'autres groupes par exemple chez les Moundang, une pratique de l'élevage, avec des troupeaux comprenant des femelles.
- notons surtout que ce sont des zones où l'insécurité est actuellement la moins accentuée.
- enfin, la proximité du Cameroun et la présence de réseaux commerciaux étendant leurs ramifications jusqu'au Nigeria, encourage la demande de produits agricoles. Cette vivacité des relations commerciales n'est pas sans liens avec le climat de sécurité relative de la zone.

A l'inverse, dans toutes les autres zones, pauvreté et précarité de la situation de la paysannerie sont des traits largement prédominants que l'on trouve encore plus particulièrement accentués dans certaines zones (par exemple 3 : Kélo Nord Moundou ; 4 : Beïnamar Tapol ; et 5 : Moundou Boba) dans lesquelles les "paysans aisés" paraissent constituer une infime minorité et où les "paysans très pauvres" paraissent sur-représentés par rapport à la moyenne régionale constituant largement plus des 2/3 des chefs d'exploitation.

f - Prégnance des structures patriarcales et statut des acteurs

Il est bien embarrassant eu égard à la diversité des populations et des cultures, à leur brassage, de procéder à des généralisations qui ne soient pas trop abusives.

Toutefois, au plan socio-économique, il paraît que l'on puisse essayer de dégager quelques caractéristiques globales :

1 - Une système foncier ouvert

Le système foncier qui distingue "ayants droits" et "non ayants droits fonciers" est - pourrait-on dire - "ouvert" et n'informe pas par lui-même d'inégalités sociales. A l'intérieur de celui-ci, le chef de terre remplit un rôle que l'on pourrait assimiler à celui de prêtre de la terre.

Dans les zones pionnières, là où ne se font pas sentir de pressions foncières, c'est de manière en général très libérale que les populations "autochtones" accueillent les populations "allochtones".

2 - Un système patriarcal dominé par les aînés.

Les sociétés présentes dans la zone pour diverses qu'elles soient, ont un caractère lignagier et patriarcal affirmé dans lequel les aînés exercent un fort pouvoir sur les cadets et bien entendu les femmes.

Le chemin de l'émancipation commence pour un cadet avec le mariage. La dot étant assurée par son aîné mais aussi parfois par lui-même.

Marié, dans la plupart des cas il forme sa propre unité domestique de production. Mais bien souvent, subsistent des relations de dépendance et il semble bien que dans certaines

sociétés les processus d'accumulation se réalisent de manière privilégiée au niveau de l'aîné.

Reste que le contrôle de l'accès aux femmes par les aînés, combiné avec la forte monétarisation de la dot et la pratique de la polygamie, peuvent être générateurs de disparités économiques entre exploitations agricoles.

Les aînés pouvant être mieux placés que les autres pour agrandir leur propre groupe domestique et se trouver donc dans une situation plus favorable que les cadets pour entamer un processus d'accumulation.

Dans un contexte de transition caractérisé par la rencontre / confrontation entre d'une part les formes communautaires d'organisation et de l'autre des tendances à l'individualisme que véhiculent le développement de l'économie marchande mais aussi la diffusion des idéologies religieuses chrétiennes et notamment protestantes, on peut assister au développement de contradictions entre aînés et cadets, voire à l'émergence chez les femmes d'une volonté d'émancipation.

3.2.2. APERÇUS SUR LES STRATÉGIES DES PRODUCTEURS

Nombreuses sont les pratiques des producteurs visant à défendre leurs modes et niveaux de vie, voire à l'améliorer ; plus rares sont celles qui ont pour objectif de le transformer en réalisant un véritable processus d'accumulation.

Ceci s'explique par la très grande situation de vulnérabilité / précarité du plus grand nombre d'exploitations agricoles eu égard à l'ampleur exceptionnelle des défis auxquels elles se trouvent confrontées.

Aussi bien, nombreuses - comme nous allons le voir - sont les initiatives qui se trouvent entravées, les stratégies qui se trouvent contrariées voire bloquées.

a - Réactions et stratégies du producteur face à l'insécurité

Les réactions du producteur face à l'insécurité varient grandement en fonction de son degré et de ses formes.

Premièrement : interdiction de la culture du coton.

Face au défi que représente pour eux l'interdiction de la culture du coton, les producteurs ont tâché de diversifier leurs activités productives. Ils ont développé la culture de l'arachide, du sésame, des céréales.

Mais cet effort de diversification le plus souvent ne parvient pas à maintenir leur niveau de vie.

Les céréales, du fait du striga, ont des rendements faibles.

La reconversion vers l'arachide aboutit à une augmentation sensible de l'offre vis-à-vis d'une demande qui demeure malgré tout limitée au sein d'une filière non organisée dans laquelle les commerçants occupent une position de force.

Le défaut de revenus cotonniers pour faire face à leurs dépenses habituelles entraîne les producteurs à vendre des quantités excessives de céréales qui vont faire défaut au moment de la soudure.

En bref, les pratiques de diversification mises en oeuvre pour développer d'autres cultures en substitution à la culture du coton risquent fort de ne pas permettre la réalisation des objectifs que se fixent les producteurs. Leurs revenus monétaires risquent de diminuer. La précarité de leur situation vivrière risque de s'accroître aboutissant à la situation paradoxale suivante : une nette augmentation des emblavements céréaliers est suivie d'une accentuation du déficit céréalier.

Deuxièmement : les situations d'insécurité les plus accentuées.

De crainte des pillages et des violences qui peuvent les accompagner, beaucoup de producteurs paraissent adopter les options suivantes :

- 1 - orientation de la production nettement cotonnière. Le coton fournit de l'argent. Celui-ci est plus facile à dissimuler que des céréales qui se trouvent dans un grenier. De plus, il peut être réinvesti ailleurs dans des zones plus sûres ;
- 2 - vente par beaucoup de producteurs des céréales. Bien souvent, ces ventes excessives de céréales qui sont suivies de rachats sont considérées au premier abord à juste titre par l'observateur extérieur, comme un signe de mauvaise gestion économique. Mais peut-être est-ce là raisonner en faisant abstraction du risque très particulier que constitue le pillage. Face au pillage, il semble bien qu'un certain nombre de paysans choisissent non par imprévoyance mais justement par prévoyance, de vendre une bonne part de leurs récoltes vivrières quitte à procéder à des achats ensuite. Ce raisonnement pessimiste sur le proche avenir leur permet de limiter leurs pertes. On pourrait dire qu'ils choisissent de perdre sur les prix de transaction des céréales plutôt que de courir le risque de perte totale. D'autres paysans dans les mêmes zones choisissent une option contraire. Reste que le choix est éminemment spéculatif et qu'il est impossible ex ante de discerner entre celui qui conserve ses céréales ou au contraire celui qui les vend qui a raison et qui a tort.
- 3 - Limitation des risques par trop visibles d'appropriation
 Les producteurs dans ces zones, certes vont tâcher de posséder des boeufs de culture attelée et une charrue tant la disposition de cet équipement revêt une importance stratégique pour le bon déroulement du processus de production, mais cet investissement réalisé, il vont adopter un parti pris de discrétion.
 Certains producteurs aisés dans ces zones peu sûres mais qui sont bien souvent des zones pionnières thésaurisent très vraisemblablement ou bien réalisent des investissements en bétail dans leur zone de départ si celle-ci est plus sûre. En bref, il semble bien que ceux qui réussissent prennent bien garde de ne pas attirer l'attention sur eux en réalisant des "dépenses inconsidérées" telles que achat de bétail, poses de tôles sur les maisons, achats de bicyclettes.
 Tous ces biens font courir le risque d'attirer l'attention sur soi de militaires de passage mais très attentifs à tous les signes extérieurs de richesses des paysans. En bref, dans ces zones dangereuses, si accumulation il y a, elle doit rester mesurée et discrète.

Troisièmement : limitation de certains risques dans des zones de moindre insécurité

Dans ces zones où la situation de guerre ne prévaut pas mais où sévit une insécurité qui est le fait de pasteurs bien particuliers, celle-ci peut influencer notablement sur les choix culturels des producteurs.

Nombreux sont les producteurs qui choisissent de cultiver aux abords du village et renoncent à mettre en culture des terres fertiles plus éloignées de crainte que leurs champs ne soient dévastés.

Dans beaucoup de zones des producteurs ont renoncé à se rendre dans des campements de culture isolés mais installés sur des terres fertiles de crainte de se faire voler leur bétail et/ou dévaster leurs champs.

Pour éviter les dévastations des champs par certains éleveurs, des producteurs choisissent de semer des variétés précoces qu'ils peuvent récolter avant l'arrivée de certains transhumants.

Enfin, certains producteurs ont renoncé à cultiver le manioc. Leurs plantations - lorsqu'elles sont un peu éloignées du village - étant régulièrement dévastées par certains éleveurs.

Ces risques caractéristiques de zones que l'on a qualifiées de moindre insécurité, existent, se rajoutent aux autres dans les zones où la situation de guerre prévaut.

Les comportements cultureux décrits plus haut de précaution face au risque que constitue l'insécurité ne sont pas le fait de tous les producteurs mais de beaucoup d'entre eux.

D'autres développent les cultures de manioc en les dispersant en se disant que, ainsi, tout ne sera pas ravagé ou préfèrent ne pas faire de céréales à cycle court.

Répetons-le, la présence de l'aléa est si forte qu'il est bien difficile ex ante de prédire quel est le bon choix en matière de limitation des risques.

Reste qu'il est sûr que la mise en oeuvre de stratégies résolument défensives vis-à-vis de l'insécurité marque très profondément les pratiques paysannes tant culturelles que de gestion de leur exploitation.

b - Stratégies d'émancipation : leurs limites

Les jeunes non mariés et les femmes qui sont dépendants du chef de famille développent des pratiques qui ont pour objectif de gagner une certaine autonomie économique au sein de l'exploitation.

• Les femmes

Les femmes mariées disposent de champs personnels sur lesquels elles développent des cultures vivrières arachide et sésame notamment. Dans certaines zones, elles peuvent disposer aussi de champs de béré-béré.

Leur production concourt à l'alimentation familiale mais une partie est vendue et peut leur permettre de faire face à des dépenses personnelles, voire à acheter du petit bétail. Les femmes, de plus, gagnent de l'argent en fabriquant de l'alcool local.

Il est à noter que parallèlement à ces activités individuelles, nombreuses sont les femmes qui s'associent, constituent des groupes de dimension très réduites pour réaliser par exemple un champ commun dont le produit est intégralement destiné à la vente, ou pour monter une entreprise dont le bénéfice est soit partagé entre les participantes, soit conservé pour réaliser un investissement commun.

Il semble que ces formes d'association, en dehors de leurs buts d'efficacité liés aux travaux de coopération entrepris, s'intègrent dans des stratégies défensives des femmes pour résister aux demandes des chefs de famille.

Il semble en effet qu'il soit plus aisé de défendre le produit d'un champ commun conçu en vue de la réalisation d'un projet bien précis que de défendre le produit d'un champ individuel. Ainsi, la forme associative de travail chez les femmes peut dans certains cas apparaître comme un moyen détourné mais efficace pour gagner ou accroître leur autonomie individuelle.

- Les jeunes non mariés.

Les jeunes disposent de plusieurs moyens de se procurer des revenus personnels :

- ils disposent, à l'instar des femmes, de champs personnels dont le produit vendu leur revient.
- le départ en émigration vers le Cameroun et le Nigéria principalement, est effectué par beaucoup de jeunes afin d'acquérir l'argent qui leur permet surtout lorsqu'ils appartiennent à des familles pauvres ou très pauvres de constituer la dot nécessaire pour se marier et qui aussi rend possible l'achat d'un boeuf qui leur servira au moment de leur émancipation à entamer le difficile processus d'accumulation nécessaire pour avoir une exploitation familiale équipée.

- Limites des stratégies d'émancipation

Les dépendants, jeunes et femmes dans la plupart des sociétés présentes dans la zone soudanienne du Tchad, ne disposent pas de champs de coton personnels ou bien de parcelles de dimensions très réduites.

Les travaux sur ces champs personnels de coton entreraient en concurrence avec ceux prioritaires du chef d'exploitation. Si l'on excepte l'émigration pour les jeunes hommes célibataires, les gains d'argent peuvent se faire sur les cultures vivrières - arachide, céréales, sésame- qui à la différence du coton n'appartiennent pas à des filières organisées.

Les revenus les plus sûrs, les plus importants, qui permettent une accumulation - nous l'avons vu plus haut - sont les revenus cotonniers. Les dépendants dans la plupart des cas n'ont pas ou que très difficilement accès à cette source de revenus.

C'est dire que leur émancipation économique est largement dépendante d'une amélioration des filières de diversification.

c - Difficulté des stratégies d'installation et d'équipement

Quelques propos significatifs :

- *"pour nous, notre ambition est uniforme : avoir des boeufs et une charrue. On fait tout pour cela"* (des jeunes non équipés).
- *"au niveau du village, nous ne sommes pas tous égaux. Certains ont des boeufs de culture attelée. Si tout le monde en avait nous serions tous à l'aise"* (un homme d'âge mûr qui n'a pas réussi à s'équiper).
- **"Parmi ce que nous vous avons dit, soulignez d'un bic rouge le besoin en équipements et en boeufs"** (une réunion d'agriculteurs).

Premièrement : bref rappel de l'intérêt de l'équipement

- Il permet d'agrandir très sensiblement les superficies cultivées et de limiter le caractère trop hasardeux de choix trop déséquilibrés entre coton et céréales.
- Il permet d'installer plus rapidement les cultures et d'obtenir de meilleurs rendements et en cas de mauvaise pluviométrie de procéder à des réserves, bref d'être moins à la merci des risques climatiques que les autres.
- Il permet de se procurer de l'argent en période de soudure en pratiquant la location du matériel.
- Il permet aussi de se procurer de la main d'oeuvre - contrats d'échanges - auprès de paysans non équipés et de faire ainsi sauter le goulet d'étranglement des sarclages.

Deuxièmement : vaincre le cycle de la pauvreté

"Si nous parlons de la faim, c'est le manque de matériel".

Pour réaliser ses objectifs d'équipement, le producteur doit parvenir d'années en années à vaincre le cycle de la pauvreté. Celui qui n'est pas équipé cultive de moins grandes superficies, dispose donc de moins de revenus et de moins de céréales que les autres ; de plus, il est plus soumis à certaines formes de risque climatique que les autres car ses champs de coton seront travaillés plus tardivement.

C'est dans ces conditions très difficiles que le producteur entame son processus d'accumulation.

Il peut choisir plusieurs options. Elles sont toutes risquées :

- priorité au coton. Le producteur donne résolument la priorité au coton qui doit lui permettre d'épargner. Calculant juste sur les céréales, il peut se retrouver dans l'obligation d'utiliser les revenus cotonniers pour combler ses manques en céréales. Son épargne s'évapore. Plus grave, si le manque de céréales devient trop aigu, il est obligé de délaisser l'entretien de ses champs de coton pour travailler chez les autres pour se procurer les céréales nécessaires à sa nourriture.
- priorité aux céréales : ce choix rare chez des producteurs qui désirent s'équiper, est lui-même plus dangereux qu'il n'y paraît. Manquant d'argent pour les dépenses courantes du fait de la faiblesse des revenus cotonniers, ils se trouvent contraints de vendre des céréales et puis d'en racheter à la saison de soudure, voire d'aller travailler chez des producteurs plus aisés.
- recherche d'un équilibre coton-arachide-céréales. D'autres producteurs, tout en privilégiant le coton, développent l'arachide qui se vend mieux que les céréales et qui en cas de mévente peut être utilisée pour se nourrir.

Nombreuses sont les options prises par les jeunes chefs de famille mais aussi par d'autres d'âge mûrs qui n'y ont jusque là pas réussi ou que les "événements" ont ruiné, aucune n'est en soi réellement satisfaisante.

Notons qu'un des chemins privilégiés de l'appauvrissement est l'achat de céréales :

- celui dont les revenus cotonniers sont trop faibles doit acheter des céréales ;
- celui qui a fait trop de coton doit acheter des céréales. Il est aussi à noter qu'une bonne partie de l'argent du coton est utilisé par les producteurs non équipés pour rembourser des dettes en céréales.

Il est très difficile de se dégager de ce cercle vicieux qui peut s'accélérer d'une année sur l'autre. Ajoutons que la maladie, le moindre accident suscite une dépense qui, eu égard au très faible niveau de revenu monétaire de ces exploitations, constitue un aléa économique susceptible de les faire rentrer dans la spirale d'appauvrissement et qui pour celles qui ont pu démarrer le processus d'accumulation, de les ramener à la position de départ.

Quand on prend bien conscience de ce qu'il faut d'efforts besogneux et de chance et ce ceci pendant un certain nombre d'années, pour parvenir à réaliser ce travail délicat et un peu acrobatique d'accumulation préalable, on comprend mieux aussi ce que signifie l'irruption de la violence, des abus et des pillages dans la vie paysanne : son caractère destructeur et désespérant.

Reste qu'être équipé pour une exploitation agricole constitue le franchissement d'un seuil essentiel de la vie. Parvenir à ce seuil et le franchir constitue l'objectif prioritaire de tous les jeunes producteurs, de ceux d'âge mûr qui n'ont pas désespéré et de ceux qui, ruinés, tâchent d'échapper au cycle d'appauvrissement et de réassoier leur exploitation familiale sur des bases plus sûres.

Troisièmement : moyens mis en oeuvre pour s'équiper

Nombreux sont les moyens que les paysans mettent en oeuvre, notamment les jeunes chefs d'exploitation, pour s'équiper :

- le départ en émigration et le retour au village avec un pécule peut constituer un moyen de démarrage. Parfois la stratégie d'accession à l'équipement est entamée par le jeune avant même qu'il ne soit marié et installé (cf. supra).
- l'association fonctionnelle d'agriculteurs : des agriculteurs disposant l'un d'une charrue, l'autre ou les autres de boeufs, s'associent pour une saison culturale, réalisent des travaux sur leurs champs. En améliorant leurs conditions de cultures et créant des bases plus saines d'exploitation, ils espèrent parvenir à ce que chacun d'entre eux soit équipé de manière complète.
- association de travail et d'épargne : des jeunes chefs de famille s'associent au sein d'un groupe réduit pour réaliser une épargne qui est destinée à acheter de l'équipement à ses membres. En dehors de l'aspect techniquement efficace de l'association, il semble que le fait de constituer de tels groupements permet à leurs membres de mieux être en mesure d'échapper à des courants de redistribution sociale des revenus et de "consummation" (G. Bataille) dont la dynamique peut compromettre des processus d'accumulation dont on a pu percevoir l'extrême fragilité.
- l'aide des anciens joue un rôle décisif dans ce processus d'installation. Le père, le grand frère, met à la disposition de son dépendant qui s'est émancipé, son équipement. Cette entraide familiale permet au jeune qui s'installe de sortir plus facilement du cercle d'appauvrissement qui

ramène vers le bas beaucoup de paysans non équipés. Compte tenu des disparités importantes en équipement des exploitations (cf. supra), on peut penser que certaines jeunes sont encore plus défavorisées que d'autres, ceux dont les pères et les grands frères sont déjà non équipés. Significatif de l'importance de cette aide de départ, paraît être le fait que les superficies par actif des exploitations "aisées" les mieux pourvues en charrues et boeufs de trait peuvent être inférieures à celles des "producteurs moyens". Leur matériel bien souvent travaillé chez leurs fils.

Quatrièmement : difficulté et fragilité du processus d'accumulation de départ

1 - Nécessité d'une gestion très stricte.

"Il faut suffisamment travailler pendant 5 ans pour avoir boeuf et charrue. Il faut bien se conduire. Alors, si on ne fait pas de fautes dans le village, on peut l'avoir. Mais surtout, il faut maîtriser les fausses dépenses. Sans cela, ça dure trop longtemps. Entre temps, il faut souffrir avec toute sa famille, ne pas acheter d'habillements. Mais après, le revenu des boeufs nous habille et donne la joie de la famille. C'est très difficile pour un jeune de s'installer".

2 - Les vols de bétail peuvent compromettre ces processus d'installation.

Un vieux paysan : *"pour qu'un jeune s'installe, il lui faut une charrue et des boeufs. Parfois le boeuf est volé, il faut qu'il recompte sur son père. Son champ est dévasté. Comme il est jeune, il se décourage et part en ville".*

De fait néanmoins, le plus souvent, les paysans ne se laissent pas décourager. Répétons ce que disait un vieux producteur : *"est-ce qu'un paysan va abandonner ce qu'il fait à cause d'un voleur ? Il continue, il continue. Il vient d'être volé et il continue encore".*

d - Caractère minoritaire des stratégies d'accumulation

Comme nous l'avons vu plus haut, seule une petite minorité d'exploitants - environ le dixième d'entre eux - est en mesure d'adopter des stratégies d'accumulation. Ils disposent, rappelons-le, de familles plus grandes que les autres, cultivent des superficies importantes en coton et céréales et disposent d'un nombre appréciable de bovins. Ils sont le plus souvent âgés et occupent une place dominante dans la hiérarchie lignagière, ce qui peut leur procurer une place stratégique dans l'organisation des ménages, des échanges de femmes et la circulation des dots. Il n'est pas rare que les chefs de ces exploitations disposent d'un certain pouvoir politique à l'intérieur du village.

Les pratiques d'accumulation que ces paysans mettent en oeuvre sont les suivantes :

- ils cultivent le plus souvent des superficies importantes en coton, achètent du petit bétail, ce qui leur permet de faire face à des petites ou moyenne dépenses. Ils agrandissent leur troupeau et parfois achètent plusieurs charrues.
- ils effectuent des labours à façon chez les autres producteurs, se procurant ainsi de l'argent ou se facilitant l'accès à la force de travail au moment des sarclages et des récoltes des villageois qu'ils obligent.

- ils réalisent fréquemment des excédents de céréales qu'ils vendent en période de soudure ou prêtent et qu'ils se font rembourser au moment de la récolte du coton.
- bien souvent, leur accumulation se fait dans les deux directions suivantes :
 - la polygamie : avoir de nombreuses femmes est signe de pouvoir mais permet aussi d'accroître très sensiblement la force de travail disponible. Ce sont, comme disent certains producteurs, des "sarcleuses" ;
 - l'achat de bétail : beaucoup de cultivateurs n'achètent que des bovins mais d'autres rompent avec les habitudes traditionnelles et en possédant des vaches, adoptent des orientations plus productives en matière d'élevage.
- certains - ce qui est plus rare - diversifient leurs activités et servent d'intermédiaires à des commerçants auprès desquels à ce titre ils peuvent bénéficier d'avances en argent pour participer à des achats locaux de vivriers.

Les producteurs à même d'entreprendre ces stratégies d'accumulation sont pour des raisons aisément compréhensibles extrêmement peu nombreux dans les zones que nous avons qualifiées d'insécurité accentuée. Là où les paysans se trouvent pris entre "l'enclume et le marteau".

e - Présentation de quelques stratégies mises en oeuvre par les producteurs: leurs limites

Nombreuses sont les pratiques mises en oeuvre par les producteurs pour répondre aux défis auxquels ils sont soumis. Leurs succès sont inégaux.

Premièrement : le défi baisse de la fertilité / appauvrissement des sols

Face à ces défis, les producteurs développent plusieurs réponses :

• Emigration :

De nombreux producteurs quittent les terroirs saturés des zones plus fertiles. Par exemple, de Gaya on se rend vers Gagat, de Kélo vers Beinamar et Tapol, de Moundou vers Bessao, de Saar Goyen vers Bebotto, de Doba vers Sarh et Danamadji, etc.

Il est à noter que dans beaucoup de ces zones d'accueil, il règne une forte insécurité.

• Fertilisation : engrais et fumier :

Les producteurs épandent de l'engrais surtout sur les zones dont ils estiment les sols les plus usés ou bien le diluent pour protéger de plus vastes espaces. Mais l'accès à l'engrais est pratiquement exclusivement réservé à la culture du coton et fourni en faibles quantités.

Des producteurs tâchent de renouveler la fertilité de leurs champs en épandant du fumier. Mais ils en sont le plus souvent empêchés par manque de charrettes.

- Le recours à la jachère :

Le recours à la jachère constitue une pratique traditionnelle de maintien de la fertilité. On comprend que celle-ci raccourcisse dans les zones considérées comme les plus densément peuplées mais le phénomène semble se produire aussi dans des lieux où les terres sont encore très abondantes.

A cette situation paradoxale, les paysans fournissent deux explications qui d'ailleurs ne sont pas exclusives l'une de l'autre :

- le manque de charrettes rend très pénible le transport des récoltes des champs très éloignés à la maison. De plus, laisser trop longtemps les récoltes sur place est dangereux. On peut craindre le vol, les pâturages "intempestifs", les incendies non maîtrisés. Le manque de charrettes contraint donc les paysans à cultiver et recultiver les terres les plus proches du village au risque d'épuisement des sols.
- l'insécurité (cf. supra) amène de nombreux paysans à abandonner les campements de culture et/ou de cultiver dans des lieux qu'ils estiment trop éloignés. Certains craignent pour leurs boeufs, d'autres plus fréquemment pour leurs récoltes.

Il est à noter que bien souvent, ces deux arguments jouent de manière combinée pour faire renoncer les producteurs à une efficace utilisation de la jachère pour renouveler la fertilité des sols.

Deuxièmement : stratégies de préservation du niveau de vie

- Le défi "manque de semences de coton".

Le coton, on l'a vu plus haut, constitue en règle générale la spéculation qui fournit le revenu le plus important, le plus sûr, celui qui permet d'accumuler, de résoudre certaines difficultés et qui, dans tous les cas, donne accès aux crédits de campagne. Les quantités de semences fournies par la CotonTchad sont estimées insuffisantes par les producteurs.

Deux arguments sont présentés :

- en cas de sécheresse, les quantités fournies ne permettent pas de semer à nouveau et, pourrait-on dire, de se rattraper ;
- enfin, une distribution trop restrictive des semences pose - eu égard aux objectifs de production des agriculteurs - de nombreux problèmes dans le village et sont susceptibles de susciter des tensions.

Face à ce défi, les producteurs achètent des graines sur les marchés ou aux conducteurs de la Cotontchad afin de ne pas réduire leurs décisions d'emblavement.

Ce défi est estimé très grave par les producteurs. En témoigne le fait que beaucoup d'entre eux acceptent si nécessaire de vendre du petit cheptel voire des céréales, pour se procurer les semences qui leur font défaut.

- Le défi "baisse de rendements";

Face au défi baisse de rendements tant en matière de coton que de céréales, la réponse en général des agriculteurs est d'augmenter les surfaces cultivées afin de maintenir un niveau de production et enrayer la baisse des revenus monétaires et celui de la production céréalière.

- Le défi alimentaire.

L'une des réponses est l'augmentation des superficies céréalières cultivées. Il en existe d'autres:

- développement des variétés à cycle court. Celles-ci permettent de souffrir moins longtemps de la soudure. Dans certaines zones périphériques, des agriculteurs se plaignent du manque de certaines variétés à cycle court ;
- accentuation de la production cotonnière. Dans certaines zones où le striga sévit avec une particulière intensité, les producteurs tâchent d'augmenter leurs emblavements cotonniers et comptent sur l'argent retiré du coton pour acheter les céréales dont ils savent qu'elles vont faire défaut. Reste qu'ils se heurtent en ce cas à la difficulté de se procurer les semences de coton nécessaires à la réalisation de leurs projets.
- la production de manioc : en réponse aux baisses de rendements des céréales et à la concurrence entre temps de travaux sur le coton et les céréales, les paysans ont développé la culture du manioc. Celle-ci est susceptible de vivement contribuer à affaiblir la dynamique d'appauvrissement dont l'une des causes est la vente excessive de céréales, puis leur rachat en période de soudure. Le manioc constitue un gage de sécurité alimentaire. Mais dans de nombreuses exploitations, les plantations de manioc sont attaquées par le bétail des éleveurs et ce même si elles sont clôturées. Les paysans répondent à ce nouveau défi soit en abandonnant les cultures de manioc, soit au contraire en les étendant ou en les dispersant. Difficile en ce cas encore d'apprécier ex ante quel est le bon choix.

Troisièmement : les stratégies de diversification

De nombreux efforts de diversification sont effectués par les producteurs : culture du haricot, de l'arachide, du sésame, etc.

- Elles le sont dans une perspective de recherche directe de la sécurité alimentaire et constituent une réponse à la situation de crise alimentaire due aux pénuries céréalières qui sont ressenties dans de nombreuses zones par de très nombreux paysans et plus particulièrement les catégories de "paysans très pauvres" et "pauvres".

- Ces cultures sont aussi entreprises dans une optique de diversification des revenus monétaires. Mais bien souvent, les efforts des producteurs se trouvent là aussi contrariés :

- dans de nombreuses zones, les commerçants - de crainte d'être volés - ont renoncé à aller acheter dans les villages ;
- dans de nombreuses zones, souvent les mêmes, les villages se trouvent à une grande distance des marchés. Le manque de charrettes alors ne permet pas d'envisager de produire des excédents trop importants. Il serait très difficile d'arriver à les écouler ;
- le manque de charrettes partant contribue à créer un rapport d'inéquité entre vendeurs et acheteurs au profit des acheteurs. Le paysan ou la paysanne qui a marché une quinzaine de kilomètres pour porter ses arachides ou ses céréales au marché, se laisse facilement imposer un prix d'achat bas ne serait-ce que pour éviter de rapporter cette charge au retour. Il préfère perdre sur le prix escompté que perdre sa journée, ne procéder à aucun achat et "avoir peiné pour rien".

Ainsi, les stratégies de diversification mises en oeuvre par les producteurs se trouvent efficacement contrariées par les conditions générales du négoce. L'insécurité d'une part, mais aussi de manière tout à fait déterminante, le manque de charrettes paraissent limiter dans de très nombreuses zones le développement de productions de diversification.

La paysannerie dans son ensemble - toutes catégories confondues - est victime de cet état de fait mais aussi plus particulièrement les producteurs qui ne parviennent pas ou ne sont pas en mesure de s'adonner véritablement à la culture du coton : les paysans les plus pauvres et les dépendants, femmes et jeunes célibataires.

* *
*

Nombreuses, inventives, diverses sont les stratégies d'émancipation, de réponse à l'adversité mises en oeuvre par les producteurs. Bien souvent, leur mise en oeuvre revêt alors des formes associatives qui tout à la fois en démultiplient l'efficacité et peuvent servir de défense contre les pressions sociales internes.

Certaines de ces entreprises réussissent. Mais bien souvent, leurs résultats restent modestes. Souvent aussi, elles échouent. C'est que chaque réponse trouvée butte sur une nouvelle difficulté. Et que les contraintes rencontrées paraissent comme s'articuler entre elles pour décourager les efforts fournis. Mais de l'analyse un trait marquant se dégage, c'est l'esprit de résistance face à l'adversité qui fait que les paysans, quel que soit le degré d'insécurité, cherchent s'équiper en boeufs, charrues, charrettes si possible et recommencent s'ils échouent, tâchent de diversifier leurs productions et ce même s'ils savent que les résultats ne seront pas à la hauteur de leurs attentes.

**4. EXPLOITATION ET GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES
DE LA ZONE SOUDANIENNE**



4. EXPLOITATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA ZONE SOUDANIENNE

4.1. INTRODUCTION

Appréhender les modes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles nécessite une démarche de diagnostic qui intègre les caractéristiques du milieu naturel, et qui prend en compte les points de vue différenciés des groupes d'usagers et des gestionnaires de ces ressources. Ce type de démarche, mis en oeuvre dans le cadre de cette étude lors des contacts développés auprès des usagers, des décideurs locaux et des agents des services ainsi que des ONG présents dans la zone soudanienne, est explicité dans la première partie de ce chapitre.

Le diagnostic et l'analyse des modes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles sont ensuite structurés autour de quatre axes de réflexion:

- Dans un premier temps, il est procédé à une analyse globale de l'état des ressources naturelles en tentant de faire ressortir la diversité des niveaux d'équilibre ou de déséquilibre que connaissent les agro-systèmes villageois visités.
- Ensuite sont analysés les circuits d'information et de décision qui caractérisent les différents groupes d'usagers en présence, qu'ils soient sédentaires ou transhumants.
- Le chapitre suivant tâche de faire état, le plus fidèlement possible, des préoccupations paysannes telles qu'elles ont été exprimées lors des entretiens effectués. Ces préoccupations, on le verra, débordent largement du cadre de l'analyse des ressources naturelles, mais elles constituent un facteur explicatif fondamental des logiques d'exploitation à l'oeuvre dans la zone soudanienne.
- En dernier lieu, sont exposés les axes de travail qui se dégagent du diagnostic, ceux-ci devront être intégrés au programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne.

4.2. DEMARCHE MISE EN OEUVRE DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE

4.2.1. DEMARCHE GENERALE

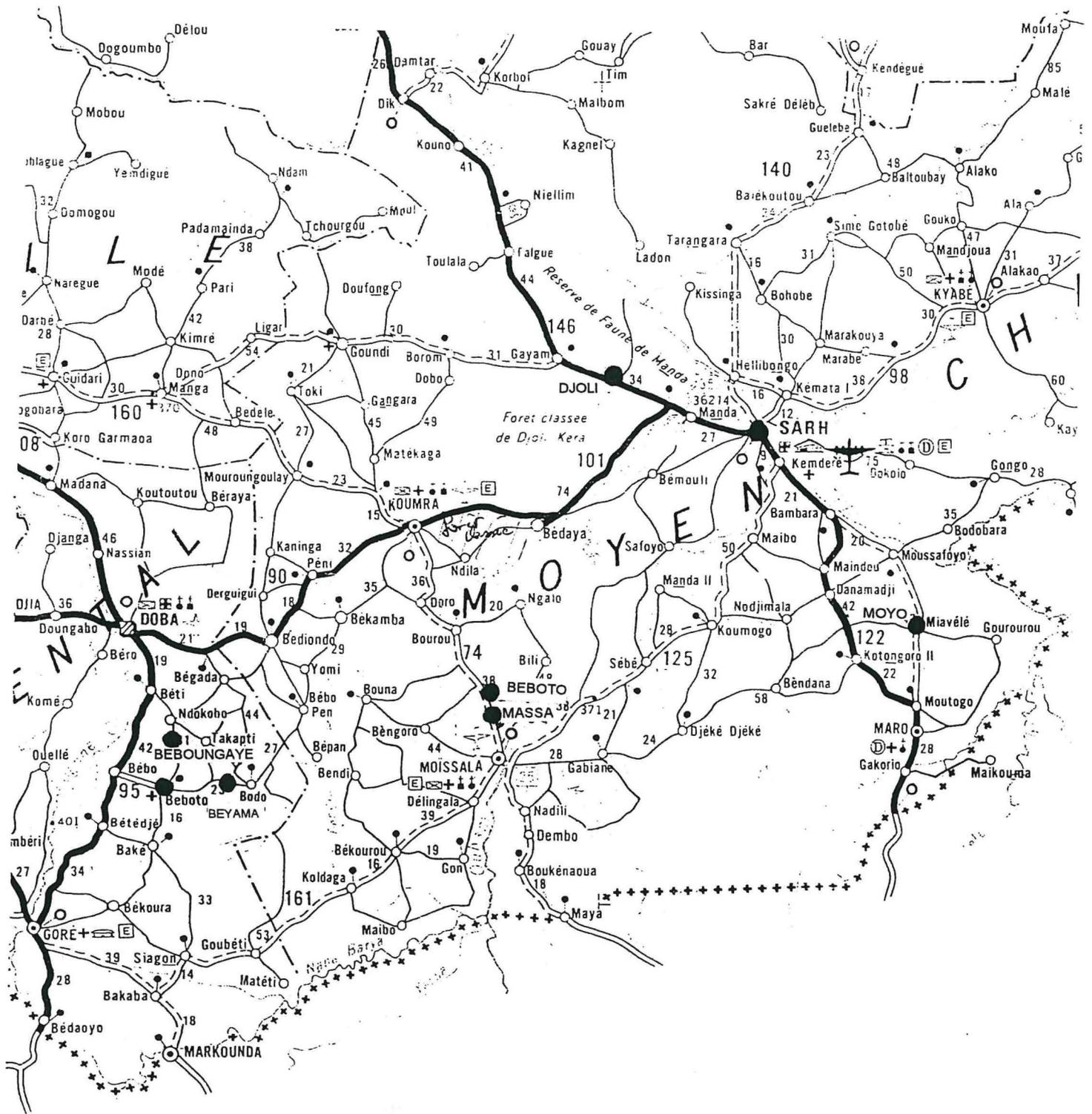
La méthodologie mise en oeuvre s'est appuyée en premier lieu sur la **prise en compte de la diversité des situations agraires de la zone soudanienne tchadienne**. Un premier travail de zonage a été réalisé dans ce sens au début de la mission, en partant des connaissances du milieu acquises par différents acteurs de la région: Cellule Recherche Développement de l'ONDR, équipe gestion des terroirs de la Station de Recherche Agronomique de Bébédjia -CIRAD (cf. supra).

Un certain nombre de situations, considérées comme représentatives des dynamiques écologiques, sociales et économiques du zonage précédent, a été retenu. Le groupe de travail "gestion des terroirs-ressources naturelles" a ainsi eu à mener **des investigations auprès de 17 situations villageoises réparties au sein des trois circonscriptions de la zone soudanienne**.

Chacune de ces visites a donné lieu à des entretiens collectifs réunissant des représentants des autorités villageoises, des représentants des associations villageoises, des agriculteurs et des femmes. Ces interview semi directifs ont abordé successivement les éléments de questionnement suivant:

- situation et évolutions des ressources naturelles: niveaux d'équilibres entre besoins et ressources disponibles et conséquences sur la dynamique de peuplement et les pratiques d'exploitation et de gestion,
- problèmes prioritaires rencontrés dans l'exploitation et la gestion de ces ressources: fertilité, occupation de l'espace, relations agriculteurs-éleveurs, gestion des espaces boisés...
- solutions mises en place collectivement ou individuellement pour résoudre ces problèmes, partenaires et organisations concernées,
- relations avec les services techniques (agriculture, eaux et forêts) concernant la gestion de l'espace villageois et ses ressources, les marges de manoeuvre des organisations locales par rapport à ces services.
- appuis disponibles et appuis souhaitables pour améliorer la situation.

En parallèle à ces travaux en assemblées villageoises, un certain nombre d'entretiens complémentaires a été conduit auprès de centres de décision locaux intervenants au niveau supra-villageois et représentant plus spécifiquement certaines catégories d'usagers de l'espace et



des ressources: chefs de canton, chefs de campement d'éleveurs, chefs de groupement des éleveurs. La réflexion menée avec ces acteurs locaux reprenait les axes d'analyse précédents, mais était plus particulièrement centrée sur les problèmes de gestion des conflits entre usagers, de coordination et de planification du développement local et de la définition et du contrôle des règles de gestion des ressources.

Une série d'entretiens a également été conduite auprès des différents services chargés d'appuyer une meilleure exploitation et gestion des ressources naturelles: services techniques, projets, ONG... Il s'agissait de recueillir le point de vue de ces différents intervenants sur la situation de gestion des ressources naturelles et de l'espace et de préciser la nature des appuis apportés (objectifs, organisation, acquis et difficultés).

4.2.2. INTERLOCUTEURS RENCONTRES

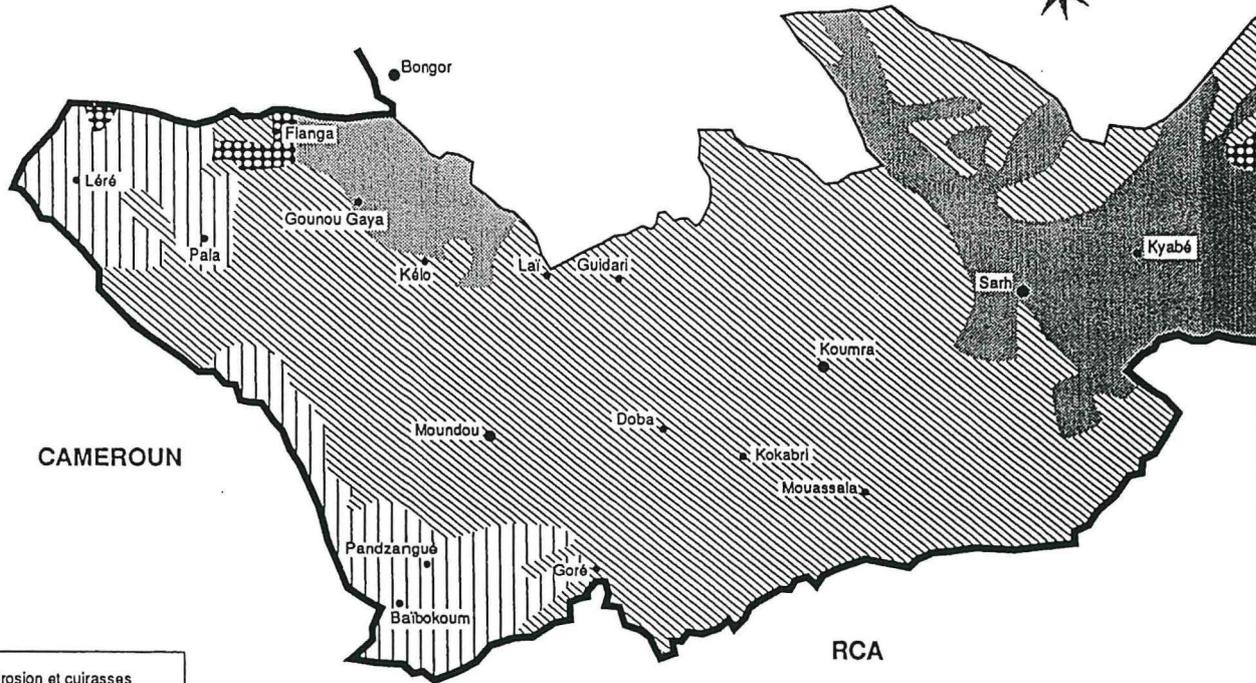
Une quarantaine d'entretiens ont ainsi été conduits auprès de ces différents types d'acteurs et d'usagers de la zone soudanienne. Le tableau ci-après récapitule les différents types de contacts développés dans le cadre de ce volet de l'étude.

TYPES D'USAGERS DES RESSOURCES ET ACTEURS LOCAUX	NATURE DES INTERLOCUTEURS	NB.
Représentants des agriculteurs sédentaires	Entretiens en assemblée collective villageoise (notables, organisations villageoises, femmes, agriculteurs, jeunes...)	16
	Chefs de Canton	3
Représentants des éleveurs	Campements d'éleveurs semi-sédentaires	2
	Chefs de groupements fulbé et arabes	3
Structures étatiques, para-étatiques et privées d'intervention et d'appui au développement	Autorités administratives: Chef de Poste Administratif, Sous-Préfet et Préfet	5
	Projets de développement et ONG	5
	Services techniques DOP, ONDR/CRD	2



Carte n°4

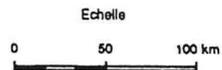
CARTE DE POTENTIALITES DES SOLS



Légende :

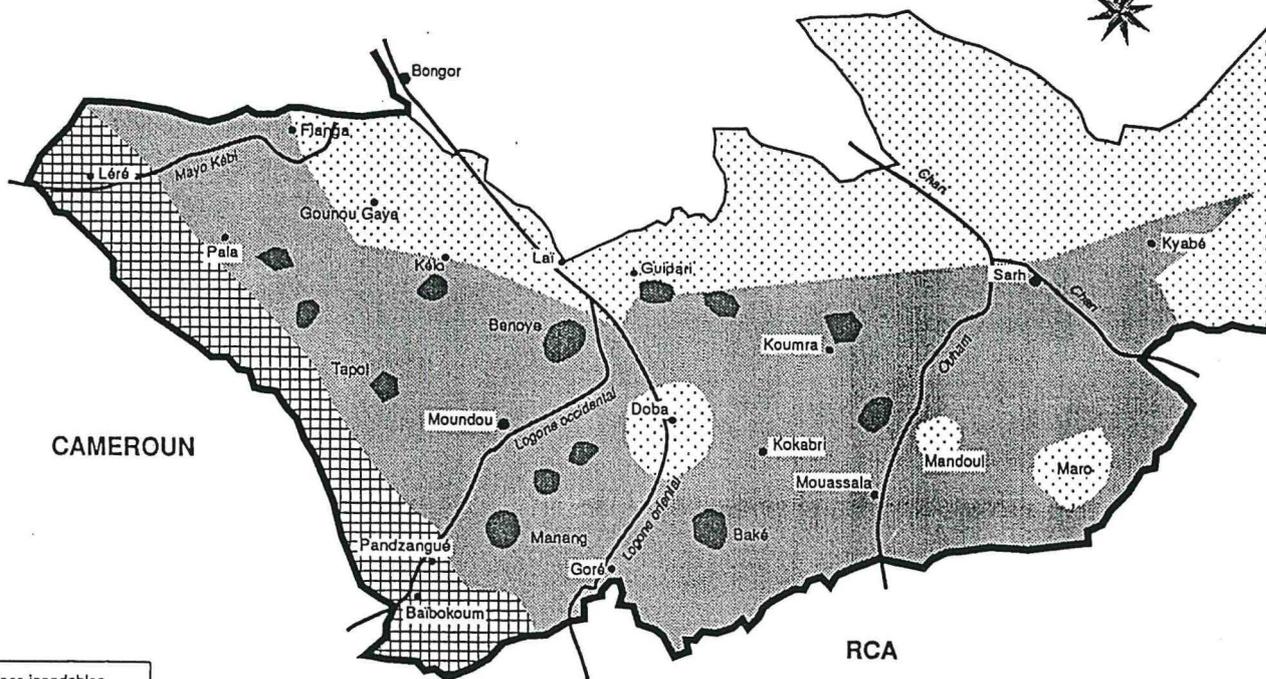
- Sols d'érosion et cuirasses
- Sols hydromorphes
- Sols ferrugineux et ferrallitiques
- Argiles noires tropicales

Source Ministère Français de la Coopération



Carte n°3

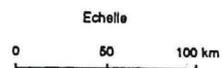
ESQUISSE MORPHOLOGIQUE



Légende :

- Plaines inondables
- Plaines non inondables
- Principaux koro
- Plateaux et montagnes

Source BDPA



CFD/ISEE Infographie

CFD/ISEE Infographie

4.3. DES RESSOURCES NATURELLES PROGRESSIVEMENT SOLLICITEES AU DELA DES CAPACITES DE REGENERATION DU MILIEU

4.3.1. SITUATION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA ZONE SOUDANIENNE

La zone soudanienne, sur laquelle s'est développée la culture cotonnière, représente une superficie globale de 127.000 km², soit environ 10% du territoire tchadien. Elle s'étend d'Ouest en Est sur cinq préfectures méridionales: Mayo Kebbi, Tandjile, Logone Occidental, Logone Oriental et Moyen Chari.

La situation générale des ressources naturelles, telle qu'on peut l'observer aujourd'hui dans la zone soudanienne, est le résultat de l'interaction entre les facteurs fondamentaux suivants:

- les potentialités des sols varient au sein de ce vaste espace, les caractéristiques morphopédologiques apparaissent déterminantes pour la mise en valeur durable des ressources,
- le climat induit également un développement et une dynamique bien spécifiques des ressources naturelles de la zone,
- la combinaison des deux facteurs précédents est issue d'un milieu naturel qui fait l'objet d'une exploitation humaine plus ou moins intense. Le niveau et le mode de prélèvement des ressources naturelles par les populations varient en fonction de la densité humaine, mais ils sont également fortement déterminés par des logiques économiques et sociales, qui façonnent les systèmes de production ruraux.

La morphologie générale de la zone soudanienne est structurée en trois grands ensembles agencés en bandes longitudinales, schématisée selon l'esquisse morphologique ci-contre. Un vaste espace de plaines inondables s'étend d'Est en Ouest dans la partie Nord. Il correspond aux bassins d'épandage du Chari et du Logone. A celui-ci succède ensuite une large bande de plaines à l'abri des inondations. La partie sud-ouest de la zone soudanienne se caractérise enfin par un relief assez marqué de plateaux et de montagnes allant de Léré à Baïbokoum.

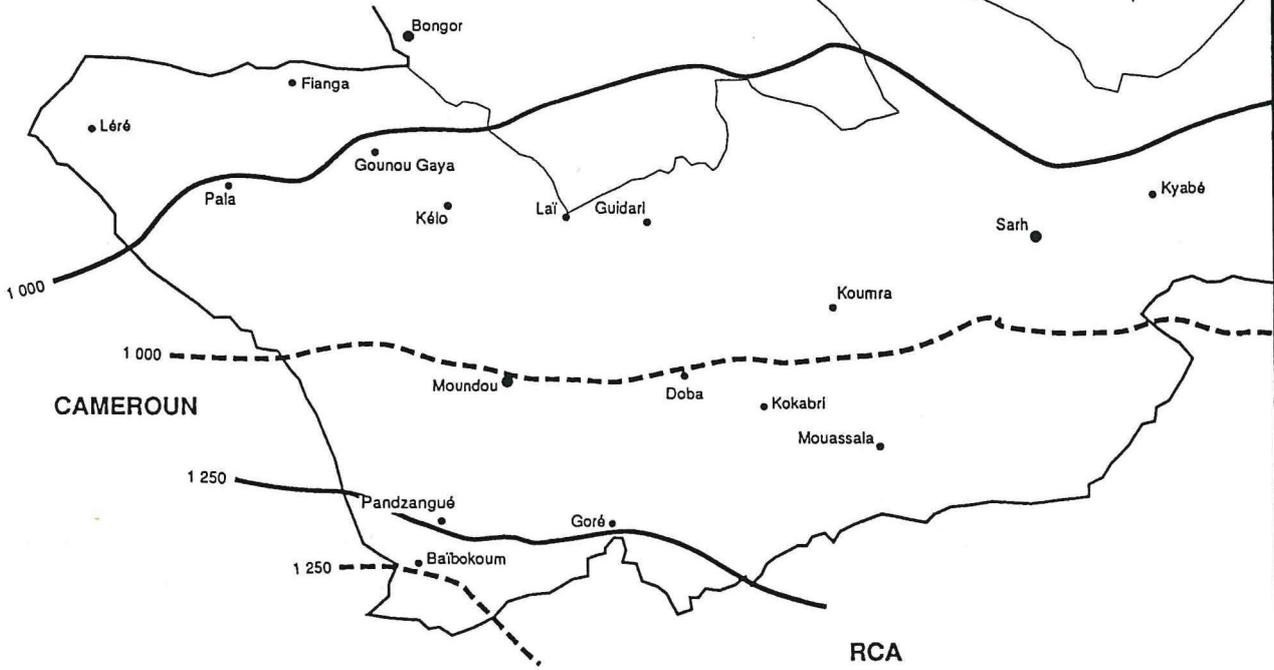
De manière plus localisée, au sein de la zone de plaines non inondables, apparaît enfin de plus petites unités morphologiques s'apparentant à des koros¹.

¹ Koro: partie supérieure des plateaux, sableuse ou convertie en cuirasse latéritique.



Carte n°2

EVOLUTION DES ISOHYETES 1000 ET 1250 ENTRE 50-67 ET 68-85

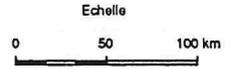


CFDT/SEE Infographie

Légende :

- Moyenne 50-67
- - - Moyenne 68-85

Source Arhmet Niamou



A l'exception de la zone des plaines alluviales du Nord, caractérisée par des sols hydromorphes argileux, **la majeure partie des sols est de nature légère et faiblement structurée.** Les sols ferrugineux tropicaux, lessivés et ferralitiques faiblement dessaturés sur matériaux sablo-argileux, couvrent la plus grande partie du territoire au centre de la zone soudanienne. Les zones de montagnes et de plateaux localisées à l'Ouest et au Sud font place à des sols d'érosion et de cuirasses peu favorables à la culture.

carte évolution des isohyètes

Au plan climatique, un gradient Nord Sud est assez marqué et fait apparaître les variations des précipitations annuelles allant de 850 mm/an au Nord à plus de 1250 mm/an au Sud. Cette différenciation en terme de pluviométrie annuelle s'accompagne d'une variation de la durée de la période sur laquelle sont réparties ces précipitations. La carte ci-contre fait apparaître une évolution de la situation pluviométrique entre les périodes allant de 1950 à 1967, et de 1968 à 1985. Une tendance à la réduction des pluies est observable entre ces deux périodes de référence. Le climat de type soudanien, caractéristique de cette zone, présente également des variations inter-annuelles importantes qui obligent les paysans à adapter leurs systèmes de cultures.

La végétation qui se développe au sein de cet environnement physique s'apparente à de la savane arborée, à l'exception des bassins d'inondation du Logone et du Chari.

Au nord, la savane de type soudano-sahélien est faiblement arborée. Au centre, avec une pluviométrie supérieure à 1000 mm, c'est une savane plus fournie, caractérisée par *Isobertinia doka*². Progressivement vers le sud, la savane devient soudano-guinéenne et on y rencontre les premières forêts galeries propices à l'onchocercose et aux trypanosomiasés.

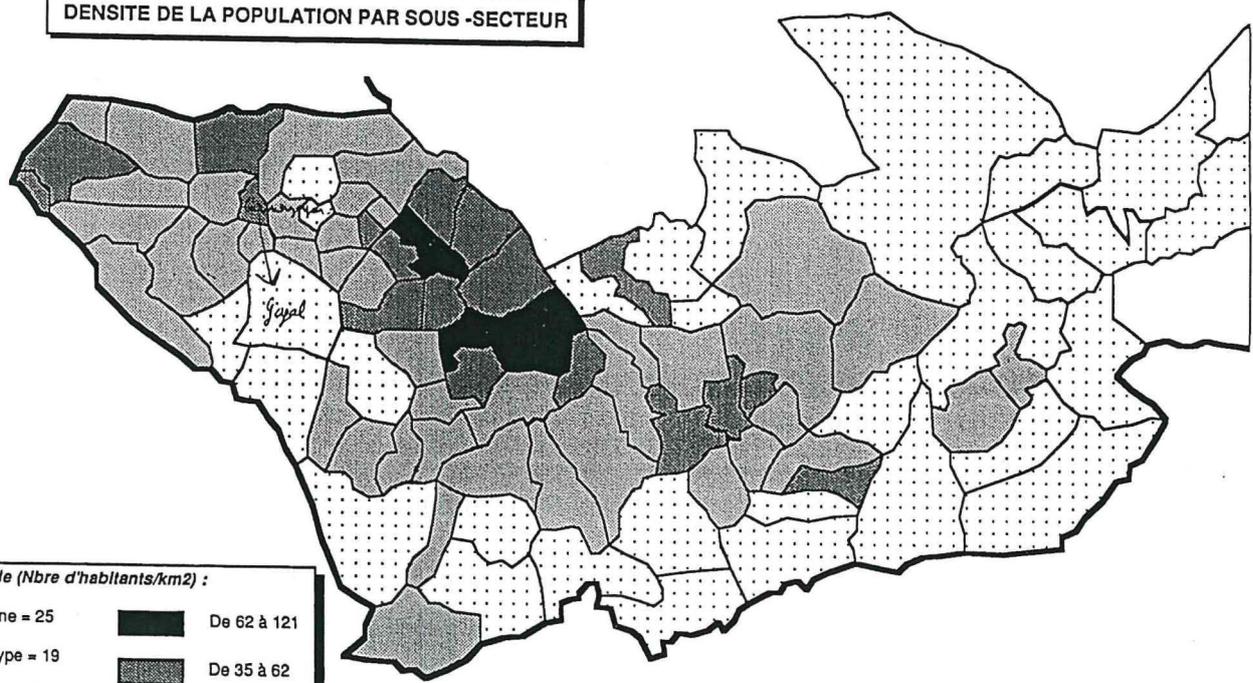
Le milieu naturel en question est de plus en plus sollicité par un environnement humain en forte croissance. En 1960, la population totale de la zone soudanienne était évaluée à 1,3 million d'habitants. Le recensement général de la population et de l'habitat, réalisée en 1993, chiffre aux environs de 2,5 millions le nombre d'habitants. Cette forte croissance n'est cependant pas homogène sur le territoire de la zone soudanienne. La dynamique de peuplement s'inscrit de manière bien visible sur la carte des densités qui figure ci-après, elle a été fortement influencée par les possibilités d'accès à l'eau en saison sèche et par l'insalubrité des zones très fermées de la forêt (trypanosomiasés).

- Un noyau central de peuplement relativement dense, avoisinant 80 habitants au km², caractérise les anciennes zones d'implantation, situées au centre et au nord et dans lesquelles se sont implantées les premières missions protestantes puis catholiques.
- Une bande méridionale beaucoup moins peuplée constitue une zone d'implantation nouvelle pour les migrants issus des zones précédentes. La densité y est encore faible, elle n'y excède pas 15 habitants au km².

2

L'Isobertinia doka est un arbre qui caractérise la formation végétale du type forêt claire.

DENSITE DE LA POPULATION PAR SOUS -SECTEUR



Légende (Nbre d'habitants/km2) :

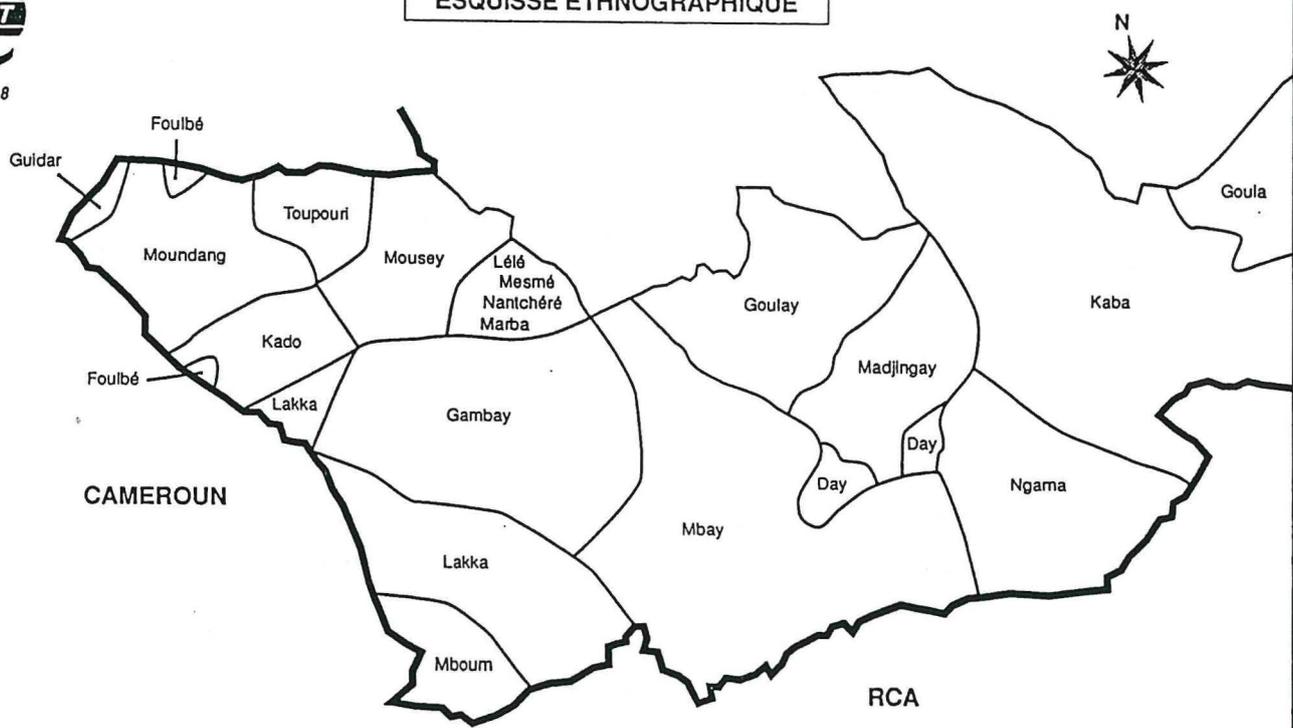
Moyenne = 25		De 62 à 121
Ecart type = 19		De 35 à 62
Minimum = 1		De 14 à 35
Maximum = 121		De 0 à 14

ONDR
S/D - zone soudanenne
Campagne 1989 / 90



Carte n°8

ESQUISSE ETHNOGRAPHIQUE

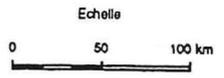


CFD/TSEE Intégration

Légende :

	Nom de l'ethnie
--	-----------------

Source RDPA



4.3.2. DIFFERENTS STADES DE DESEQUILIBRE ET DE DEGRADATION: Un niveau d'exploitation des ressources variable suivant l'ancienneté de l'occupation et le niveau de pression humaine.

Trois grands types de situations résument les différents stades d'évolution des agro-systèmes sous l'effet de la pression humaine en zone soudanienne. Au sein de chacun de ces grands stades, un certain nombre de distinctions est à faire en tenant compte de différents facteurs influençant les pratiques et les logiques d'exploitation des ressources naturelles:

- potentialités agro-écologiques (relief, sols plus ou moins argileux, sableux ou caillouteux, points d'eau permanents de surface),
- caractéristiques socio-historiques (importance culturelle des activités d'élevage, mode d'organisation de la société plus ou moins hiérarchisé),
- proximité de zones protégées (réserves de faune, forêts classées).

a. Premier stade: zones pionnières faiblement peuplées, zones d'attraction des migrations.

Le rapport besoins humains / ressources naturelles est largement favorable à l'homme, les jachères longues sont pratiquées systématiquement et les réserves foncières non exploitées sont grandes. Le problème de fertilité se pose peu, l'effort des paysans porte sur la défriche et le dessouchage permettant le labour attelé.

L'accès aux ressources en eau apparaît comme un facteur conditionnant fortement l'implantation des migrants et la défriche des terres périphériques des villages.

Les problèmes avec les éleveurs sont encore peu marqués dans ces zones de faibles densités qui constituent des aires de replis des troupeaux en fin de saison sèche.

Les zones considérées comme relevant de ce stade général constituent la bande méridionale de la zone soudanienne: Sud de la zone 2 (Mayo-Kebbi Centre), zone 4 (Beïnamar-Tapol), zone 8 (Baïbokoum) et Sud de la zone 5 (entre les deux Logones).

b. Second stade: espace proche du seuil d'équilibre, en voie de saturation.

Les ressources foncières sont de plus en plus rares, et les problèmes de fertilité commencent à s'amorcer sérieusement: striga dans les céréales, érosion en ravine, ensablement des bas-fonds. Conscients de la proximité de ce seuil, les agriculteurs développent des stratégies de marquage foncier qui provoquent l'apparition des premiers conflits entre cultivateurs.

Face à ce déséquilibre croissant, certains agriculteurs commencent à rechercher des terres à l'extérieur de leur territoire villageois d'appartenance. Les premiers départs en exode vers les zones précédentes s'amorcent pour ceux qui n'ont plus assez d'espace productif.

Les zones relevant globalement de ce stade constituent une bande centrale chevauchant le Nord de la zone 4 (Beïnamar-Tapol), le Sud de la zone 3 (Nord Moundou), le centre de la zone 5 (entre deux Logones), le centre de la zone 7 (Koumra) et la partie Ouest de la zone 9 (Sud et Est de Sarh).

c. Troisième stade: agro-systèmes villageois saturés.

Le phénomène d'épuisement des sols est porté au niveau des premières préoccupations des agriculteurs. La jachère en tant que telle disparaît, la culture continue, sans autre forme de fertilisation ce qui rend de plus en plus difficile la culture des céréales.

Le problème d'approvisionnement en bois de chauffe commence à se poser pour les femmes.

Un certain nombre de pratiques s'orientent vers une gestion plus rigoureuse des ressources: stockage et transport des résidus de culture, association agriculture-élevage, début de valorisation de la matière organique.

Mais globalement, ces solutions sont encore insuffisamment développées pour permettre de revenir effectivement à l'équilibre entre besoins et ressources. Recherche de terres dans les terroirs voisins ou départ vers les zones plus favorables au Sud, apparaissent comme des stratégies de plus en plus fréquentes, notamment de la part des plus jeunes exploitants qui cherchent à s'installer.

Les tensions foncières progressent évidemment dans un tel contexte, mais le système de gestion collectif pratiqué, et placé sous l'autorité des chefs de village, permet la réaffectation de parcelles sans trop de conflits.

Les frictions avec les éleveurs se font de plus en plus fortes, au niveau des espaces de bas-fonds, des points d'eau et des couloirs de passage qui ont progressivement perdu leur cohérence au niveau de l'espace supra-villageois.

L'ensemble de la zone 1 (Mayo-Kebbi Ouest), les deux tiers nord de la zone 2 (Centre du Mayo-Kebbi), le nord des zones 3 (Nord Moundou), 5 (entre les deux Logones) et 6 (Nord du Moyen Chari), présentent des caractéristiques générales faisant référence à ce stade de saturation.

d. Description générale des villages étudiés en fonction de leur situation

Les villages visités à l'occasion de la mission peuvent être répartis suivant ces différents types d'agro-systèmes. Cette classification générale figure au tableau ci-après:

TYPES D'AGRO-SYSTEMES	VILLAGES ET CAMPEMENTS VISITES
Agro-systèmes de zone pionnière faiblement peuplée.	MASSA, MOYO, NDJOY, BEBOUNGAYE, BEBOTO (campement).
Agro-systèmes proches du seuil d'équilibre, en voie de saturation.	N'GOKO, BOGOYE, WESSENGTAINA, DJOLI, PALAKOUNDJA, ZEBLE
Agro-systèmes villageois saturés.	BEYAMA, TALA 1, FOLI YACABO, DJIKET-PEUL, TCHANAR, DONANGDA

Les tableaux qui figurent aux pages suivantes livrent des informations plus spécifiques à chacune des situations villageoises dans lesquels les entretiens ont été conduits. Outre leur localisation au sein du zonage présenté dans la première partie du rapport, ils mettent plus spécifiquement en relief les paramètres suivants:

- le niveau de pression exercé sur les ressources naturelles à partir des densités de population estimées,
- les caractéristiques de l'élevage pastoral,
- l'orientation générale donnée aux systèmes de culture,
- la place des facteurs d'insécurité dans la vie de ces villages.

i. Villages en situation d'agro-systèmes de zone pionnière faiblement peuplée

	Densité approx. estimée hab/km ²	Localisation dans le zonage z. soudanienne	Caractéristiques de l'élevage pastoral	Orientation générale des systèmes de culture	Facteurs d'insécurité
MASSA	15-30	7	Présence de transhumants.	Coton arachide.	Bergers armés venus du Nord.
NDJOY	15-30	4	Troupeaux en augmentation.	Coton.	Forte insécurité, affrontement rébellion contre armée régulière
MOYO	20	9	Transhumants avec cas de sédentarisation.	Coton-arachide.	Bergers armés venus du Nord.
BEBOUNGAYE	20	5	Transhumants. Faible sédentarisation.	Coton-céréales.	Ancienne zone de rébellion, bergers armés actuellement.
Campement BEBOTO	20	5	Elevage agro-pasteurs arabes.	Coton-céréales.	Ancienne zone de rébellion.

ii. Villages en situation d'agro-systèmes proches du seuil d'équilibre, en phase de saturation

	Densité estimée hab/Km ²	Localisation dans le zonage z. soudanienne	Caractéristiques de l'élevage pastoral	Orientation générale des systèmes de culture	Facteurs d'insécurité
NGOKO	50	2	Accueil de transhumants par les sédentaires quelques troupeaux villageois.	Coton en augmentation.	Limité aux coupeurs de route.
BOGOYE	50	2	Agro-pasteurs sédentaires et troupeaux villageois importants.	Coton en augmentation.	Limité aux coupeurs de route.
WESSENGTAINA	70	3	Transhumants de passage. Noyaux d'élevage villageois en constitution.	Coton-céréales.	Bergers armés venus du Nord.
DJOLI	30	6	Noyaux d'élevage villageois. Transhumants missiriés.	Coton-arachide.	Bergers armés venus du Nord.
PALAKOUNDJA	25	4	Tension avec les éleveurs. Troupeaux villageois peu nombreux.	Coton en diminution. Céréales.	Front de rébellion. affrontement avec militaires.
ZEBLE	50	2	-	Coton-riz.	Limité aux coupeurs de route.

iii. Villages en situation d'agro-systèmes saturés

	Densité approx. estimée hab/km2	Localisation dans le zonage z. soudanienne	Caractéristiques de l'élevage pastoral	Orientation générale des systèmes de culture	Facteurs d'insécurité
BEYAMA	50	5	Présence de transhumants arabes missiriés.	Coton-céréales.	Bergers armés venus du Nord.
TALA	100	3	Pas de transhumant. Problème d'eau pour le bétail.	Coton en régression.	Zone récente d'opération entre militaires et rébellion.
FOLI YACABO	50	1	Elevage villageois transhumants dans la réserve de faune.	Coton-céréales. Pêche lacustre.	Vol de bétail.
DJIKET PEUL	60	2	Agro-pasteurs sédentarisés et association agriculture-élevage.	Coton-maïs.	Limité aux coupeurs de route dans l'aire de transhumance.
TCHANAR	110	3	Transhumants courte durée pas de troupeaux villageois.	Coton en régression par manque de fertilité et d'insécurité	Zone récente d'opération entre militaires et rébellion.
DONANGDA	134	3	Transhumants faiblement présents	Coton en régression par manque de fertilité et surface saturée.	Zone récente d'opération entre militaires et rébellion.

4.4. DES SYSTEMES D'ORGANISATION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES QUI SE STRUCTURENT SUR DES BASES SOCIALES ET TERRITORIALES.

4.4.1 UNE GRANDE DIVERSITE D'USAGERS VALORISANT LES RESSOURCES NATURELLES SUIVANT DES LOGIQUES D'EXPLOITATION QUI LEUR SONT PROPRES

L'exploitation des ressources naturelles relève de groupes sociaux très divers dans la zone soudanienne: agriculteurs sédentaires fortement ancrés sur leurs terroirs, agro-pasteurs transhumants utilisant un espace plus étendu incluant notamment des aires de transhumance saisonnières, pasteurs plus mobiles transitant temporairement dans la zone et provenant parfois des pays voisins, pêcheurs plus ou moins spécialisés, quelques "bûcherons-charbonniers" au bord des axes routiers à proximité des villes et des bourgs ruraux les plus importants...

Les modes d'exploitation de ces différents types d'utilisateurs s'adressent à des ressources différentes, ces groupes répondant à des logiques d'exploitation plus ou moins consommatrices des ressources et plus ou moins bénéfiques au milieu local. Les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources sont réinjectés localement, ou réinvestis dans des proportions variables à l'extérieur de la zone. Les facteurs économiques et sociaux sont au cœur de ces logiques puisqu'ils constituent des éléments déterminants qui motivent la plupart des stratégies et des pratiques de ces acteurs dans l'exploitation des ressources.

Le tableau de la page suivante brosse un éventail non exhaustif de cette diversité des utilisateurs et des logiques d'exploitation qui les caractérisent au sein de la zone soudanienne.

PRINCIPAUX TYPES D'USAGERS ET LOGIQUES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Types d'usagers principaux	Nature des ressources exploitées	Localisation spécifique dans la zone soudanienne	Mode de valorisation propre des ressources	Entraves à une meilleure gestion des ressources
Agriculteurs en culture manuelle	terre, bois, eau,	Forte dans toutes les zones	Interne au milieu local	Accès aux moyens de production: foncier, cult. attelée, intrants.
Agriculteurs en culture attelée	terre, bois, eau, pâturage	Diffus surtout en zone coton	Interne, mais revenu coton exporté en partie	Association agriculture élevage insuffisante
Agro-pasteurs sédentaires +- transhumants	terres, bois, eau, pâturage	surtout Pays fulbé et moundang	Interne au milieu local	Accès aux moyens de production limités hors coton
Pasteurs semi-nomades ou nomades	pâturage, eau	zones avec points d'eau et faiblement peuplées	Externe au milieu local	Absence d'espace de fixation et sécurisation foncière. Conflits
Pêcheurs-agriculteurs-éleveurs	poisson des lacs et des rivières	rives et lacs du Logone, Chari et Mayo Kebbi	Interne au milieu, commercialisation locale	Accès à des moyens de production adaptés
Pêcheurs professionnels haoussa	poissons des lacs et des mayo	rives et lacs du Logone, Chari et Mayo-Kebbi	Externe au milieu vers bourgs ruraux	Faible intégration dans les sociétés locales Conflits
Bûcherons-charbonniers-agriculteurs	bois de chauffe et d'oeuvre (perches)	Proximité bourgs ruraux, axes routiers Sahr, Moundou, Kélo, Pala et Léré	Externe au milieu rural	Faible organisation de la commercialisation
Chasseurs-agriculteurs locaux	gibier	diffus et particulier dans le cas des réserves de faune	Interne au milieu	Législation contestée et inadaptée.
Chasseurs-braconniers	gibier	principalement réserves Binder Léré	Externe au milieu local	Législation non respectée et contrôle local insuffisant
Commerçants	bois et produits de cueillette	autour des pôles économiques locaux, marchés	Externe au milieu local	Manque de règles et de contrôle par les acteurs locaux.
Vendeurs d'eau	eau potable	dans les zones où l'accès à l'eau est difficile ex. Nord Moundou	Externe au milieu local (échange eau contre céréales).	
Femmes	eau domestique et potable, bois, terre et produits de cueillette	sur l'ensemble de la zone avec des variantes suivant les sociétés	Interne au milieu local	Accès aux ressources pas toujours reconnu foncier notamment.

Les perspectives d'évolution des pratiques d'exploitation des ressources mises en oeuvre par ces différents types d'usagers dépendent, pour une large partie, de solutions relevant de deux champs spécifiques:

- il apparaît indispensable d'agir d'abord sur les facteurs qui conditionnent les pratiques et les stratégies d'exploitation de la terre, de l'eau, du bois, de la faune et du pâturage. Ces facteurs relèvent en très large majorité du domaine du développement économique et social, il est donc nécessaire de se pencher sur ces questions si l'on veut faire évoluer durablement les pratiques (accès au crédit pour faciliter une plus grande association agriculture-élevage par exemple...). Les échecs d'un grand nombre de politiques de protection de l'environnement sont liés au fait qu'elles se limitent à des actions qui atténuent pendant un temps et artificiellement les effets de la dégradation du milieu. Dans ces conditions, les phénomènes de dégradation se reproduisent ensuite dans les mêmes dimensions si l'on n'agit pas sur leurs causes profondes.
- parallèlement, au fur et à mesure que les conditions d'exploitation peuvent évoluer, il s'agit d'accompagner une transformation des règles et de l'organisation de la gestion. On ne peut, par exemple, envisager un dispositif de mise en réserve d'un espace pastoral ou d'une réserve de faune que dans la mesure où il est possible de proposer en même temps un rééquilibrage des systèmes d'exploitation des usagers concernés par ces espaces.

4.4.2. LES SYSTEMES D'ORGANISATION EXISTANTS DANS LA ZONE SOUDANIENNE:

Deux grands types d'organisations locales participent aujourd'hui directement à la gestion des ressources naturelles dans la zone soudanienne:

- a - des organisations, souvent qualifiées de coutumières, assurent des fonctions de contrôle et de régulation de l'usage et de l'accès aux ressources naturelles,
- b - parallèlement, on observe l'émergence de structures nouvelles rassemblant des ruraux mobilisés autour de la résolution de problèmes spécifiques de gestion de l'espace ou de telle ou telle ressource.

a. Les modes d'organisation propres à chaque groupe social en présence:

Différents niveaux d'organisation socio-géographiques sont concernés par l'exploitation et la gestion des terres, de l'eau, des bois et des pâturages. Ils constituent des échelles emboîtées et relèvent de centres de décisions multiples :

- chef d'exploitation au niveau des unités de productions familiales,
- notables et responsables traditionnels au niveau des collectivités villageoises,
- responsables administratifs et coutumiers au niveau supra-villageois (Canton, Arrondissement).

Améliorer les modes de gestion des ressources existants suppose donc que l'on conserve suffisamment de souplesse pour intégrer les niveaux d'organisation qui correspondent à la nature des problèmes concrets rencontrés.

Les entretiens réalisés avec les chefs de villages, les chefs de canton des groupes sédentaires, les chefs de campements et les chefs de groupements des éleveurs fulbé et arabes, font apparaître des modes de structuration bien distincts. Chaque groupe social dispose de réseaux de centres de décision qui lui sont propres. Les niveaux de responsabilités sont bien identifiés à différentes échelles, notamment en ce qui concerne l'exploitation et les règles de gestion des ressources naturelles.

Les tableaux ci-après fournissent un aperçu des modes de structuration de quelques uns des groupes sédentaires et des groupes de pasteurs qui peuplent la zone soudanienne et en utilisent les ressources.

PARTICULARITES DES SYSTEMES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR QUELQUES SOCIETES AGRAIRES DE LA ZONE SOUDANIENNE

EXEMPLES DE SITUATIONS CHEZ CERTAINS GROUPES SEDENTAIRES DU MAYO-KEBBI

TYPE DE SOCIÉTÉ	DÉTENTEUR DE L'AUTORITÉ FONCIÈRE	RELAIS LOCAUX D'INFORMATION ET DE POUVOIR	AIRE D'INFLUENCE	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE GESTION
Groupe MOUNDANG	Gong	Passeri ou Piliang, chef de terre au pouvoir limité, "ministre des cultures"	Canton et aires d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> • répartition parcelles cultivables • autorise installation ou stationnement temporaire des autres groupes. • perception taxes de pâturage éleveurs de passage
Groupes KADO (Pala) et PEVE (Doué)	Pouyan chef de terre au niveau de chaque village. Pas de structure pyramidale	Chef de village : son pouvoir se limite aux fonctions politiques et administratives. Doit avoir l'aval des chefs de terre.	Village et canton	<ul style="list-style-type: none"> • répartition de la terre. • autorisation de l'installation d'une nouvelle communauté sur ses terres.
Groupe TOUPOURI Fianga, Tikem, Youé	Wang Doré Chef de canton Chef de village	Chef de terre Chef de village	Etendue jusqu'au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • reconnaissance de la propriété individuelle
Groupe KERA plaine de Tikem	Structuration proche du système Toupouri	Chef de terre Chef de village	Canton de Kéra	<ul style="list-style-type: none"> • appropriation individuelle des parcelles. • droit de vente et de location du propriétaire • terres sans maître appartiennent au chef de terre
Groupe FULBE, Lamidat de Binder	Lamido entouré de sa cour, dispose des terres Premier ministre Waikilou	Chef de village Lawané, Chef de quartier Djaoro	Canton de Binder	<ul style="list-style-type: none"> • gestion très centralisée du pouvoir. • nomination des chefs de village. • régulation de l'accès au foncier et au pâturage dans le Lamidat

SITUATION CHEZ QUELQUES GROUPES SEMI-SÉDENTAIRES ET NOMADES

TYPE DE SOCIÉTÉ	DÉTENTEUR DE L'AUTORITÉ FONCIÈRE	RELAIS LOCAUX D'INFORMATION ET DE POUVOIR	AIRE D'INFLUENCE	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE GESTION
Groupe semi-sédentaire FULBE	Chef de groupement Fulbé, accès au foncier sur les sites d'implantation. Reconnu par l'administration	Ardo ou chefs des ferick (1) et garants reconnus par l'administration	A cheval sur plusieurs cantons	<ul style="list-style-type: none"> • règlement des conflits. • contact avec l'administration de la préfecture et la gendarmerie • organisation de la transhumance
Groupe nomade M'BORORO	Chef de groupements M'Bororo pas d'accès au foncier, mais représentant reconnu par l'administration	Ardo ou chefs de ferick	A cheval sur plusieurs pays	<ul style="list-style-type: none"> • règlement des conflits. • contact avec les autres groupes pastoraux. • organisation des déplacements.
Groupe des pasteurs arabes MISSIRE	Cheick entouré de ses conseillers moustachar	Garants reconnus par l'administration Chefs de fericks ou Boulama	A cheval sur plusieurs régions	<ul style="list-style-type: none"> • interlocuteur auprès de l'administration

(1) Férick, terme utilisé pour désigner les campements des éleveurs sédentaires ou transhumants (groupe de résidence d'un nombre de famille variable suivant les groupes pastoraux et les ressources pastorales et hydrauliques disponibles pour les troupeaux).

i. Organisation propre aux groupes sédentaires:

Au niveau des groupes sédentaires, en relation avec les chefs de village et les chefs de terre, le chef de canton joue un rôle déterminant dans la définition et le contrôle de l'accès au foncier, parfois au pâturage, et dans certains cas en ce qui concerne la gestion des feux.

Comme l'explique le chef de canton de Torrock "...les grandes décisions sont prises en brousse avec les conseillers, chefs de famille un peu âgés, sans les femmes. On décide des grandes décisions, ce qu'il faut faire pour éviter ceci ou cela: limiter le montant de la dot... organiser une chasse traditionnelle... distribuer la terre à ceux qui arrivent... régler les conflits entre agriculteurs... se battre contre les feux de brousse... Tous les chefs de villages doivent y participer."

En même temps, investis de la chefferie coutumière et considérés comme des relais locaux de l'administration, ces centres de décision sont les interlocuteurs de la plupart des intervenants: administration, services techniques, projets, ONG...

ii. Organisation propre aux groupes pastoraux:

Les groupes pastoraux se caractérisent par un mode de structuration parallèle au précédent, mais il est en général structuré sur la base d'espaces plus larges, débordant des échelles administratives (cf. Lamido, sarkin sanou, ardo et chefs de ferick chez les fulbé notamment).

Ces centres de décisions, bien que plus distants dans l'espace, sont en relation étroite et gèrent différentes questions liées à la gestion et l'exploitation des ressources: mouvements des troupeaux, information sur l'état des pâturages et la localisation des zones à risques.

Les responsables en question remplissent aussi la fonction de relais administratif en ce qui concerne la collecte des impôts notamment.

Le lamido joue un rôle central dans l'organisation et la cohésion du groupe comme l'indique le chef de groupement fulbé de Pala: "...la taille des campements varie entre 50 et 500 personnes. Chaque race (lignage) a son chef, son ardo. Ils envoient des observateurs, des garso qui voient s'il y a des pâturages et de l'eau et ils prennent contacts avec les ardo de ces lieux..."

Quand il y a des M'bororo qui viennent ici, je suis leur chef et je les conduis auprès du Sous-Préfet... Quand ils sont loins d'ici, à 60-70 km, ils sont présentés au chef de canton par les ardo sur place...

Parmi les races qui viennent ici, il y a des têtes dures qui peuvent ne pas respecter cette organisation, mais mon rôle c'est de les trouver et de les convaincre de regagner la bonne voie..."

Les actions menées par les services, les projets et les ONG en faveur des ces groupes de pasteurs sont pratiquement inexistantes. Malgré cet isolement, de remarquables adaptations se font parfois jour au niveau des systèmes de production: sédentarisation, culture continue grâce au fumier, équipement autonome en moyens de culture attelée, cultures de coton dans certains cas...

iii. Conclusion:

Les systèmes de gestion propres à ces différents groupes sociaux sont en définitive encore bien actifs dans la zone soudanienne en ce qui concerne notamment la gestion et la régulation de l'accès au foncier, au pâturage et à la pêche.

Conformément à certaines études réalisées récemment sur le foncier, les systèmes de production et la gestion de la réserve de faune dans l'Ouest, il est évident que les décideurs locaux jouent un rôle déterminant dans la gestion du foncier et la résolution des conflits entre usagers de l'espace et des ressources.

Ces organisations locales de gestion des ressources naturelles apparaissent d'autant plus fonctionnelles et actives que les sociétés qui les ont mises en place sont centralisées. C'est en particulier chez les Moundang et les Fulbé sédentarisés que l'on observe les règles de gestion les plus sophistiquées. Le système de régulation de l'accès au pâturage de la bordure du lac de Léré, le déplacement des jachères organisé en blocs de pâturage dans certains villages Moundang constituent des exemples particulièrement explicites de ce point de vue.

Ces différents éléments démontrent bien également la complexité de la situation. Celle-ci met en lumière **un certain nombre d'interlocuteurs avec qui il est fondamental de travailler** pour que les décisions d'aménagement et de gestion des ressources qu'il accompagne soient reconnues et respectées par les différents groupes d'usagers concernés.

Les différents réseaux de décision et de diffusion des informations qui caractérisent les groupes d'usagers, **fonctionnent en parallèle sans guère de relations entre eux**. Seuls les conflits liés aux dégâts des cultures constituent des occasions de contact ou plutôt de confrontation entre eux.

Dans ces situations, les différentes parties en présence accusent les autorités administratives et judiciaires de ne pas remplir leur mission d'arbitrage avec suffisamment d'objectivité et de sérieux.

b. L'émergence de nouvelles organisations paysannes intervenant dans la gestion des ressources naturelles:

Parallèlement aux structures coutumières de contrôle et de régulation des ressources, se constituent également aujourd'hui des formes nouvelles de structures rassemblant des acteurs divers en vue de mieux gérer tel ou tel espace ou telle ou telle ressource.

Encore peu nombreuses, ces structures sont plus ou moins formelles, en général sous forme d'association d'usagers, et leur origine est plus ou moins suscitée par les intervenants locaux. On citera cinq exemples intéressants dans ce sens, rencontrés dans la zone soudanienne:

- **Une association de protection de l'environnement à Léré:**
L'APDEVE est une association qui fédère une quarantaine de clubs organisés à l'échelle d'un certain nombre de villages du Mayo-kebbi Ouest. Ces clubs travaillent sur la protection du milieu, contre l'érosion et les feux de brousse; ils mènent un certain nombre d'actions de reboisement.
- **Des groupements de pêcheurs dans l'Ouest** se sont constitués pour mieux gérer leur approvisionnement en intrants et protéger les ressources de leur lac.
Dans la région de Léré, des groupements de pêcheurs se sont organisés pour protéger les bordures du lac et les reboiser, gérer la ressource en poissons, pratiquer la pêche en commun sur le Lac de Doué et mieux maîtriser la commercialisation et l'approvisionnement.
- **Une commission cantonale de gestion de l'espace à Béré:**
Dans la Préfecture de Laiï, à Béré, une commission cantonale s'est constituée pour traiter plus efficacement les questions de gestion de l'espace et de règlement des litiges. Cette initiative montre qu'il existe là la volonté d'ouvrir le dialogue entre agriculteurs et éleveurs. Cette instance cantonale réunit le chef de canton, le représentant des pasteurs (chef de ferick), et différents représentants des producteurs agriculteurs et éleveurs. Chacun des membres de ce comité s'engage devant les autres à respecter la plus grande objectivité dans les points de vue exprimés lors des règlements des litiges. La difficulté semble être liée au fait que l'administration n'a, pour l'instant, pas répondu à la demande de reconnaissance juridique formulée par ces acteurs locaux.
- **Une association pour la promotion de l'aménagement des vergers et du petit élevage à Koumra:**
Parmi les nombreuses associations qui se constituent actuellement dans la zone soudanienne, certaines affichent très clairement parmi leurs objectifs, celui de la protection des espaces boisés, du reboisement. On citera à ce titre l'Association pour le Développement de l'Espace Végéto-pastoral du Sahel, mise en place depuis 1994 dans la région de Koumra qui veut s'attacher au développement de l'environnement et du petit élevage.
- **Une association des éleveurs peuls du Logone Occidental à Moundou:**
L'AEP/LOC s'est constituée en 1994, elle réunit les éleveurs peuls des différentes sous-préfectures du Logone Occidental autour d'un objectif global de défense des intérêts de ses membres. L'AEP/LOC met en particulier en avant la volonté de travailler concrètement à l'amélioration de la gestion de l'espace: "*créer une entente entre les éleveurs et les agriculteurs, un climat de confiance dans le cadre du respect des pistes de transhumance et des champs...*".

L'émergence de ces nouvelles organisations locales, mobilisées pour la gestion des ressources naturelles, montre bien le dynamisme des populations de la zone soudanienne. Il faut noter que ces associations semblent en général se créer à l'initiative de promoteurs retraités ou urbains qui animent à leur niveau la réflexion sur une échelle relativement restreinte. A l'instar de nombre d'ONG en cours de création dans le pays, elles constituent aussi parfois des instruments utilisés dans leurs stratégies par des leaders politiques locaux.

On doit par conséquent considérer que ce nouveau type d'acteurs de la gestion des ressources naturelles rassemble des interlocuteurs qu'il s'agira de prendre en considération dans le cadre des actions du programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne, au même titre que les autorités locales villageoises et extra-villageoises.

Ces organisations constituent des partenaires qu'il importerait d'identifier plus finement sur le terrain. Celles qui se montreront effectivement motivées pourront véritablement devenir des partenaires actifs susceptibles de démultiplier et de rendre durables les actions accompagnées par le programme à proposer.

4.5. DES PRIORITES PAYSANNES AXEES SUR UNE COUVERTURE DES BESOINS ESSENTIELS A COURT TERME QUI DETERMINENT SOUVENT LES PRATIQUES D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.

Les préoccupations prioritaires exprimées par les ruraux rencontrés à l'occasion de cette étude sont polarisés par la recherche urgente d'une amélioration de leurs conditions de vie qu'ils considèrent comme de moins en moins supportables.

Mais en dehors de ces priorités relevant principalement des domaines social et économique, le souci d'une meilleure gestion des ressources en sol n'est pas absent de ces préoccupations à court terme, de même que la volonté d'en finir avec les conflits entre usagers des ressources.

De manière hiérarchisée, les préoccupations les plus souvent exprimées par les villageois rencontrés couvrent quatre grands champs:

- C'est par dessus tout, **le problème de l'insécurité qui est systématiquement posé**: pression des rebelles et des militaires, vols de bétail, pillage des cultures par certains groupes de bergers arabes armés, coupeurs de route...
- **Au plan social, les préoccupations essentielles** vont à la nécessité de développer les infrastructures socio-sanitaires, d'hydraulique villageoise et de scolarisation. Les collectivités investissent déjà une large part des revenus tirés de la culture du coton pour améliorer leur situation dans ces domaines.
- **L'amélioration des conditions de production apparaît comme un facteur déterminant dans l'orientation des modes d'exploitation des ressources naturelles. L'accès très difficile aux intrants agricoles, zoo-vétérinaires et à l'équipement agricole** renforce les dynamiques d'extensification des producteurs.
A l'aval, les producteurs perçoivent fortement la nécessité de mieux s'organiser afin de tirer un meilleur parti de la commercialisation de leurs productions.
- **Au plan de l'exploitation des ressources naturelles, deux faisceaux de préoccupation** ressortent des entretiens menés dans les villages et les campements:
 - **il s'agit d'abord de s'affranchir de la contrainte majeure d'épuisement des sols** qui se manifeste par l'installation du striga, l'érosion en ravine, l'ensablement des bas-fonds, la pénurie de pâturage et de bois.

- **mais il est également extrêmement urgent de trouver des solutions durables à la montée des conflits entre agriculteurs et éleveurs** consécutifs aux phénomènes de saturation de l'espace. Les situations très particulières rencontrées dans l'Est, suscitées par la présence des bergers armés s'inscrivent pour leur part dans d'autres types de problématiques.

Les problèmes majeurs soulevés par les ruraux villageois et éleveurs font l'objet de leur part d'analyses et de propositions plus ou moins concrètes et précises. Celles-ci sont présentées dans les pages qui suivent.

Même si les trois premiers domaines de préoccupations exprimées par les ruraux ne relèvent pas directement de la gestion des ressources naturelles, il est évident que par les contraintes que soulèvent la plupart des problèmes évoqués, leur résolution peut influencer directement les modes d'exploitation des ressources naturelles. En tout état de cause, ces facteurs doivent être intégrés dans une réflexion globale allant dans le sens d'une meilleure gestion des terroirs et de l'accompagnement de dynamiques locales.

4.5.1. RESOUDRE LE PROBLEME DE L'INSECURITE: PREMIER DEFI MAJEUR POUR PERMETTRE UN DEVELOPPEMENT DE LA ZONE SOUDANIENNE

Cette préoccupation est systématiquement exprimée par les villageois, les éleveurs et les autorités locales rencontrées.

Elle caractérise fortement la zone soudanienne et prend différentes formes qui ont déjà été présentées de manière détaillée plus haut.

Pour cette raison, ce phénomène majeur qui marque si profondément les conditions de vie des populations n'est rappelé ici que pour mémoire.

Les questions plus spécifiquement liées en revanche, à l'insécurité foncière et aux conflits entre agriculteurs et éleveurs seront abordées dans le chapitre suivant, consacré à l'analyse des préoccupations des populations en matière de gestion des ressources naturelles.

4.5.2. DES PREOCCUPATIONS SOCIO-SANITAIRES DE PREMIER PLAN EXPRIMEES PAR LES RURAUX

Les entretiens réalisés par la mission auprès des assemblées villageoises et des groupes de paysans et paysannes ont été volontairement centrés sur les problèmes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles. Force est de constater, que parmi les préoccupations exprimées avec beaucoup d'insistance par les ruraux rencontrés, figure très souvent en premier lieu le souci d'amélioration des conditions de vie.

L'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'accès à l'instruction et aux services de santé reviennent de manière très systématique au fil des entretiens réalisés.

a. Des besoins cruciaux en infrastructures hydrauliques

Ils sont particulièrement ressentis dans la zone Nord Kélo - Nord Moundou (3). Dans ces espaces en cours de saturation et où la profondeur des puits est importante et s'accroît avec l'assèchement des nappes superficielles, le besoin est tel qu'on observe parfois la mise en place de système de monétarisation de l'eau domestique. Certains commerçants, équipés de camion-citerne, échangent l'eau contre le mil auprès des villages éloignés des points d'eau permanents en saison sèche comme dans le secteur de Benoye.

Ailleurs, dans les zones de front pionnier, l'implantation des puits constitue une étape souvent incontournable pour permettre aux agriculteurs ou même à certains éleveurs de se fixer sur de nouveaux espaces encore disponibles en accédant ainsi à des terres fertiles. *"Le problème d'eau nous préoccupe car c'est la source de conflits, car partout où il y a des points d'eau, il y a des cultures. Mais il existe encore des secteurs libres avec du pâturage suffisant"*. Comme en témoigne le discours de cet éleveur, l'implantation des puits suppose une analyse stratégique à conduire avec les représentants de l'Etat pour s'assurer d'un certain équilibre dans la répartition des investissements publics entre les régions. Mais cette réflexion sur les priorités d'implantation doit également être élargie au niveau des représentants des différents groupes d'utilisateurs en tenant compte des "capacités d'accueil du milieu naturel".

Différents intervenants spécialisés, ayant pour mission de répondre à ces besoins en infrastructures hydrauliques villageoises, sont présents dans la zone soudanienne; on citera notamment GTZ Hydraulique Villageoise, BELACD, SECADEV. Mais généralement les appuis qu'ils effectuent sont insuffisants pour couvrir la demande actuelle exprimée en zone rurale.

Deux problèmes majeurs limitent en effet considérablement l'intervention de ces structures:

-la difficulté qu'elles ont à trouver des bailleurs de fonds susceptibles de financer des puits,

-l'absence de partenaires locaux: entreprises, artisans ruraux ayant les capacités de réaliser des ouvrages de qualité, et de gérer l'équipement et l'approvisionnement nécessaires à ce type d'activité de développement des infrastructures hydrauliques.

D'autre part ces interventions sont dépendantes de financements extérieurs et conçues suivant des logiques de projets. De ce fait, à leur terme il est probable que la plupart de ces intervenants ne seront pas en mesure de pérenniser la fonction qu'ils remplissent actuellement. Il leur sera difficile de transmettre véritablement leur savoir faire, mais aussi leurs infrastructures, leur matériel et les ressources humaines qu'ils ont contribué à former, à des opérateurs locaux capables d'accompagner dans la durée la demande des prochaines années.

Pour palier à cette préoccupation BELACD oeuvre dans une direction intéressante à suivre, dans laquelle il cherche à accompagner l'émergence d'un groupement d'artisans puisatiers. Cette expérience prometteuse est en cours dans la région de Moundou, elle devrait inspirer les intervenants concernés sur Pala et Sarh.

Cette orientation essentielle axée vers l'appui à l'émergence d'entreprises locales ou de groupements d'artisans puisatiers, devrait également être accompagnée par la recherche dans le domaine des technologies adaptées. Les modèles de puits actuellement réalisés par les projets comme la GTZ présentent des garanties techniques excellentes, mais leur coût d'une part et le matériel nécessaire à la construction d'autre part, ne permettent pas d'espérer ni reproductibilité ni appropriation par des puisatiers locaux. Un travail de recherche est donc à entreprendre pour identifier d'autres technologies plus adaptées aux réalités économiques locales.

Sur cette question des possibilités de financement des ouvrages d'hydraulique villageoise, les agriculteurs interrogés affirment en général pouvoir financer en grande partie eux-mêmes de tels investissements collectifs, dans la mesure où un système de crédit adapté leur permettrait de répartir les remboursements dans le temps.

b. Des besoins fondamentaux en matière d'infrastructures et de services sanitaires et scolaires.

Les ruraux interrogés dans le cadre de cette étude font largement part des attentes qu'ils fondent également en matière d'amélioration des services et des infrastructures socio-sanitaires.

Ils expriment des demandes fréquentes en ce qui concerne les constructions et la mise en service d'écoles et de dispensaires qui pourraient assurer un meilleur avenir à leurs enfants et protéger leur santé.

La difficulté est souvent, pour les ruraux, de négocier la mise à disposition d'agent de santé ou d'instituteur par l'Etat. Ils ne perçoivent pas non plus, de quelle manière l'Administration effectue les arbitrages en vue d'affecter ces services à une localité donnée plutôt qu'à une autre. En ce qui concerne les écoles, on observe que beaucoup de villages visités ont de fait déjà devancé la réponse du service public en constituant des écoles spontanées. Celles-ci fonctionnent avec des moyens extrêmement limités, mobilisés de manière quasi exclusive par les villages.

Ce problème de scolarisation se pose aussi au-delà de l'école villageoise. Le coût des frais de scolarité est jugé de plus en plus inaccessible à partir du moment où il faut envoyer les enfants chez un logeur à la Sous-Préfecture pour entrer au collège.

c. Dans tous les cas les initiatives locales existent au niveau des collectivités villageoises et s'amorcent des systèmes de financement des investissements locaux:

D'une manière générale, la plupart des villages rencontrés investissent souvent une large part des revenus cotonniers dans la réalisation d'infrastructures et de services socio-sanitaires collectifs permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

Les ristournes coton font très fréquemment office de budget collectif destiné à financer ces réalisations. Dans certains cas, des financements complémentaires sont mobilisés sous la forme de cotisations spécifiques à chaque chef de famille.

De ce point de vue, de manière tout à fait autonome, les villages identifient leurs priorités, recherchent des partenaires, constituent un budget et l'affectent à des réalisations collectives d'intérêt public. Ce fonctionnement, dont les mécanismes de décision sont difficiles à percevoir au travers d'une étude rapide comme la notre, montre néanmoins que les organisations villageoises existantes dans la zone soudanienne font preuve d'une capacité de développement qui est loin d'être négligeable.

A l'avenir, il s'agira donc de renforcer ces capacités d'organisation propre, en matière de diagnostic, de recherche de financements locaux et externes, et de négociation avec l'extérieur (notamment vis à vis de l'administration et des collectivités villageoises voisines avec lesquelles il faudra dans ce domaine en particulier, développer des alliances et rechercher des complémentarités au niveau intervillageois).

4.5.3. AMELIORER LES CONDITIONS ECONOMIQUES DE PRODUCTION PAR UN ACCES PLUS DIRECT AU CREDIT ET UN MEILLEUR CONTROLE DES FILIERES D'APPROVISIONNEMENT ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

L'environnement économique dans lequel est plongée la zone soudanienne influe directement sur les modes d'exploitation des ressources naturelles pratiqués par les ruraux. Dans le contexte actuel, l'accès très difficile aux intrants agricoles, zoo-vétérinaires et à l'équipement agricole n'incite aucunement les producteurs à aller vers les systèmes de production plus intensifs qui pourraient assurer une meilleure régénération du potentiel naturel.

a. Une forte insatisfaction générale ressentie par les paysans vis à vis des services techniques:

Les entretiens réalisés montrent que globalement les ruraux ne sont pas satisfaits des services mis à leur disposition pour améliorer ces conditions de production.

Certaines critiques paysannes vont très loin et remettent en question la crédibilité même des agents de l'Etat qui ont pour mission de conseiller les populations:

"Quand on veut avoir un appui, notre problème c'est de pouvoir aller mouiller les barbes des gens à la ville. Pour le marché coton, cette année par exemple, on a déjà envoyé deux fois le président de l'Association Villageoise, ils ne sont pas encore venus et nous sommes en février... Mais on sait bien que pour qu'ils envoient le camion il faudra laisser 20.000 Fcfa à ces gens (d'autres villages voisins ont déjà été servis en faisant comme ça)..."

Même quand on va voir ces services, si tu n'as pas à lui donner pour le thé, pour la cola, ils vont te dire: "laisses-moi, j'ai autre chose à faire". Si tu peux lui donner un peu d'argent, il va te recevoir."

Si tu as dix têtes de boeufs dans un enclos, attachés, les forestiers vont t'amender en invoquant le droit d'abattage des arbres qui ont servis à faire l'enclos. Ils disent qu'il s'agit d'une taxe d'environnement pour avoir dégradé l'environnement. En fait on te fait payer la taxe sans te donner de reçu, et plusieurs équipes de forestiers se succèdent ainsi en prélevant 2.000 à 2.500 F pour un troupeau de 10 têtes, 15.000 F pour un troupeau de 100 bovins..."

Ces propos expriment bien à quel point dans de telles situations, les services concernés sont perçus avec une véritable défiance de la part des paysans.

C'est en définitive l'ONDR qui semble être le service le mieux perçu et qui assure la plus grande proximité dans le conseil à la production, même si son mode de structuration ne permet pas à ses agents d'être véritablement au service des paysans.

b. Des intrants agricoles et vétérinaires introuvables ou inaccessibles:

Les producteurs soulignent de manière unanime l'importance des intrants agricoles et vétérinaires pour une meilleure gestion des ressources naturelles et en même temps l'absence de systèmes de distribution adaptés:

Pour nombre d'agriculteurs: *"l'amélioration de la productivité des sols dépend étroitement du prix et de la possibilité d'achat des engrais."... "on cultiverait beaucoup plus de coton si on pouvait acheter des graines en quantité et qualité"...*

Les éleveurs sont très préoccupés par les premiers résultats visiblement peu engageant pour eux, de la privatisation des services de l'Etat. *"Les vétérinaires ne viennent pas pour vacciner, ils disent que c'est trop loin et ils ne veulent pas aller dans nos campements... Il n'y a pas de stock de pharmacie. Le problème....., les éleveurs ne peuvent pas s'approcher des postes vétérinaires à cause des champs et le vétérinaire ne veut pas se déplacer et il n'a pas de médicament."...*

A l'examen des pistes d'amélioration possibles les éleveurs manifestent la volonté que puisse se constituer une organisation réunissant tous les éleveurs sans distinction. La référence à l'exemple de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricain fait figure d'exemple à leurs yeux. *"Nous envoyons nos animaux en R.C.A. pour séjourner quelques temps. Il existe là-bas des pharmacies co-gérées par l'Etat et les éleveurs."*

"Ils nous faut une autorisation de "vétérinaire indépendant" pour que nous puissions vacciner et soigner nous-mêmes nos bêtes. Dans d'autres pays, cela s'obtient si on en fait la demande auprès des services qui forment les auxiliaires comme c'est le cas en R.C.A."

Le problème de l'accès au tourteau de coton utilisé comme engrais et aliment du bétail fait aussi l'objet de débat au niveau des producteurs. La lourdeur des délais pour constituer et obtenir les commandes est une entrave sérieuse pour l'entretien des animaux de trait et les activités d'embouche, elle figure au premier plan des améliorations à apporter à l'organisation des producteurs.

c. Un équipement en matériel fortement limité par manque d'accès à des crédits adaptés (cf tome 1 de l'étude)

Les besoins en matériel agricole charrettes, charrues sont fréquemment exposés par les paysans. L'augmentation des prix de ces matériels suite à la dévaluation est à l'origine de cette insatisfaction.

Ils considèrent que sans système de crédit adapté aux conditions économiques du moment, le degré d'équipement ne pourra pas évoluer de manière significative. Ceci a des conséquences directes en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la plupart des techniques susceptibles d'améliorer la situation reposant sur la fonction de transport (matière organique, résidus de cultures, pierres pour les aménagements...).

d. A l'aval, une perception forte de la part des producteurs de la nécessité de mieux s'organiser (cf Tome 1 de l'étude)

Il s'agit pour eux de s'organiser pour tirer meilleur parti de la commercialisation de leurs productions. Ils ressentent fortement le besoin de mieux comprendre l'organisation des filières de commercialisation, des mécanismes financiers au niveau de l'environnement national et régional qui jouent un rôle déterminant sur l'économie de la zone soudanienne.

Ces différents points sont largement développés dans les autres tomes de l'étude, ils ne sont par conséquent que cités pour mémoire à ce niveau.

Données générales des exploitations agricoles de la zone soudanienne

Sous-secteur	POPULATION RURALE DES DIFFÉRENTS SECTEURS					FORCE DE TRAVAIL ET ÉQUIPEMENT EN ZONE SOUDANIENNE				
	Nombre de zones	Nombre de villages	Nombre d'exploitations	Nombre de groupements agricoles	Nombre d'habitants	Nombre d'actifs	Nombre de charrues	Nombre de charettes	Nombre de corps buteurs	Nombre de sarcleurs
LERE	17	225	33513	553	258700	138100	24800	2100	4200	4600
PALA	17	199	18241	918	96800	54700	7300	2000	2800	2300
GAYA	24	361	47241	1328	332300	177300	13700	2500	2400	1200
KELO	23	412	27065	826	165600	85200	9500	2600	300	0
LAI	29	336	42051	932	209200	119900	12700	3000	200	200
Circonscription Ouest	110	1533	168111	4557	1062600	575200	68000	12200	9900	8300
MOUNDOU	26	500	38713	1940	215100	119800	11000	2400	1700	0
DOBA	25	349	55226	1570	300600	168900	20300	5800	1700	100
DONIA	29	480	29572	1103	150600	80100	7900	2200	500	200
TAPOL	24	432	33679	1317	174300	102200	9200	1100	700	100
Circonscription Centre	104	1761	157190	5930	840600	471000	48400	11500	4600	400
KOUMRA	34	512	50953	2168	274200	143300	17800	4700	3400	1500
MOISSALA	23	284	24881	1218	121400	66700	8000	2100	1400	300
SARH	23	355	27444	1453	127100	69900	9700	2000	1600	300
KYABE	12	172	15058	550	78100	42300	5500	500	100	200
Circonscription Est	92	1323	118336	5389	600800	322200	41000	9300	6500	2300
Total DSN	306	4617	443637	15876	2504000	1368400	157400	33000	21000	11000

Sources : ONDR, Suivi évaluation 1995.

4.5.4. ENRAYER L'ÉPUISEMENT DES SOLS ET LA MONTEE DES TENSIONS ENTRE USAGERS DES RESSOURCES NATURELLES

a. Les différents problèmes posés par l'exploitation des ressources naturelles

Les phénomènes qui jouent un rôle déterminant dans l'exploitation des ressources naturelles de la zone soudanienne sont fortement liés à l'essor démographique que connaît le pays et au contexte économique qui a marqué le développement de l'agriculture cotonnière au cours des dernières décennies. Les tendances d'évolutions majeures, sur lesquelles s'inscrit la trajectoire de la zone soudanienne, sont à rappeler pour bien prendre la mesure des enjeux actuels.

- La population est passée de 1.300.000 en 1960 à 2.500.000 habitants, elle a ainsi plus que doublé en trente ans. Si l'on tient compte de l'augmentation des besoins monétaires qui se sont multipliés sur la même période, cela implique par conséquent une augmentation beaucoup plus forte encore des prélèvements sur les ressources en terre, bois, pâturage et eau de la région.
- Parallèlement, l'agriculture a connu des changements importants qui ont des conséquences majeures sur l'espace et ses ressources.
 - les surfaces cotonnières ont diminué, passant de 300.000 hectares en 1960 à 200.000 en 1989 (G. Raymond), pour se situer aux alentours de 207.000 hectares en 1995 (ONDR).
 - les producteurs ont amélioré les rendements de leur culture de cotonnier, ceux-ci sont passés de 280 kg/ha en 1960, à 752 kg/ha en 1995. Ces données moyennes masquent une forte hétérogénéité dans les degrés d'intensification du fait de la différenciation qui existe entre exploitations équipées et celles en culture manuelle. En 94/95, l'ONDR évaluait à 30% les surfaces cotonnières cultivées sans engrais ni insecticide, et à 47% celles ne bénéficiant que du premier degré d'intensification.
 - la culture attelée a connu une évolution non négligeable depuis 1960, on estimait à 25% le nombre des exploitations équipées (G. Raymond). Aujourd'hui l'ONDR évalue l'équipement moyen par exploitation à 0,79 boeuf de trait, et à 0,37 charrue (ce qui pourrait correspondre à l'équipement potentiel de 40% des exploitations avec un attelage). L'équipement en charrette est beaucoup plus réduit, il est estimé à une moyenne de 0,11 charrette par exploitation (soit une charrette pour 9 exploitations) (1994/95).
 - l'extension des surfaces de cultures vivrières semble avoir suivi la même dynamique que la population, elle aurait doublé en trente ans. De 400.000 ha en 1960, on serait passé à 997.400 ha en 1994/95, ces surfaces ayant diminué de 8% suite à la relance du prix du coton en début de campagne suivante.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS DU SUD DU TCHAD

Circonscriptions régions	Recensements de populations						
	1918	1919	1922	1926	1949	1968	1993
Mayo Kebbi			133254	137911	297708	431864	820249
Moyen Chari	222091	155041	195097	174596	217703	365774	744741
Moyen Logone	117321	141220	202154	144968	420476	477042	895482

ESTIMATION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL PAR ESPECE ET PAR PREFECTURE EN 1993

ESPECES PREFECTURE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	PORCINS
BATHA	747217	353060	700875	27273	36049	86107	
B.E.T.		284	393	380		77146	
BILTINE	25818		15408	3080	19124	42520	
CHARI-BAGUIRMI	871663	354874	704459	27167	29607	65236	1343
GUERA	585320	66220	131393	18889	17754	65236	
KANEM	185810	110256	218851	10550	23920	6643	
LAC	560364	156700	810980	40220		95898	
LOGONE OCCIDENTAL	74935	93078	51882	5359			1586
LOGONE ORIENTAL	75752	110015	61346	6494	12501		1343
MAYO-KEBBI	112099	345248	192518	1953			7050
MOYEN CHARI	498022	118449	66066	4224			3103
OUADDAI	447440	95165	188860	21383	58615	130320	
SALAMAT	373340	198540	894212	4988	8480	9113	
TANDJILE	56180	86981	43506	10665			1586

Sources: statistiques tirées du rapport annuel 1994 de la Direction Nationale de l'Elevage.

- la pression pastorale s'est parallèlement accentuée sous l'effet conjugué du développement des troupeaux villageois, du moins quand ceux-ci n'ont pas été décimés lors des événements liés à l'insécurité, mais surtout du fait de la forte descente des troupeaux fuyant la sécheresse du Nord depuis les années 80 (Arditi).

Peu de données chiffrées quantifient de telles évolutions, les taux de croissance du cheptel fournis par les Services d'Elevage remontent à des mesures datant de 1976 et 1980. Ils considèrent que l'accroissement moyen des troupeaux peut être estimé à 2,4% par an pour les bovins, 3% pour les petits ruminants et de 5% pour les porcins. Le tableau ci-contre expose les effectifs recensés par espèces et par préfectures en 1993. Ces statistiques sont à analyser avec prudence comme toutes les évaluations numériques des populations animales, mais elles montrent bien que la zone soudanienne qui ne représente que 10% du territoire national, constitue le territoire pastoral d'au moins 17% des bovins et 32% des petits ruminants du pays.

Si l'on se réfère à une étude plus récente sur le Moyen Chari, il semblerait qu'entre 1972 et 1993, le cheptel de cette préfecture aurait connu une augmentation générale de plus de 36%. D'après Bouzabo Patchili et al. sur cette période les effectifs seraient passés de 118.000 à 470.950 en ce qui concerne les bovins, de 127.000 à 173.915 pour les petits ruminants.

Ces différentes dynamiques font clairement ressortir l'augmentation de la pression de l'homme et des animaux sur le milieu: accroissement démographique, migrations, multiplication des troupeaux. Elles conduisent à une compétition de plus en plus grande sur la terre et posent le problème de la coexistence d'activités comme l'agriculture, l'élevage, et la protection de la faune qui tendent à devenir concurrentes en situation de pénurie d'espace.

Ce processus de saturation progressive dans lequel la zone soudanienne s'inscrit, induit des conflits qui sont de plus en plus graves entre usagers de l'espace. Elle entraîne également des déséquilibres dans les systèmes de production mis en place par les populations dans ces milieux fragiles: dégradation de la fertilité, érosion, ensablement des points d'eau de surface, baisse de productivité du milieu, déforestation, dégradation des pâturages et réduction de la biodiversité animale et végétale.

L'installation de tels déséquilibres est évidemment perceptible au plan de l'économie des exploitations (Rougier), mais elle hypothèque de surcroît fortement l'avenir à moyen et long terme de la zone soudanienne.

b. Des conditions d'accès au foncier qui évoluent en fonction de ces réalités

i. Un cadre foncier complexe et en cours de révision au plan national

Le contexte national se caractérise par une législation foncière encore confuse du fait de la superposition de quatre systèmes fonciers:

- système coutumier considérant la terre comme un bien inaliénable appartenant aux lignages. Constitué sur des pratiques d'une période où la terre était une ressource considérée comme illimitée, il se fonde sur la propriété collective attribuée au lignage du premier occupant. Il ne reconnaît à l'individu qu'un droit d'usage limité.
- système islamique au sein duquel la communauté joue un rôle primordial, il est notamment en vigueur dans le canton de Binder, à l'Ouest de la zone soudanienne.
- système foncier colonial marquant une évolution des droits vers la propriété privée. Il a introduit l'exigence de mise en valeur et organise la sécurité foncière au profit de l'exploitant agricole, tout en reconnaissant certains droits coutumiers et en introduisant la propriété de l'Etat.
- système foncier moderne dont la législation est mal connue en général en milieu rural. Il favorise l'appropriation individuelle de la terre sans tenir compte des droits coutumiers, il tente de sécuriser les investissements réalisés sur leur terre par les producteurs.

Après une tentative d'élaboration d'un code rural en 1990, le débat s'est orienté vers l'élaboration d'un texte d'orientation foncière dit encore charte foncière. Dans le cadre de cette révision de la législation foncière, il serait possible de parvenir à clarifier les modalités d'accès aux ressources foncières. Cependant, après diverses relances, ces travaux n'ont en définitive pas réussi pour l'instant à aborder en profondeur ce thème délicat.

Depuis 1995 un plan d'action détaillé a été élaboré en vue de relancer le travail dans cette direction. Il s'inscrit dans le cadre de l'exécution des actions urgentes et prioritaires au titre de la mise en oeuvre de la convention internationale sur la lutte contre la désertification au Tchad³. Un forum national assurera la concertation et définira les orientations de la préparation de ce programme d'action national. Il devrait réunir pour ce faire les représentants des organisations paysannes, des secteurs privés, des ONG, des partenaires et acteurs de développement, des bailleurs de fonds, des administrations, des pouvoirs publics, politiques, religieux, traditionnels, coutumiers... Ce forum national devra notamment se pencher sur la cohérence entre le plan d'action national d'urgence et les orientations à moyen terme définies dans le cadre de la consultation sectorielle sur le développement rural. Il sera enfin chargé de définir des

³ Mise en oeuvre de la convention internationale sur la lutte contre la désertification au Tchad. Exécution des actions urgentes et prioritaires en faveur de l'Afrique durant la période transitoire. Plan d'action détaillé et coûts estimatifs. Direction générale de l'environnement et du tourisme, Décembre 1995, 20 p. + annexes.

modalités d'une mise en oeuvre participative, intégrative et décentralisée de ce plan d'action global de lutte contre la désertification au Tchad.

Le programme établi en 1995 prévoit que ce forum national se tienne en 1996, afin que le plan d'action national bâti sur les recommandations faites dans ce précédent cadre soit lui-même disponible en mars 1997.

En attendant, parmi les mesures urgentes il est prévu d'entamer une révision de la législation foncière, celle-ci nécessite la mise en place d'une commission interministérielle de réflexion sur la problématique foncière au Tchad. Ce travail devrait aboutir à la mise en place progressive de la Charte Foncière qui a du mal à se concrétiser jusque-là.

ii. Observation des tendances foncières dans la zone soudanienne

Sur le terrain de la zone soudanienne, deux éléments nous permettent de préciser les tendances en présence: une étude large réalisée dans le cadre du suivi-évaluation par l'ONDR d'une part, et parallèlement les entretiens réalisés par la mission sur un échantillon plus limité de villages.

- Si l'on en juge par les **résultats de l'enquête système agraire conduite par le Service Suivi-évaluation de l'ONDR**, le processus de différenciation foncière serait bien en marche dans la zone soudanienne même si la densité globale n'y est pas encore très forte (voisine de 20 hab/km²).

Ces enquêtes, portant sur un échantillon de 188 exploitants localisés dans 16 sous-secteurs de la zone soudanienne, font apparaître trois informations particulières dans ce sens:

- une majorité dispose de capital foncier et d'équipement limité (moins de 4 hectares),
- 22% des exploitants occupent 40% des terres,
- l'étude considère de fait que 38% des exploitations constituent le plus faible maillon de l'occupation foncière, puisqu'elles ne disposent que seulement de 20% des terres cultivées.

- **Au niveau plus local, les situations villageoises étudiées lors de cette mission** font apparaître un certain nombre de facteurs de changement dans la gestion du foncier, sous l'effet conjugué de l'évolution des moyens de production mais surtout du niveau de pression exercé par la population sur les terres. On observerait également une certaine régression du pouvoir traditionnellement détenu par les chefs de terre, chargés d'assurer le lien entre les lignages utilisateurs des terres et les dieux.

Aujourd'hui, les chefs de village assurent généralement la fonction d'attribution des terres et le règlement des litiges.

Ces règles nouvelles d'attribution du foncier, soulignées par exemple en milieu Sara par J.P. Magnant, se conjuguent à la surexploitation des sols dans les zones de fort peuplement. Cette évolution conduit progressivement à un éclatement et une dispersion des espaces fonciers familiaux, qui de fait s'apparentent plus à des parcelles individuelles. Les conflits fonciers entre différents segments de lignage sont de plus en plus fréquents, de même que la précarité de la situation des paysans qui cultivaient des terres prêtées. Au fur et à mesure, le pouvoir symbolique que le groupe fondateur exerçait sur les terroirs se fait de moins en moins influent dans le contrôle et la régulation du foncier.

En règle générale, le problème de la sécurisation foncière des agriculteurs disposant de terres prêtées pourrait constituer souvent un obstacle à une meilleure mise en valeur des sols. La location des terres payée en nature ou en espèce par le biais d'un gage représente un bovin confié par le propriétaire. Une des contraintes du système de paiement en espèce est qu'il incite les propriétaires à changer souvent de locataires, ce qui va à l'encontre d'une amélioration de la fertilité par le locataire.

En ce qui concerne l'échantillon des terroirs visités lors de cette étude, on n'a pas observé une évolution très marquée dans la direction d'une véritable monétarisation du foncier. Le contrôle social local semble n'avoir pas encore pleinement perdu de l'influence à ce niveau; à Bogoye, par exemple "*celui qui est pris à vendre sa terre est puni*". Aucun véritable cas de vente de terre n'a été observé dans les villages visités.

Les pratiques de locations de terres n'ont véritablement été identifiées que dans de rares cas comme à Tchanar. Au sein de ces terroirs saturés, certains agriculteurs sont conduits à louer des parcelles pour le riz dans les régions voisines de la Tandjilé (15.000 à 20.000 fcfa par corde). Aux dires de ces agriculteurs, un tel système de location de la terre serait aussi pratiqué dans certains cas pour la culture du coton et des céréales.

Au fur et à mesure que le foncier devient ressource rare au sein des collectivités villageoises, les installations de migrants sont de moins en moins acceptées. Dans certaines situations, il semble qu'on assiste de plus en plus à l'expression de revendications de la part des propriétaires soucieux de récupérer les terres confiées parfois plusieurs années auparavant. De telles circonstances peuvent générer des conflits comme à N'goko, par exemple, où bien que l'on soit encore loin véritablement de la saturation foncière, les premiers litiges portant sur des limites de parcelles se font jour.

On relèvera enfin que l'accès au foncier ne semble pas possible pour les groupes non sédentaires, ils se voient par conséquent attribuer un droit d'usage du sol qui peut être remis en cause à tout moment.

c. Enrayer l'épuisement des sols

Fatigue des sols, diminution des rendements, invasion de striga, sont autant de signes de la dégradation du potentiel de production agricole ressentis comme une préoccupation prioritaire par une large majorité des agriculteurs de la zone soudanienne .

i. Les phénomènes de dégradation de la fertilité en jeu

La pression démographique qui s'exerce de manière croissante au niveau des espaces villageois conduit à une fixation de plus en plus marquée des cultures. Dans le même temps, les périodes de jachère ont tendance à se raccourcir ou à disparaître. Les itinéraires techniques pratiqués évoluent peu: travail répété du sol, pas de fertilisation minérale, pas de fumure organique, pas de restitution des résidus de culture.

Différents travaux⁴ menés dans la zone de savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre permettent de préciser les phénomènes de dégradation en jeu. Ils se traduisent notamment au niveau des sols par une diminution du taux de matière organique et par un lessivage des éléments fins, entraînant de fait la dégradation de sa structure. Cette perte de cohésion du sol favorise le développement de l'érosion hydrique en nappe dont les effets se manifestent par un ensablement de l'horizon superficiel.

Une telle **dynamique de "squelettisation"** est très largement observable sur la plupart des sols ferrugineux ou ferralitiques de la zone soudanienne. Rigoles et ravines se forment dès que la pente avoisine 1%, les phénomènes d'ensablement des points bas du relief se mettent en place et peuvent conduire, en particulier, à l'assèchement des points d'eau permanents.

Outre ces phénomènes de destruction des sols, on observe également des **phénomènes d'acidification des terres cultivées** dans la mesure où elles ne reçoivent qu'une fumure minérale. Ce processus de dégradation de la fertilité est généralisé et plaide pour l'utilisation incontournable du fumier pour garantir la reproduction du potentiel agronomique des sols et l'efficacité des engrais minéraux.

L'action du feu est également un facteur important dans les phénomènes de dégradation du milieu en jeu. Son passage répété sur les jachères minéralise la biomasse disponible pour l'apport d'humus, et il réduit par là les capacités de ces espaces à produire du bois, du fourrage, et à régénérer la fertilité des terres mises au repos. Ce facteur est d'autant plus actif dans la dégradation du milieu que les feux interviennent de manière tardive dans le calendrier, au moment où la biomasse sèche est la plus importante, ce qui favorise un très fort effet destructeur du feu de par l'intensité qu'il peut atteindre.

⁴ Fertilité des terres de savanes, C. Piéri. 1989.

La culture attelée en traction bovine, vulgarisée depuis 1950, a connu des progrès significatifs dans son développement, mais elle ne touche encore qu'une proportion relativement limitée d'exploitants. Malgré son intérêt en matière d'association agriculture-élevage, elle constitue aussi un outil permettant l'extension des superficies cultivées et renforçant la déstructuration du sol. C'est ce qui a conduit l'ONDR à vulgariser des techniques de labour et de semis perpendiculaire à la pente qui sont pour l'instant peu adoptées par les paysans (ONDR, 1994). Les risques d'accélération de la dégradation des sols avec l'introduction de la charrue sont d'autant plus importants que l'équipement en charrettes, qui seul permettrait un transport significatif de matière organique, est encore faiblement développé. Dans la zone soudanienne⁵, pour un effectif de 443.637 exploitations agricoles, on estime à 157.400 le nombre de charrues et à seulement 33.000 le nombre d'exploitations équipées de charrettes.

ii. Conséquences observées et solutions mises en oeuvre sur les terroirs

Le tableau ci-après résume les grandes caractéristiques des situations que connaissent les villages visités en matière de gestion de la fertilité. On y distingue bien l'influence du facteur démographique qui tend inexorablement à réduire les disponibilités foncières. Cette contrainte a pour conséquence immédiate la réduction, voire la disparition des jachères. Cela se traduit par un passage à des systèmes de culture continus qui ne parviennent pas cependant à fournir les restitutions minérales et organiques qui seraient indispensables à la régénération de la fertilité.

⁵ Rapport d'enquête systèmes agraires, ONDR, Service Suivi Evaluation, juillet 95.

SYSTEMES DE GESTION DE LA FERTILITE

VILLAGES	SITUATION	SYSTEME CULTURE	DUREE MOYENNE JACHERE	RECOLTE RESIDUS	CONTRATS FUMURE
NDJOY	Front pionnier	Itinérant	6 ans	non	non
BEBOUNGAYE	Front pionnier	Réserve foncière existante	5	non	non
NGOKO	Proche du seuil d'équilibre	Réserve foncière existante	4 ans	-	non
FOLI YACABO	Proche Saturation	Réserve foncière avec Binder Léré	6 ans	-	non
MASSA	Front pionnier	Réserve foncière importante	?	non	non
MOYO	Front pionnier	Réserve foncière importante	?	non	non
Campement BEBOTO	Proche seuil d'équilibre	Réserve foncière encore disponible	?	?	?
PALAKOUNDJA	Proche du seuil d'équilibre	Réserve foncière existante	3 ans	non	non bouse brûlée
BEYAMA	Proche Saturation	Culture continue	2-3 ans	-	non
BOGOYE	En voie de saturation	Culture continue	3-4 ans	non	non
DJIKET peul	Proche Saturation	Culture continue	0	oui	non
WESSENGTAÏN A	Proche du seuil d'équilibre	Culture continue	0		non
TALA	Saturation Proche	Culture continue	?	oui	non
DONANGDA	Saturé	Culture fixée	0	oui	non
TCHANAR	Saturé	Culture fixée	0	oui	non
ZEBLE	Saturé	Culture continue	?	?	?

Ces contraintes de baisse de fertilité des sols ont des conséquences directes qui s'expriment aux yeux des paysans sous forme de baisse de production engendrant des situations de famine et une augmentation des conflits fonciers: *"Quand j'étais jeune, avec un hectare de sorgho, on remplissait le grenier. Aujourd'hui avec 3-4 hectares on a même pas la moitié de ce que nos parents avaient... Même après une jachère de plusieurs années, ça marche si on met du coton, mais dès qu'on remet des céréales le striga revient..."*

Face à ces difficultés, les réponses apportées par les paysans vont dans le sens de la **recherche de sources de revenus complémentaires dans l'exode**. Dans nombre de cas aussi, les agriculteurs se déplacent pour s'installer définitivement dans de nouveaux espaces plus fertiles et moins denses. C'est là une motivation forte qui est à l'origine des phénomènes de migration observés depuis le Nord en direction du front pionnier de la zone soudanienne.

Dans tous les cas, ces stratégies permettent de résoudre temporairement le problème pour ceux qui partent, mais n'apportent pas de solution globale à moyen terme au problème de la dégradation du potentiel de production agricole.

Certaines adaptations sont cependant observées au niveau des pratiques de gestion de la fertilité. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'**utilisation des résidus de culture** qui semble se développer dans les terroirs les plus saturés. Ce phénomène d'appropriation individuelle des tiges de mil est observé dans d'autres régions de savane quand le seuil de saturation est atteint au niveau des terroirs. Il est jugé en général comme un signe allant dans le sens d'une meilleure association agriculture-élevage. Si le meilleur de ces résidus est consommé par le cheptel intégré à l'exploitation (boeufs de trait et petits ruminants), il s'agit surtout, pour les femmes, de disposer de combustible à portée de main quand le couvert ligneux se fait rare.

La production de matière organique à partir des résidus de cultures est encore faiblement développée en comparaison à d'autres zones soudanaises d'Afrique de l'Ouest. Elle a surtout pu être observée dans les villages visités de la zone 1, au Nord de la zone 2 et 3 (Mayo-Kébbi et Kélo Nord Moundou). Les discussions avec les agriculteurs sur cette question mettent en lumière deux contraintes majeures qui font encore obstruction au développement de telles pratiques de valorisation de la matière organique produite sur l'exploitation:

- les réticences de la part d'un grand nombre d'agriculteurs face au risque d'apport de semences d'adventices dans leur champ à travers la fumure organique. Cette conséquence effective, dans le cas d'un fumier insuffisamment décomposé, pousse certains agriculteurs jusqu'à brûler les bouses dans les champs (village de Palakoundja).
- les difficultés d'accès à l'équipement en charrette rendent impossible le transport de la matière organique qui pourrait être produite au niveau des exploitations en associant mieux agriculture et élevage. Depuis la dévaluation, le prix des charrettes atteint jusqu'à 300.000 Fcfa sur certains marchés.

Si le premier argument se conçoit assez facilement dans les zones encore faiblement peuplées et fortement arrosées de la frange méridionale de la zone soudanienne, il semble qu'il est beaucoup moins mis en avant dans les zones plus fortement dégradées. Dans les villages visités, on observe un intérêt de plus en plus manifest pour la construction d'étables fumières vulgarisées par l'ONDR. Ce thème fait l'objet d'un travail de la DSN depuis une dizaine d'années, il a notamment été retenu comme thème de vulgarisation principal pour la campagne 94/95. Les discussions avec les agriculteurs rencontrés sur le terrain confirment l'intérêt de tels systèmes de parcs d'hivernages qui auraient été construits au nombre de 1.414 au cours de la campagne 1993/94.

Parmi les villages visités, c'est au sein de ceux qui font l'objet d'un appui en matière de gestion des terroirs par les équipes de la station de Bébédjia et de la Cellule Recherche Développement de l'ONDR que les paysans se montrent le plus préoccupés par les problèmes de dégradation de la fertilité. L'intérêt de la matière organique est reconnu des agriculteurs qui dans certains villages comme Tchanar, Donangda, Ngoko ont transformé leurs pratiques et transportent le fumier de leur exploitation dans les champs. Cependant, le manque d'équipement en charrette apparaît comme un facteur limitant réel à l'extension de ces pratiques amélioratrices dans ces villages novateurs.

Les études plus fines conduites sur certains villages par la station CIRAD/CA de Bébédjia mettent en évidence, que dans bien des cas, la production potentielle de fumier permise par le cheptel villageois n'est pas toujours suffisante pour couvrir les besoins en matière organique. Ainsi, comme l'analyse Adoum (1993) dans les villages de Djoye, Donangda, Bétima, Tchanar et N'goko, le nombre d'UBT par hectare cultivé varierait de 0,13 à 0,52 UBT par hectare cultivé. Ceci est largement insuffisant puisque dans la pratique Berger (1991) estime que pour compenser la perte apparente de matière organique consécutive à sa minéralisation, il faudrait pouvoir restituer deux tonnes de fumure organique par hectare et par année de culture. Il faut, pour y parvenir, disposer d'un minimum de 1,6 bovins par hectare cultivé et d'une superficie impliquant au moins 20% de sorgho ou de mil pour les tiges.

Dans un village comme Bogoye, la charge animale évaluée à 3,96 UBT par hectare cultivé permettrait par contre de couvrir les besoins en fumure organique.

Paradoxalement dans la zone soudanienne, alors qu'il s'agirait d'un moyen permettant de compenser les déficits exprimés ci-dessus, **les contrats de fumures** semblent ne pas exister. Ils constituent ailleurs souvent un élément de complémentarité entre systèmes agricoles sédentaires et systèmes pastoraux ou agro-pastoraux transhumants. Dans les villages visités, ce type d'échange entre agriculteurs et éleveurs n'a été observé que dans une seule situation. A Moyo, quelques agriculteurs avaient pour habitude d'installer des puisards dans le bas-fonds pour permettre aux éleveurs d'y séjourner en saison sèche et de fumer ainsi leurs champs. Mais ces pratiques ont disparu, compte tenu de la dégradation des relations avec les éleveurs.

Partout ailleurs, les mêmes arguments reviennent pour expliquer cette absence de contrat de fumure:

- *"le parcage des troupeaux oblige à faire des sarclages supplémentaires pour lutter contre les mauvaises herbes..."*

- *les éleveurs de maintenant viennent avec la bagarre, on peut pas faire des contrats avec les missiriés...*

- *les éleveurs Fulbé et Bororo avec qui on pouvait faire ces contrats se sont éloignés des missiriés, ils sont partis vers la RCA pour éviter les conflits..."*

Il faut noter au passage la particularité de la zone 1 Mayo-Kébbi Ouest, dans laquelle le parcage existe avec les troupeaux villageois des groupes Moundang que l'on considère comme des éleveurs agriculteurs. Dans ce cas, les troupeaux villageois sont parqués traditionnellement dans les champs mais l'insécurité et les vols de bétail fréquents limitent fortement de telles pratiques aujourd'hui.

Successions culturales et introduction d'espèces améliorantes:

Comme le fait apparaître le tableau suivant, certains agriculteurs adaptent leurs rotations de culture pour tenter de mieux s'affranchir des dégâts causés par le striga. Quand la jachère n'est plus possible, certains mettent en place des rotations qui excluent les céréales au profit des légumineuses et du coton. A Beboungaye par exemple, certains agriculteurs estiment qu'une succession arachide-coton-mil permet une mise en valeur des terres sur vingt ans sans avoir recours à la jachère.

Toujours à la faveur des appuis techniques apportés par les équipes de Bébédjia et de la CRD, un certain nombre de villages expérimentent également l'introduction d'espèces améliorantes préalablement testées en station.

"Aujourd'hui, la terre est tellement fatiguée qu'il faut labourer beaucoup et ça donne peu. La gestion des terroirs nous intéresse beaucoup car elle nous aide à réfléchir à la manière de cultiver". A Bogoye, ces paysans ont essayé diverses espèces dans ce cadre: Doliche, *Mucuna*, Pois d'Angole, Niébé fourrager, *Canavalia ensiformis*, *Acacia Nilotica*, *Leucaena*...

Les perspectives d'entretien de la fertilité des terres et de fertilisation des cultures résident par conséquent dans la combinaison de différentes techniques: valorisation de la matière organique, fumure minérale, jachère courte

Le village de Tchanar constitue, de ce point de vue également, une "vitrine" particulièrement intéressante de **l'éventail des techniques qui peuvent constituer des solutions complémentaires pour une meilleure gestion des sols, de l'eau et du bois au sein des espaces cultivés.**

GESTION DE LA FERTILITE
Successions culturales après défriche et pratiques de jachère

Secteur	DOBA	SARH	GOYE GODOUM	DJIKET	LERE	KELO	DOBA	
Village	BEYAMA	DJOLI	NGOKO	PEUL	FOLI YACABO	WESSENGTAÏNA	BEBOUNGAYE	
1	coton	sorgho	coton	maïs	haricot sésame ou coton		coton	arachide
2	mil	arachide	mil	sorgho	mil blanc		mil	coton
3	arachide	mil	coton	maïs	coton		coton	mil
4	jachère éventuelle	coton	mil	sorgho	coton		mil	arachide
5	jachère éventuelle	arachide	jachère	maïs	jachère		coton	coton
6	coton	jachère	jachère	sorgho	jachère		-	mil
7	mil	jachère	jachère	maïs	jachère		-	arachide
8	arachide	jachère	jachère	sorgho	jachère		jachère	coton
9	coton	jachère	coton	maïs	jachère		jachère	mil
10	mil	jachère	mil	sorgho	coton		jachère	arachide
11	arachide	coton	coton	maïs	coton		jachère	coton
12	coton	arachide	mil	sorgho	coton		jachère	mil
13	mil	sorgho	jachère	maïs	jachère		-	arachide
14	arachide	jachère	jachère	sorgho	jachère		-	coton
15	coton	jachère	jachère	maïs	jachère		-	mil
16	mil	jachère 6 ans	jachère	sorgho	jachère		nouvelle défriche	arachide
Système pratiqué	culture continue	Réserve foncière existante	Système équilibré	Culture continue Association Agric. Elev.	Alternance de blocs de culture/pâturage	Culture continue Zone saturée	Pas encore totalement fixé	Possible sur 20 ans

On citera notamment différents essais réalisés dans ce cadre par les paysans sur leurs parcelles:

- cultures en couloir avec *Cassia siamea*, espèce à croissance rapide permettant une production rapide de fagots de perches ou de bois de feu, et induisant une amélioration du sol par les apports des feuilles et les effets anti-érosifs.
- haies vives composées d'*Acacia nilotica*, et plus traditionnellement de *Jatropha curcas*.
- parcs arborés d'*Acacia albida* et de rôniers.
- étables et fosses fumières.
- cordons pierreux permettant de freiner le ruissellement et de filtrer et d'accumuler les sédiments transportés par l'eau.
- légumineuses améliorantes: *Mucuna pruriens*, *Dolichos lablab*...

La combinaison de ces différentes techniques au sein des systèmes de cultures donne une bonne idée des objectifs que les ruraux peuvent atteindre en matière de gestion des terroirs cultivés.

d. Le délicat problème d'utilisation de l'espace entre agriculteurs et éleveurs:

Augmentation de la pression démographique, extension des terres cultivées, attraction des éleveurs sahéliens vers des zones de plus en plus ouvertes par l'agriculture, phénomènes de dégradations et aléas climatiques au Nord, tous ces facteurs contribuent fortement à rendre la coexistence de plus en plus difficile entre les usagers de l'espace soudanien du Tchad.

Dégâts par les troupeaux sur les céréales et le manioc, pâturage des parcelles de coton avant la fin des récoltes, destruction des stocks de céréales localisés dans les champs, d'un côté,

installation de champs sur les couloirs de passage ou les berges de mares, mitage progressif d'aires jusque là destinées à un usage pastoral, installation non négociée de cultures dans les parcs à bétail temporairement laissés libres par les pasteurs partis en transhumance, de l'autre,

tous ces faits constituent autant de situations de conflits d'utilisation de l'espace qui alimentent chaque année un peu plus les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs.

Cette situation est d'autant plus tendue que contrairement à la plupart des zones sahéliennes et soudaniennes, les complémentarités entre agriculture et élevage pastoral sont très peu développées au Sud du pays. Comme on a pu le souligner plus haut en effet, il ne semble pas, par exemple, que les systèmes de contrats de fumure entre agriculteur et éleveurs existent alors

qu'en plus de développer des liens entre communautés rurales, ils constitueraient un élément fondamental d'amélioration des systèmes de culture.

i. Chaque groupe met en avant des griefs très nombreux à l'encontre des autres groupes d'usagers:

Chaque groupe rencontré à l'occasion de la mission, soulève très vite ce problème de cohabitation spatiale entre activités agricoles et pastorales.

Du point de vue d'un chef de groupement fulbé la "*cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est le problème principal*:"

- *quand nous éleveurs avons été à un endroit, les agriculteurs viennent y faire leurs cultures.*
- *là où nos boeufs passent pour aller boire, les agriculteurs se mettent à cultiver.*
- *quand on fait un puits quelques part, les gens font des jardins pour empêcher les boeufs de venir y boire.*
- *quand il y a des dégâts aux cultures, personne n'est satisfait des solutions trouvées."*

Pour un cheick des éleveurs, "*ce sont surtout les politiciens qui mènent le jeu. Les éleveurs demandent eau, herbe et pâturage, mais il existe un jeu des politiciens: les chefs de village et les chefs des cantons sont en contact avec les politiciens.*

.... Il existe même un sous-préfet qui a recommandé de ne plus vendre des céréales aux éleveurs. Il a même réuni le chef de village et le chef de canton pour ça. Les représentants des éleveurs doivent être avertis pour régler les problèmes..."

"Avant, il n'y avait pas de problème à l'époque, on faisait l'échange de lait, beurre. C'est la politique qui gâte tout"...

Pour un chef de canton de l'Ouest: "*Les transhumants sont deux à trois mois par an chez nous. En général, cela se passe souvent dans de bonnes conditions. Cette année, il y a une dizaine de pasteurs de trop ici. La règle est que les éleveurs passent chez le chef de Canton pour savoir où s'installer. Il existe un représentant des fulbé qui est installé au village et quand un éleveur est de passage, il va le voir et on me le présente. Il verse "une politesse" pour rester pâturer. Ici, il n'y a pas de gros problèmes car ils ne sont pas très nombreux et les fulbé viennent de la Sous-Préfecture voisine. Je connais le chef du groupement fulbé de là-bas mais il n'a pas la main-mise sur ici.*

Ce sont d'autres éleveurs qui font trop de problèmes et qui sont armés."

Dans nombre de villages, en particulier dans les secteurs 5, 7 et 9 du zonage, **les villageois ont des griefs très virulents contre certains types d'éleveurs:**

"Il y a des catégories différentes d'éleveurs. Ceux qui viennent avec leur famille ne posent pas de problèmes, avec les fulbé et les bororo quand il y a des dégâts dans les champs, ce sont des paroles de paix. Par contre, les choses sont graves avec les bergers qui se déplacent avec des armes. On a surtout des problèmes avec les éleveurs venus de l'Est en saison des pluies et avec ceux qui viennent en saison sèche.

Avant il y avait cohabitation avec ces mêmes éleveurs, ils respectaient nos chefs, ils ne mettaient pas comme aujourd'hui leurs boeufs de force dans nos champs....

Avant avec des arcs on pouvait les contrôler, mais maintenant avec leurs armes ils ne respectent pas l'autorité de nos chefs⁶... Ils ne se cachent pas de nous dire que ce sont leurs frères qui sont au pouvoir, ce n'est donc pas un problème si nos champs sont détruits...

... Ce sont eux qui ont amené la famine, car ils nous empêchent de cultiver."..

Cette transcription des propos tenus par les uns et les autres, permet de mesurer toute la gravité de la situation; elle montre bien également toutes les ramifications sociales, politiques et ethniques qui se greffent à cette question. Ces expressions paysannes soulignent en même temps l'urgence de l'intervention à mener et la complexité du travail à accomplir pour renouer des liens et retrouver des complémentarités entre groupes sociaux.

ii. Des stratégies d'exclusion et d'auto-défense se mettent en place

Face à des tensions aussi vives, les populations s'organisent et leur premier réflexe légitime est celui qui consiste à **se protéger et à limiter les possibilités de survie de l'autre communauté**. Dans certaines zones, la consigne circule de ne plus rien acheter ni vendre aux éleveurs, les armes font de plus en plus partie de la tenue des bergers et des agriculteurs (arme à feu pour les plus aisés, arcs, flèches, lances et couteaux de jet pour les moins bien lotis).

On observe aussi **la constitution d'associations qui visent à renforcer leur ancrage territorial** sur un espace donné pour y aménager les bas-fonds avec plus de liberté et d'exclusivité.

Du côté des éleveurs fulbé, la réaction est à la fuite devant le péril que représente la situation d'espace insuffisant. Ainsi, il y a quelques mois à peine, les pasteurs de la région de Sarh se sont réunis pour réfléchir à ce problème et à celui de l'insécurité en général: leur bilan montre qu'en 1995, plus de 20 personnes ont été tuées suite à des conflits de champs. Les autorités pastorales ont saisi le Ministère de l'Intérieur et la Présidence pour leur demander d'agir afin de rétablir la sécurité dans le pays. En attendant, devant ce constat et au vu des autres facteurs

⁶ Ceci d'autant plus qu'ils sont chargés souvent d'assurer la garde d'animaux appartenant à des autorités du pays.

d'insécurité qui rongent la zone, plus de 500 familles fulbé auraient quitté le pays pour rejoindre la République Centrafricaine.

Parallèlement dans les autres groupes d'éleveurs se constituent **des associations d'éleveurs qui se structurent à l'échelle nationale** et qui font apparaître des liens évidents avec certains partis politiques.

iii. Des solutions identifiées et des recommandations formulées, trop rarement suivies d'effet:

Différentes mesures ont été prises pour tenter de trouver des solutions à ces tensions grandissantes. **Un travail de réactualisation des couloirs de transhumance a été entrepris notamment en 1994**, un comité a été constitué au niveau des départements afin de proposer de nouveaux textes d'application de la loi régissant les déplacements des troupeaux sur le territoire national⁷.

A cette occasion, le Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique a demandé à ses services départementaux d'établir des cartes sommaires de leurs circonscriptions, localisant notamment:

- les pistes de descente et de remontée empruntées par les transhumants,
- les puits qui éventuellement équipent ou jouxtent ces pistes,
- les lieux de pâturage où stationnent les troupeaux pendant la période de transhumance.

Il était également prévu d'identifier, quand ils existent et dans les principales agglomérations, les représentants ou correspondants des groupes d'éleveurs qui pratiquent la transhumance.

⁷ Loi N°4 du 31 octobre 1959 portant réglementation du nomadisme sur le territoire de la république du Tchad. Ce texte précise les conditions générales d'organisation des déplacements des troupeaux:

- recensement obligatoire des nomades et transhumants,
- établissement d'un laissez passer octroyant le droit de déplacement et de stationnement en groupes de migration,
- détermination annuelle de la date de nomadisation par les chefs des régions intéressées,
- respect des itinéraires de transhumance à fixer par des commissions composées des éleveurs, des notables et des élus de la circonscription,
- déclaration obligatoire du passage auprès des autorités administratives locales,
- obligation des sédentaires à laisser libre les axes de circulation précisés ci-dessus,
- modalités de jugement en cas d'infraction à cette loi.

Ce travail a débouché sur un certain nombre de réflexions et de recommandations, établi au terme de concertations de délégations préfectorales regroupant des responsables administratifs et militaires, des sages et représentants des éleveurs et des agriculteurs.

Les recommandations faites dans ce cadre dans le Moyen Chari, par exemple, précisent les responsabilités partagées entre les agriculteurs et les chefs de canton et de village qui les représentent, les éleveurs et leurs autorités spécifiques, les représentants administratifs, les forces de l'ordre (cf. annexe).

Aux yeux de la plupart des acteurs concernés, services d'élevage, éleveurs et agriculteurs, ces différentes recommandations n'ont malheureusement pas été suivies d'effet. Elles ont connu le même sort que les travaux lancés dans les années 91 pour l'élaboration du code rural.

Les éleveurs et leurs représentants estiment que les améliorations prévues n'ont pas été véritablement mises en application. Ils mettent en avant le problème politique qui rend le débat très délicat autour de cette question.

Un chef de groupement fulbé affirme que *"dans la Sous-Préfecture, cela fait longtemps que c'est comme cela. Rien n'a été résolu pour l'instant. Nous voulons la paix, nous ne voulons pas de problèmes. Nous éleveurs, sans cultivateurs, on ne peut pas rester; les cultivateurs veulent la viande, le lait, le boeuf pour labourer. On veut des gens qui nous réconcilient, qui disent quel est notre droit."*

"Il faut que les autorités administratives puissent jouer un rôle. Il y a quelque chose qui ne marche pas au niveau du service administratif. Il faut que les autorités traditionnelles soient responsables de cela, mais les éleveurs sont devenus des exclus, mal admis car leurs représentants les défendent."

Quand il y a un problème, les agriculteurs vont à la brigade de gendarmerie, ils ne cherchent pas à contacter les autorités traditionnelles sur place. Si on nous laisse nous expliquer sur le terrain, on cherche sa race, son chef de ferick et on retrouve le berger même s'il a fui."...

iv. Les solutions possibles en direction de la valorisation des complémentarités, la recherche de terrains d'entente et la mise en place d'instances locales de concertation:

Certains représentants des fulbé insistent sur la nécessité d'une **meilleure reconnaissance des couloirs de passage:**

" nous faisons notre sensibilisation, avertissement des chefs de canton par rapport aux axes de transhumances mais au retour les paysans avaient cultivés. Les agriculteurs doivent respecter les axes de transhumances, on ne veut pas de ces problèmes là".

D'autres, comme les éleveurs missirié, proposent **des dispositifs de concertation et de négociation**:

"constituer un comité neutre au niveau local pour régler les conflits. Si ce comité est constitué, on va régler les problèmes."

Mais il s'agit aussi d'éviter que *"la politique nous mélange, nous les ignorants"*.

Pour que la situation change, il faut aussi que les autorités administratives, les préfets interviennent résolument dans ce sens: *"Le problème vient de certains préfets qui poussent le problème au lieu de le résoudre. Heureusement, actuellement le préfet désarme. Le comité de concertation des éleveurs avec les agriculteurs est une bonne chose, mais il y a eu refus du Préfet... ...Si il existe un comité indépendant, on va régler les problèmes tout de suite... On veut un comité neutre qui se déplace et observe les choses..."*

Ces axes de propositions rejoignent l'expérience qui est en train de se constituer à l'initiative de Béré; il s'agit bien de promouvoir, comme cela commence à se mettre en place dans des pays voisins, des forum de gestion de l'espace. De telles instances locales, pour fonctionner, doivent rassembler les représentants légitimes des différents groupes d'usagers, elles doivent aussi à terme pouvoir être reconnues officiellement par l'Etat.

Il est important de rappeler ici l'initiative en cours également dans la région de Béré. Les instances de concertation qui s'y mettent en place se structurent au niveau cantonal. Elles rassemblent différents représentants des ruraux qui prêtent serment devant les autorités locales et s'engagent à jouer leur rôle en toute objectivité: trois agriculteurs, trois représentants des chefs de campements des éleveurs, l'Imam, le Pasteur, un représentant du chef de canton, son secrétaire et un représentant des éleveurs arabes.

La dynamique ainsi initiée donne la priorité à l'ouverture du dialogue entre les différentes parties concernées. Ces commissions cantonales se réunissent chaque fois qu'un problème lié à la gestion de l'espace leur est posé. Les initiateurs de cette instance de concertation ont lancé depuis quelques mois une demande de reconnaissance officielle par l'administration.

Des mesures concrètes de gestion de l'espace apparaissent aussi dans certains villages comme à Djoli, où les agriculteurs se sont organisés pour regrouper les champs et mieux contrôler ainsi l'espace agricole à protéger. C'est aussi un mode d'organisation observé dans certains villages visités dans l'Ouest du pays.

Dans tous les cas, **l'administration a un rôle fondamental à jouer dans l'accompagnement et la reconnaissance de ces expériences** locales de concertation et de résolution des conflits de gestion de l'espace. Ces initiatives constituent en effet des références essentielles pour concevoir des dispositifs adaptés à la résolution d'une problématique qui risque de conduire, si l'on y accorde pas une attention suffisante, à une véritable explosion sociale dans la zone soudanienne. Le rôle de l'administration est également de restaurer au plus vite la confiance des populations sédentaires et nomades dans les structures de l'Etat (autorités administratives et judiciaires).

4.6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AUX STRUCTURES RURALES.

4.6.1. SYNTHESE DES ROLES JOUES PAR LES PRINCIPAUX ACTEURS ET INTERVENANTS EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA ZONE SOUDANIENNE

Un certain nombre de grandes fonctions sont à remplir pour répondre aux préoccupations paysannes qui se dégagent du diagnostic précédent. Ces fonctions relèvent de quatre grands champs d'action:

- la concertation entre usagers de l'espace pour la définition et le contrôle des règles de gestion.
- l'identification, le test et la mise au point de solutions techniques adaptées aux conditions locales.
- l'accompagnement et le conseil technique des ruraux dans la mise en oeuvre des actions d'aménagement et de gestion des terroirs.
- le suivi et l'évaluation des dynamiques d'exploitation des ressources naturelles dans la zone soudanienne.

La mise en oeuvre de ces différentes fonctions doit impliquer nécessairement un certain nombre d'acteurs locaux directement concernés par les actions à concevoir et à réaliser, mais elle fait aussi appel à des compétences spécifiques relevant d'intervenants qui existent dans certains cas, ou dont il faudra promouvoir l'émergence dans d'autres cas.

Avant de préciser le contenu des composantes à intégrer au programme d'appui aux structures rurales, il est par conséquent nécessaire de procéder à un examen global de l'implication actuelle des différents acteurs locaux (organisations paysannes, autorités traditionnelles, leaders locaux) et intervenants (services administratifs et techniques, projets, ONG extérieures).

Les tableaux qui suivent fournissent un tour d'horizon global de l'engagement des différents acteurs et intervenants en présence tels qu'ils ont été perçus par la mission sur le terrain. On examine notamment les engagements respectifs de chaque intervenant dans les champs suivants:

- a - le contrôle et la régulation de la gestion des ressources naturelles,
- b - l'observation et d'évaluation globale de l'état des ressources naturelles,
- c - l'appui à une meilleure gestion de la fertilité,
- d - l'appui à une gestion plus rationnelle des espaces sylvo-pastoraux (parcours et bois),
- e - l'appui à une meilleure gestion des ressources en eau.

**ACTEURS LOCAUX ET INTERVENANTS - PARTENAIRES DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN ZONE SOUDANAIENNE
TYPES D'INTERVENTION ET CHAMPS COUVERTS PAR LES ACTEURS**

1. CONTROLE ET REGULATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

	ACTEURS LOCAUX				AUTORITES ADMINIST° LOCALE	ETAT CENTRAL	INTERVENANTS ÉTATIQUES ET PARAÉTATIQUES								ONG		
	Autorités villageoises	Autorités locales	Organisat° paysanne	Association protection environ.	Sous- Préfet, P.A.	Code foncier rural	ONDR CRD	ONDR PSAP	DOP	Rech. Agro.	Projet CGRN GTZ	Hydrauli que	PAE Benoye	PAE Torock	BELACD	SECADEV	BRA
Contrôle-régulation foncière/modalités et règles d'accès	■ ■	■ ■			■	■											
Gestion conflits foncier		■ ■	■ ■		■ ■	■ ■											
Définition des couloirs de circulation des troupeaux	■ ■	■ ■			■												
Expérimentation modes d'organisation et régulation des R.N.	■ Béré	■ Béré															
Appui à la mise en oeuvre de nouveaux modes d'organisation	■ Béré	■ Béré		(■)						(■)	(■)						

2- OBSERVATION, EVALUATION GLOBALE DES RESSOURCES NATURELLES

	ACTEURS LOCAUX				AUTORITES ADMINIST°	ETAT CENTRAL	INTERVENANTS ÉTATIQUES ET PARAÉTATIQUES								ONG		
	Autorités villageoises	Autorités locales	Organisat° paysanne	Association protection environ.	Sous- Préfet, P.A.	Code foncier rural	ONDR CRD	ONDR PSAP	DOP	Rech. Agro.	Projet CGRN GTZ	Hydrauli que	PAE Benoye	PAE Torock	BELACD	SECADEV	BRA
- Suivi global des R. N																	

NB: □ Implication encore limitée dans le domaine. (■) Premières expériences en cours. ■ Implication effective dans le domaine. ■ ■ Grande expérience dans ce champ d'activité.

L'appréciation très qualitative du degré d'implication de chacun des acteurs et intervenants dans ces différents domaines est formulée suivant quatre niveaux: aucune implication, implication limitée, implication effective et grande expérience acquise dans ce champ d'activité.

Cette implication est évidemment variable suivant les cas, elle dépend de facteurs très divers dont notamment l'ampleur des zones d'intervention, les objectifs spécifiques à chaque acteur ou intervenant, ses moyens d'intervention, son ancienneté dans la région...

Mais cette présentation synthétique permet de repérer les éléments sur lesquels le programme d'appui aux structures rurales devra faire porter ses appuis spécifiques, les domaines qui nécessitent surtout un renforcement de la concertation entre des intervenants déjà expérimentés, les domaines dans lesquels il s'agira de promouvoir des organisations et des intervenants spécialisés.

a. le contrôle et la régulation de la gestion des ressources naturelles:

Ce champ global du contrôle et de la régulation des ressources naturelles inclut la définition des règles d'accès aux ressources, le règlement des litiges, l'organisation de systèmes de gestion et de régulation.

A la lecture du tableau ci-contre, on remarque qu'en définitive, ce domaine est surtout le fait des acteurs locaux: autorités locales et villageoises, et organisations paysannes. L'Etat y est représenté par ses structures centrales et déconcentrées mais on a vu que son action en plus d'être très limitée est particulièrement contestée par les ruraux.

Les intervenants étatiques et para-étatiques n'interviennent pas de manière significative sur ces questions qui leurs paraissent en général délicates. Il s'agit de surcroît d'un champ de décision pour lequel ils ne disposent pas de légitimité.

Il y a par conséquent à ce niveau nécessité de renforcer les organisations rurales dans un domaine où la recherche et le développement doivent fortement contribuer à la conception de démarches adaptées aux différents contextes sociaux de la zone soudanienne.

L'accompagnement et le suivi des premières expériences locales devront également servir de laboratoire à l'ajustement du cadre législatif national (code rural).

b. l'observation et d'évaluation globale de l'état des ressources naturelles:

Actuellement les dynamiques d'occupation de l'espace à l'oeuvre de la zone soudanienne ne sont connues que de manière très qualitative, leur analyse et la conception de politiques nationales et régionales adaptées pour une gestion plus rationnelle des ressources nécessitent une connaissance plus objective des phénomènes en jeu.

Les acteurs locaux ne disposent pas d'un recul suffisant pour évaluer les tendances qui caractérisent l'évolution des ressources naturelles de la zone soudanienne, ils sont bien au fait d'un certain nombre d'éléments d'observation de premier intérêt, mais ceux-ci sont souvent d'ordre qualitatif et restent circonscrits à leur espace vécu.

De leur côté, les intervenants étatiques et para-étatiques n'en maîtrisent qu'une connaissance partielle liée à leur territoire d'intervention et au secteur d'activité qui les mobilise. La DSN par exemple, de par son système de suivi-évaluation, dispose d'un référentiel remarquable sur ce qui concerne les productions agricoles de l'ensemble de la zone soudanienne, mais elle n'est pas en mesure de fournir les informations complémentaires sur l'évolution de l'exploitation des ressources animales ou forestières.

Un autre exemple est représentatif avec le projet planification régionale (GTZ-Mayo-Kébbi) qui a mené de son côté un diagnostic très approfondi des problématiques de développement. Ce travail intègre une cartographie actualisée de l'état des ressources naturelles, mais cette analyse ne couvre malheureusement qu'un espace limité à l'Ouest de la zone soudanienne.

En revanche la plupart de ces acteurs et intervenants de la zone soudanienne ont des besoins cruciaux de données précises et d'informations cartographiques d'une utilité fondamentale pour les prises de décision au niveau local et pour l'évaluation de l'impact des actions menées (définition des priorités en matière d'aménagement ou de protection de tel ou tel espace, tracé de couloirs de passage entre espaces aux utilisations saisonnières complémentaires...). Pour des raisons de compétence technique et de moyens, les intervenants et à fortiori les acteurs locaux en présence ne peuvent accéder aujourd'hui à de telles références.

c. l'appui à une meilleure gestion de la fertilité:

Dans ce domaine, comme l'indique le tableau de la page suivante, les interventions sont beaucoup plus nombreuses, les enjeux liés à la production cotonnière ne sont bien entendus pas étrangers à ce champ de préoccupations.

La difficulté perçue à ce niveau est celle de la concertation et de la circulation de l'information entre intervenants. Dans ce domaine la recherche agronomique a construit un référentiel d'expériences en station et en milieu paysan. Il existe une relation étroite entre la DSN qui est un partenaire direct du CIRAD-CA à Bébédjia, les programmes de pré-vulgarisation et de Recherche-Développement sont construits en tenant compte des résultats de la recherche. On observe en revanche que de nombreux autres intervenants qui jouent pourtant un rôle important dans la transmission des informations techniques et la formation à destination des ruraux n'ont des relations que très occasionnelles avec le maillon essentiel de la recherche agronomique.

Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner qu'alors que la recherche a prouvé l'intérêt des techniques de semis directs de certaines espèces agro-forestières pour la zone soudanienne; simultanément, d'autres intervenants continuent la vulgarisation de la plantation des mêmes espèces. Les résultats sont à la mesure des difficultés de gestion collective des pépinières villageoises et des conditions de plantation presque inévitablement défavorables.

3. GESTION DE LA FERTILITÉ

(Fertilisation, production fumière, association agriculture élevage, agro-foresterie, contrat de fumure, gestion conservatoire des eaux et des sols...).

	ACTEURS LOCAUX				AUTORITES ADMINISTRATIVES	ETAT CENTRAL	INTERVENANTS ÉTATIQUES ET PARAÉTATIQUES									ONG		
	Autorités villageoises	Autorités locales	Organisat° paysanne	A.protection environ.	SPréfect, P.A.	Code foncier	ONDR CRD	ONDR PSAP	DOP	Rech. Agro.	PCGRN GTZ	Hydraulique	PAE Benoye	PAE Torock	BELACD	SECADEV	BRA	
-mise au point de techniques adaptées au plan socio-économique							■	■	□	■ ■								
-transmission, information		■	■	■	■		■	■		■	■		■	□	■	■	■	
-formation							■	■		■	■		■		■	■	■	
-évaluation										■ ■								

NB: □ Implication encore limitée dans le domaine. (■) Premières expériences en cours. ■ Implication effective dans le domaine.

■ ■ Grande expérience dans ce champ d'activité.

4. GESTION DES ESPACES SYLVO-PASTORAUX (PARCOURS ET BOIS):

(Régénération de jachère, semis direct, exploitation stockage, mise en réservation, gestion des feux, système de transhumance....).

	ACTEURS LOCAUX				AUTORITES ADMINISTRATIVES	ETAT CENTRAL	INTERVENANTS ÉTATIQUES ET PARAÉTATIQUES									ONG		
	Autorités villageoises	Autorités locales	Organisat° paysanne	A.protect° environ.	SPréfect, P.A.	Code foncier	ONDR CRD	ONDR PSAP	DOP	Rech. Agro.	PCGRN GTZ	Hydraulique	PAE Benoye	PAE Torock	BELACD	SECADEV	BRA	
-mise au point de systèmes techniques									□	□							0	
-transmission, information vulgarisation	□	□									□						0	
-formation technique											□						0	
-évaluation																	0	

NB: □ Implication encore limitée dans le domaine. (■) Premières expériences en cours. ■ Implication effective dans le domaine.

■ ■ Grande expérience dans ce champ d'activité.

Ailleurs un autre intervenant s'interroge de son côté sur les modalités de consommation du Mucuna après en avoir diffusé cette légumineuse dans plusieurs villages.

Le programme d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne devra faciliter la mise en place d'un dispositif de réflexion, de recherche, d'action et d'évaluation intégrant plus largement les représentants des acteurs locaux (organisations paysannes, ou associations locales mobilisées autour de cette préoccupation) et les intervenants chargés de la recherche et du conseil technique à destination des ruraux (services techniques, projets, ONG...).

d. l'appui à une gestion plus durable des espaces sylvo-pastoraux (parcours et bois):

A l'opposé de celui de la fertilité, le thème de la gestion des espaces sylvo-pastoraux n'est l'objet d'aucune intervention significative pour l'instant. La recherche n'intervient que de manière trop marginale sur cette question à travers quelques villages de son réseau gestion des terroirs. D'autres intervenants comme le projet ressources naturelles du Mayo Kébbi abordent cette problématique à travers de premières expériences d'aménagement de mare.

Les problèmes de gestion de l'espace vont s'accroître inévitablement au fur et à mesure de l'évolution démographique de la zone soudanienne, cela implique qu'un travail plus résolu puisse être entrepris sur les techniques d'exploitation et de gestion des parcours: semis directs, régénération de jachères, exploitation et stockage des résidus de culture et de fourrages naturels et cultivés, mise en réserve de parcours naturels, gestion des feux, systèmes de transhumance entre espaces pastoraux complémentaires...

e. l'appui à une meilleure gestion des ressources en eau.

Le tableau suivant met en évidence que dans le domaine de la gestion des ressources en eau les intervenants sont peu nombreux en regard de la demande rurale de la zone soudanienne. En dehors des travaux du projet Hydraulique Villageoise-GTZ et du BELACD qui viennent suppléer à l'absence de moyens des services de l'ONHPV, il n'existe pratiquement pas d'intervenants locaux susceptibles de réaliser des ouvrages d'approvisionnement en eau.

Le BELACD s'engage dans une politique de formation et d'appui à l'activité d'artisans locaux constitués en groupements de puisatiers autour de Moundou. Cette expérience est particulièrement intéressante car elle s'attache à favoriser l'émergence d'opérateurs privés capables de répondre de manière durable aux demandes des populations.

Dans ce même domaine, des axes de réflexion sont à développer en ce qui concerne la planification des interventions, les puits faisant l'objet de demandes très nombreuses dans les villages et leur implantation étant déterminante en matière d'occupation de l'espace par les populations. Une réflexion est donc à conduire pour définir les priorités d'équipement à

5. GESTION DES RESSOURCES EN EAU

(Construction de puits, aménagement de points d'eau, systèmes d'exhaure et d'irrigation)

	ACTEURS LOCAUX				AUTORITES ADMINIST ^o LOCALE	ETAT CENTRAL	INTERVENANTS ÉTATIQUES ET PARAÉTATIQUES								ONG		
	Autorités villageoises	Autorités locales	Organisat ^o paysanne	Association protection environ.	Sous- Préfect, P.A.	Code foncier rural	ONDR CRD	ONDR PSAP	DOP	Rech. Agro.	Projet CGRN GTZ	Hydrauli que	PAE Benoye	PAE Torock	BELACD	SECADEV	BRA
-diagnostic et mise en place de systèmes techniques							□				□	■ ■			■ ■		
-formation technique												■ ■			■ ■		
-évaluation												■ ■			■ ■		

NB: □ Implication encore limitée dans le domaine. (■) Premières expériences en cours. ■ Implication effective dans le domaine.
 ■ ■ Grande expérience dans ce champ d'activité.

LISTE DES SIGLES :

O.N.D.R. = Office National de Développement Rural.
 P.S.A.P. = Projet de Services Agricoles et Pastoraux.
 P.A.E. = Projet Agro-Ecologie
 R. D. = Recherche Développement
 D.O.P. = Direction des Organisations Pastorales
 P.C.G.R.N. = Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
 B.E.L.A.C.D. = Bureau d'Etude et de Liaison d'Action Catholique pour le Développement
 S.E.C.A.D.E.V. = Service Caritatif d'Aide au Développement
 B.R.A. = Bureau de Recherche Action
 C.R.D. = Cellule Recherche Développement
 P.A. = Poste Administratif
 C.G.R.N. = Conservation Gestion des Ressources Naturelles.

l'échelle locale, pour pouvoir répondre aux demandes formulées tout en s'assurant par une étroite concertation avec les représentants des populations que l'implantation de ces nouveaux points d'eau ne se fasse pas au détriment d'autres usagers de l'espace ou du potentiel des ressources naturelles.

Au plan technique une réflexion est à conduire pour rechercher des techniques de construction de puits plus adaptées aux possibilités de financement du monde rural et aux capacités de gestion des artisans.

4.6.2. CONCERTATION ENTRE USAGERS DES RESSOURCES POUR LA DEFINITION DE REGLES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

a. Promouvoir l'émergence d'instances locales d'orientation et de décision pour la gestion des ressources naturelles et le développement local

Le diagnostic a montré la nécessité de favoriser un rapprochement, une plus grande concertation entre les différents centres de décision locaux impliqués dans la gestion du foncier, la gestion des pâturages et le règlement des conflits entre usagers de l'espace rural.

Les démarches mises en oeuvre par les différents intervenants en matière d'appui à la gestion des terroirs en zone soudanienne se sont jusqu'à présent surtout limitées à l'échelle villageoise. L'analyse des modes de gestion des ressources naturelles montre que si ce niveau d'organisation est important pour la mise en oeuvre d'aménagements concrets, il n'est pas le seul à promouvoir notamment en matière de structuration du milieu.

Il est indispensable, en complémentarité du cheminement actuellement mis en oeuvre au niveau des villages par différents intervenants, **d'accompagner des dynamiques de structuration des populations au niveau inter-villageois en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles et du développement local.** C'est à ce niveau que peuvent être conçues et contrôlées les règles d'utilisation des ressources et des espaces, c'est également à cette échelle que les arbitrages peuvent être réalisées en cas de conflits entre groupes d'usagers.

Il s'agit par conséquent de favoriser activement une véritable responsabilisation des acteurs locaux, eux seuls étant susceptibles d'assurer une durabilité aux systèmes de gestion à promouvoir et aux aménagements à réaliser. C'est aussi sur des représentants des populations reconnus et engagés que peut s'appuyer une véritable coordination des différents appuis techniques et financiers fournis par les intervenants que sont les projets, les ONG et les services.

Ces instances locales devraient constituer de véritables forums de gestion de l'espace qui travailleraient à la conception, l'expérimentation, la mise en oeuvre et au contrôle de

l'application de règles concrètes de gestion à l'échelle villageoise et supra-villageoise. Il est prévisible, vu les liens étroits qui existent entre développement local et gestion des ressources naturelles, que ces forums de gestion de l'espace s'identifient, dans les faits, à des instances locales d'orientation de décision couvrant plus globalement l'ensemble des initiatives de développement au sein de l'espace qui les concerne.

Dans le contexte particulier de la zone soudanienne, ce type de démarche d'accompagnement devra veiller à suivre une progression adaptée aux besoins et souhaits des acteurs identifiés. Trois éléments de préoccupation fondamentaux sont à considérer pour que les structures locales en question puissent acquérir l'autonomie et l'adaptabilité nécessaires à leur durabilité et leur efficacité:

- acquérir la reconnaissance et la légitimité en tant que système de représentation des populations et des acteurs locaux,

- se structurer sur la base d'un territoire constitué sur des bases sociales et viable en terme organisationnel et économique,

- fonctionner sur la base de décisions et d'actions concrètes, tout en disposant d'un pouvoir effectif sur la gestion et le développement de l'espace local.

b. Comment rassembler les représentants légitimes, c'est-à-dire reconnus des populations?

Cette question est essentielle puisqu'elle détermine l'implication des populations dans le processus de décision et de responsabilisation. C'est aussi la durabilité des dynamiques locales que l'on veut accompagner, qui est en jeu à ce niveau; de telles instances ne fonctionneront et ne pourront jouer leur rôle d'orientation et de décision concertée que dans la mesure où elles seront reconnues effectivement par chacune des catégories et groupes sociaux présents dans les aires socio-géographiques retenues.

On doit donc favoriser dès le départ l'intégration la plus large possible des leaders existants dans les espaces considérés, qu'il s'agisse des autorités coutumières, des représentants des organisations paysannes de base ou de structures supra-villageoises, d'organisations féminines, portes parole des catégories socio-professionnelles, des pasteurs...

L'intégration de tous les leaders de ces groupes de ruraux est fondamentale pour que de telles instances se mettent en route de la manière la plus ouverte possible, pour qu'elles constituent des forums vraiment représentatifs du monde rural.

A moyen terme, au vu des premières expériences acquises, et une fois que les modes de représentation légitimes des populations se seront progressivement clarifiés à leur niveau, il est envisageable que de telles instances puissent se constituer en structures plus formalisées. Elles pourraient évoluer, par exemple, vers des associations visant la promotion du développement et la gestion des ressources de leurs

territoires. Ces structures pourraient s'apparenter à des collectivités locales organisées. Elles auraient en charge la planification des actions, la gestion du développement local et des ressources naturelles, la concertation et la médiation en cas de conflits entre usagers de l'espace.

Mais il importe que la démarche suivie permette une structuration progressive de ces instances dans le cadre de réalisations ou de réglementation concrètes d'aménagement ou de gestion de l'espace. L'essentiel est que ces instances soient suffisamment ouvertes pour constituer de véritables forums de gestion de l'espace qui travailleraient à la conception, l'expérimentation, la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de règles concrètes de gestion à l'échelle villageoise et supra-villageoise. Il importe, par conséquent, de faciliter la constitution de telles structures de gestion **sans trop rapidement formaliser leur composition, pour éviter les exclusions et ménager également les susceptibilités des pouvoirs locaux en présence.**

Les acteurs à impliquer dans ce renforcement des organisations territoriales locales doivent comprendre nécessairement des représentants reconnus par les différents groupes d'usagers de l'espace considéré.

Autour des chefs de canton, on veillera à rassembler les autorités traditionnelles des pasteurs. Même si ces derniers n'exploitent les ressources que durant quelques mois de l'année, leur mise à l'écart lors de la réflexion sur de nouvelles règles de gestion de l'espace, contribueraient à renforcer encore plus les conflits avec les agriculteurs dont l'ancrage foncier est déjà dominant.

Suivant la nature des problèmes abordés, d'autres groupes d'usagers devront également être impliqués dans la réflexion menée à l'échelle de ces organisations locales de gestion des ressources naturelles: exploitants-charbonniers, associations de protection de l'environnement, groupes de pêcheurs...

Quels rôles doivent jouer les services d'Etat (Sous-Préfet, Services techniques et projets) et le secteur privé (ONG, associations, bureaux d'études...) au sein de ces instances?

La place et le rôle des intervenants et des agents de l'Etat sont à analyser de près. La répartition des pouvoirs entre les représentants des différents services et ceux des populations, influencera de manière déterminante l'appropriation de ces instances par les ruraux. Comme il n'est pas question de créer des structures externes, mais bien des organisations permettant une représentation et une expression des ruraux, il importe de veiller à ce que les représentants des services n'occupent qu'une place très limitée en nombre dans les assemblées et en matière de pouvoir de décision formel. Cela signifie concrètement que services, projets et ONG ne doivent intervenir que pour des domaines qui les concernent, leur rôle étant d'apporter conseils et critiques constructives aux propositions de réalisations formulées par les paysans.

Des expériences menées depuis trois ou quatre ans dans les pays voisins montrent qu'il n'est pas souhaitable de mettre en place un système de décision paritaire, celui-ci n'accordant pas suffisamment de responsabilité aux représentants des populations dès le départ. Le transfert de

responsabilité se fait ensuite difficilement à postériori, ces instances risquent alors d'être perçues par les populations comme de simples interfaces montées par les projets.

c. Quelle échelle est-elle adaptée ? quel territoire considérer pour favoriser des modes de gestion de l'espace plus cohérents ?

Il s'agit d'identifier des territoires repérés sur la base de dynamiques locales existantes, tout en favorisant une bonne cohérence spatiale en ce concerne différents critères:

- au plan des relations entre groupes sociaux (ethnies, relations historiques...),
- en terme de problématique d'aménagement (périphérie de la réserve, des lacs...),
- au plan des relations économiques (fréquentation d'un même marché...),
- intérêt de constituer des unités spatiales composées de plusieurs villages, pour favoriser les synergies intervillageoises et englober l'échelle cantonale qui constitue un pôle décisionnel capital de la gestion des ressources naturelles.

La réflexion sur ces critères devra être bien affinée entre les différents intervenants, et les premières hypothèses discutées et testées dans des discussions informelles sur le terrain, avec les organisations paysannes, les autorités.

Le recouvrement des espaces qui se dessineront, ne doit pas nécessairement correspondre aux limites administratives.

L'analyse des centres de décisions locaux de la gestion des ressources naturelles, montre que l'échelle cantonale peut constituer un niveau d'organisation à prendre en considération. Les instances à promouvoir pourraient se structurer à l'échelle cantonale ou intercantonale quand il s'agit de cantons de petite taille.

d. Les axes de travail abordés concrètement par ces forums de gestion de l'espace:

De manière très concrète, en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, les axes précis de réflexion et d'action autour desquels devraient se focaliser les travaux de ces forums concernent les aspects suivants:

- le règlement des conflits et des litiges autour du foncier, des dégâts aux cultures,
- la définition et le tracé des couloirs de passages,
- la définition des modalités d'accès aux points d'eau,
- l'expérimentation de contrats de fumure entre agriculteurs et éleveurs,
- la gestion des jachères en blocs,
- le contrôle et la gestion des feux,
- la mise en réserve de zones de pâturage,
- la définition de règles de pêche sur les lacs et les cours d'eau,
- l'exploitation des ressources dans les espaces classés réserves de faunes...

On s'inspirera notamment de l'expérience déjà mise en oeuvre à Béré où, de manière relativement autonome, organisations paysannes et représentants des différentes chefferies ont mis en place une instance locale de concertation et de décision en vue de traiter plus objectivement les litiges de champs.

e. La fonction d'appui à la mise en place d'instances locales d'orientation et de décision dans le cadre du programme d'appui aux structures rurales:

Le programme d'appui aux structures rurales accompagnera ce type de dynamique progressive de structuration en comités ou forums locaux de gestion de l'espace.

L'appui à leur mise en place sera plus spécifiquement **du ressort des équipes mobiles, placées en appui aux dynamiques territoriales de développement local.**

Il faudra, par conséquent, veiller à ce que ces équipes disposent chacune d'une personne plus particulièrement sensible aux logiques pastorales, et disposant de bonnes capacités pédagogiques pour mettre en relation et faciliter la médiation entre des groupes sociaux placés parfois en situation de forte rivalité. Une attention très particulière devra être accordée à ce point lors des opérations de recrutement, car ce type de compétence est en même temps fondamental et relativement difficile à trouver.

En amont de cet appui, **un travail de Recherche-Développement doit également être entrepris en vue d'approfondir les modalités adaptées d'accompagnement des dynamiques de structuration et d'organisation pour la gestion des ressources naturelles au profit des différents groupes d'utilisateurs.**

Ceci est d'autant plus important que peu de choses ont été effectivement expérimentées jusqu'à présent dans la zone soudanienne dans ce domaine. La Recherche Développement assurera donc un accompagnement rapproché des équipes mobiles engagées sur le terrain.

Il sera nécessaire pour cela, que la Recherche-Développement se dote de personnes compétentes dans le domaine des sciences sociales et expérimentées dans ces démarches d'appui à l'organisation des ruraux pour la gestion des ressources naturelles.

4.6.3. L'IDENTIFICATION, LE TEST ET LA MISE AU POINT DE SOLUTIONS TECHNIQUES ADAPTEES AUX CONDITIONS LOCALES.

La résolution des différents problèmes, relevés par les paysans et soulignés dans les chapitres précédents, nécessite la conception, le test et l'ajustement de solutions techniques adaptées aux conditions locales des milieux dans lesquels elles doivent intervenir.

a. Construction d'un programme concerté visant la constitution de références techniques et économiques adaptées à la gestion des ressources naturelles.

En ce qui concerne, par exemple, le problème majeur de gestion de la fertilité, nous avons souligné que différents intervenants s'investissent déjà à des degrés divers dans ces fonctions: station agronomique CIRAD CA Bébédjia, Cellule Recherche Développement de l'ONDR, BELACD, Projet Agro-Ecologie DED.

Il semble important que les travaux de ces différents intervenants soient mieux orientés vers les préoccupations essentielles des ruraux, mais qu'ils soient aussi également menés de manière plus efficace et mieux coordonnée.

Pour cela, il est souhaitable que cet axe Recherche-Développement pour la mise au point de solutions techniques, fasse l'objet d'un véritable programme concerté spécifique à la zone soudanienne.

Ce programme mobiliserait les différents acteurs impliqués autour de ces problématiques. Représentants des organisations paysannes, intervenants des projets, des services techniques de l'Etat, bureaux d'études et ONG, chacun de ces acteurs contribuerait à sa construction, en apportant les interrogations que soulèvent ses interventions sur le terrain, en soulignant les axes d'expérimentation qu'il souhaite approfondir, et en restituant ses propres observations sur tel ou tel résultat...

Le programme RD qui en résulterait pourrait être mis en oeuvre ensuite sur la base du réseau constitué à partir des ancrages de terrain propres à chacun des acteurs précédents. La station agronomique de Bébédjia aurait ainsi pour mission de coordonner la mise en place des expériences RD, non plus sur ses propres terrains d'expérimentation, mais beaucoup plus en collaboration avec les autres intervenants. Le type de collaboration avec les CRD de l'ONDR et avec certaines ONG, développé par l'équipe gestion des terroirs, mériterait en effet d'être étendu de manière plus systématique et d'être contractualisé.

Les sites faisant l'objet des expérimentations de type RD et les essais en station pourraient aussi constituer un réseau de références global pour la zone soudanienne. Ce réseau servirait alors directement à la formation et l'information des ruraux et des intervenants mobilisés dans la résolution des problèmes prioritaires de la zone en matière de gestion des ressources naturelles.

b. Des domaines d'investigation techniques et économiques très vastes doivent encore être approfondis pour apporter des solutions durables à la gestion des ressources naturelles.

Différents thèmes techniques permettant d'aboutir à une meilleure gestion des ressources naturelles ont déjà été approfondis par différents intervenants dont la Recherche à Bébédjia et la Cellule Recherche Développement de l'ONDR. Dans ce cas un référentiel technique est par

conséquent en cours de constitution. Dans d'autres domaines, en revanche, il reste un travail important à mener dans ce sens:

- **la gestion de la fertilité:** il s'agira de poursuivre les travaux en station, sur les sites actuels de la Recherche Développement, mais également de le faire sur quelques sites de terrain des différents intervenants intéressés. Trois thèmes apparaissent aujourd'hui d'un intérêt fondamental pour la gestion de la fertilité :

- fumure organique/compost/parcs d'hivernage dans le prolongement de ce qui a été entrepris avec l'appui de l'ONDR,

- jachère améliorante/rotation avec légumineuse en partant des essais mis en oeuvre ces dernières années à Bébédjia (utilisation de légumineuses fixatrices d'azote et de couverture dans les systèmes de culture à base de sorgho pour l'amélioration de la fertilité des sols cultivés et l'accroissement durable des rendements)⁸,

- agro-foresterie/haies vives, dont différents dispositifs ont été déjà testés en station et en milieu paysan.

- **l'aménagement et la mise en valeur des bas-fonds** constitue également un champ de travail particulièrement important à étendre au moins sous les angles suivants:

- l'introduction de systèmes de cultures irriguées dans les zones où il existe un potentiel en eau de surface et des conditions favorables à l'écoulement des produits (proximité des axes routiers principaux, des marchés importants et des villes),

- le développement des productions de vergers, qui sont mis en place de manière spontanée par certains agriculteurs, mais aussi par des urbains,

- conception technique des aménagements (type d'ouvrage, gestion multi-usages de l'espace en vue notamment d'une double valorisation agricole et pastorale...).

- **la gestion conservatoire des eaux et des sols** est un axe technique à développer en étroite relation avec les deux points précédent. Sur le terrain, les demandes paysannes vont dans le sens de l'aménagement de points d'eau pour le bétail. certaines expériences du projet ressources naturelles au Mayo-Kébbi montrent qu'on peut y répondre en impliquant progressivement les paysans à l'aménagement global d'un bassin versant (dispositifs filtrants et correction de ravines, aménagement des parcelles

⁸ J. Ngamine, Résultats 95 des essais de légumineuses en station et au niveau des paysans proches, Bébédjia 1996.

agro-foresterie, bandes de végétation pour lutter contre la dégradation des terroirs cultivés).

- **l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux** constituent un domaine d'investigation qui, au contraire des précédents, demeure quasiment vierge alors que les ressources animales jouent un rôle capital dans l'économie de la zone soudanienne. Les investigations à mener sont à tenter en priorité dans les milieux dans lesquels la charge animale est importante, généralement en périphérie des points d'eau permanents en saison sèche, et dans le cadre de l'installation de jachères améliorées sur les terroirs cultivés. Outre la question de la gestion des parcours, pour faciliter leur régénération et limiter leur dégradation au niveau des parcelles, il s'agit aussi de travailler sur les dispositifs permettant de faciliter la circulation des troupeaux entre les villages.
- **l'aménagement et la gestion des ressources forestières** représentent un thème porteur d'enjeux importants dans la mise en valeur des ressources des zones situées en bordure des axes routiers principaux, à proximité des pôles urbains de Moundou, Sarh, Koumra, Kélo, Pala, Léré.
- **la gestion des espaces protégés pour leurs ressources en faune sauvage**, constitue également une problématique spécifique à prendre en considération, puisqu'elle concerne différents villages à l'Ouest (en périphérie de la réserve de faune de Binder-Léré), et à l'Est (réserve de Manda).
- **la recherche et la mise au point de technologies appropriées, susceptibles de faciliter une meilleure valorisation des ressources naturelles**, constituent un axe de travail spécifique à conduire, notamment en ce qui concerne trois éléments:
 - l'aménagement des techniques de construction de puits par les artisans puisatiers locaux,
 - la mise au point de systèmes d'exhaures adaptés aux aménagements de bas-fonds,
 - l'amélioration, la réparation et la fabrication locale du matériel de traction animale (charrettes notamment)...

4.6.4. L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES RURAUX DANS LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES TERROIRS

a. **Nécessité de se préoccuper dès maintenant de l'appui à l'émergence de compétences techniques locales.**

Parmi les difficultés soulignées par les intervenants dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, il faut relever le problème de l'insuffisance des ressources humaines capables d'apporter des solutions techniques concrètes et efficaces testées dans le cadre de la Recherche Développement.

Deux types d'intervenants sont susceptibles d'apporter des compétences aux organisations paysannes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles:

- Les principaux intervenants identifiés pour l'instant sont des projets ou des ONG qui se disent ouverts à des collaborations possibles. Dans la pratique, leurs agents sont déjà extrêmement mobilisés dans l'exécution de leur propre programme d'action, et ne sont pas toujours disponibles pour répondre aux demandes en provenance d'autres villages ou organisations paysannes.

- Les services techniques Etatiques de leur côté sont faiblement dotées en compétences et moyens de fonctionnement.

Dans ce contexte, la mission du programme d'appui aux structures rurales n'est pas d'accumuler en son sein de telles compétences pour l'accompagnement technique de la mise en oeuvre des aménagements. Sa mission n'est pas de réaliser lui-même les ouvrages identifiés, mais bien de mettre en relation les promoteurs villageois avec des agents susceptibles de fournir les prestations techniques nécessaires.

Cela signifie que le programme devra s'engager dans **une politique active de recherche et d'appui à l'émergence d'opérateurs techniques locaux** (paysans, cadres des bourgs ruraux, ONG, bureaux d'études). L'idée est d'identifier, pour y parvenir, des personnes intéressées et disposant d'un niveau de compétence de base suffisant pour valoriser correctement un accompagnement à la formation sur le terrain.

Une formation complémentaire leur serait apportée sous la forme d'un itinéraire de "compagnonnage" de courte durée auprès de différents services expérimentés dans les domaines identifiés ci-dessus. Le projet soutiendrait financièrement ces formations opérationnelles complémentaires.

Pour que ces acteurs puissent s'installer durablement dans la zone soudanienne, il est nécessaire que le projet leur assure un volume d'activité suffisant sur l'année. Mais il serait important que ces derniers de leur côté puissent disposer ou acquièrent rapidement une assise financière suffisante par d'autres activités complémentaires: prestations pour d'autres intervenants ou organisations paysannes notamment, activités économiques propres en parallèle (exploitation agricole, commerce...).

b. Modalités d'accompagnement technique des ruraux

Compte tenu de la diversité des domaines techniques abordés ci-dessus, et des situations particulières que prennent les problèmes posés par les paysans sur le terrain, il est difficile d'établir au préalable le mode d'organisation à promouvoir pour la mise en oeuvre des différentes réalisations de gestion des ressources naturelles.

Le principe doit être d'accompagner les ruraux et les prestataires techniques dans une analyse la plus fine possible des problèmes qu'ils ont à coeur de résoudre, en veillant en particulier à convier à ces débats les différents groupes d'utilisateurs ou de ruraux concernés.

Suivant les cas, les analyses vont ensuite amener les différents groupes concernés à concevoir des modes d'organisation différents.

L'organisation des villageois est un point central à prendre en considération pour la conservation et la gestion des ressources naturelles. Il importe de s'orienter sur une voie de structuration progressive des acteurs, on souhaite en effet éviter d'imposer la constitution de nouvelles structures d'organisation rurales. Nombre d'expériences en la matière ont été considérées comme des échecs, elles ont fait le choix inverse en demandant préalablement aux villageois de s'organiser en comité de gestion des ressources naturelles.

Le principe est donc de procéder à une structuration par action. A la fin de la phase de planification de chaque aménagement, le groupe porteur de l'action attribue les responsabilités à ses membres pour l'organisation et la gestion de l'exécution. De manière très concrète, cela se manifeste par la remise des documents de planification aux personnes choisies. Celles-ci sont aussi amenées à signer le contrat (la plupart du temps avec le chef de village qui constitue la seule personne juridique reconnue à ce niveau).

Ce comité informel de gestion d'un projet villageois pourrait devenir le noyau de l'organisation villageoise pour la gestion des ressources naturelles. Si un jour, il y a plusieurs projets villageois sur le même espace et que plusieurs comités de gestion se constituent, il se posera peut-être la question de la coordination des différentes actions pour la conservation et la gestion des ressources naturelles du village. C'est à ce moment là qu'on percevra véritablement la nécessité de constituer un comité plus formel et plus global de gestion des ressources naturelles.

Le projet d'appui aux structures rurales favorisera par conséquent une approche dynamique et ouverte vis-à-vis des questions d'organisation. Cela ne signifie pas qu'elles ne constituent pas une préoccupation de l'action menée, mais on préférera orienter le processus vers la prise de conscience progressive de la nécessité de l'organisation. L'objectif est d'éviter que des

structures de gestion ne se constituent seulement pour faire plaisir au projet. La nécessité de mieux s'organiser doit être le résultat des expériences pratiques acquises par les collectivités rurales.

A terme, ce processus ouvert devrait évoluer vers une organisation plus formelle de gestion des ressources naturelles, capable d'identifier les besoins en aménagement, de prévoir l'occupation des différents espaces villageois, de gérer des actions d'aménagement et de financer leur réalisation. A moyen terme, on peut penser que ces structures locales devront s'intégrer au dispositif issu de la décentralisation quand il sera mis en place par l'Etat.

4.6.5. OBSERVATOIRE DE SUIVI ET D'EVALUATION DES DYNAMIQUES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA ZONE SOUDANIENNE

Un certain nombre d'informations sont indispensables pour permettre de mieux comprendre les dynamiques d'exploitation des ressources naturelles qui sont actuellement à l'oeuvre dans la zone soudanienne:

- évolution du peuplement et de la mise en culture des terres,
- évolution des zones protégées (écosystèmes et faune),
- dynamiques des surfaces en eau,
- processus de dégradation du couvert forestier...

Ces observations d'ordre géographiques et statistiques peuvent apporter des éléments fondamentaux pour la réflexion et les prises de décisions des acteurs locaux dans la définition ou l'adaptation des règles de gestion des ressources, ou la conception de nouveaux aménagements de l'espace.

Cependant, le recueil de ces informations demande des moyens et des compétences qui dépassent les possibilités des acteurs et intervenants locaux.

Cette mission spécifique d'observatoire de suivi et d'évaluation des dynamiques d'exploitation des ressources naturelles devrait par conséquent pouvoir être confiée à une structure de recherche oeuvrant dans cette direction.

Le PRASAC, Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale, intégrant dans son dispositif la station de Bébédjia et disposant de moyens humains et matériels adaptés à ce type de besoin, pourrait être impliqué dans cette direction en partenariat avec le programme d'appui aux structures rurales.

BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE PAR LA MISSION

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Plan d'orientation : le Tchad vers l'an 2000. Ministère du Plan et de la Coopération, 1992.

Plan de Campagne 1994/95, Récapitulatif pour la zone soudanienne. ONDR, mars 1994.

Rapport annuel, zone soudanienne, campagne 1993/94, juin 1994.

Mise en oeuvre de la convention internationale sur la lutte contre la désertification au Tchad. Plan d'action détaillé et coût estimatif. Ministère de l'Environnement et du Tourisme, décembre 1995.

Rapport de mission au Tchad. Programme gestion de terroir de la station de Bebedja (4 au 9 juillet 1994). Patrick Dugué et Jean-Michel Harmand, IRA-MAROUA. Septembre 1994, 26p + annexes.

Inades Formation, Rapport de séminaire de formation sur la gestion des terroirs du 5 au 9 décembre 1994 à Pala, Ferdinand Ngobounan, Isaac Damardje, Inades Formation Tchad, 22 p.

La réserve de faune de Binder-Léré (Mayo-Kebbi, Tchad). Possibilités et entraves de la conservation, gestion et mise en valeur compte tenu des groupes concernés, mission du 29 mars au 29 avril 1995, Eric M. Féron, 92 p.

Analyse des entraves à la participation des femmes dans les actions de conservation et de gestion des ressources naturelles, mission d'étude réalisée pour le compte du projet conservation et gestion des ressources naturelles, Jutta Kranz-Plote et Pauline Mala, juin 1995, 47 p. + annexes.

L'Homme et le Milieu, aspects du développement au Tchad, rapport d'enquête 1973-1975, édité par Jean Cabot et Jean Pierre Caprille, annales de l'Université du Tchad, mai 1975, 246 p.

Analyse régionale sommaire du Mayo Kebbi, Tchad, phase préparatoire du projet d'appui à la planification et la coordination du développement régional dans le Mayo Kebbi et le Ouaddaï géographique, GTZ, F. Mark, H.G. Mark, juin 1988, 163 p. + annexes.

Planification régionale - Mayo Kebbi, document de référence, Projet d'appui au Plan/Planification Régionale, Mayo-Kebbi et Ouaddaï-Biltine, Coopération technique Tchado-Allemande, Jocelyne Durany, Jakob et Pramila Bennett, Londres, octobre 1994, 351p.

Le Bassin du moyen Logone, ORSTOM, Jean Cabot, 1965, 327 p. + annexes.

La situation de l'agriculture dans le Mayo-Kebbi, sous préfecture de Fianga au Tchad, résultats d'une enquête menée dans cinq villages, mémoire d'économie agraire, Djédouboum Daniel, Witzenhausen, semestre d'été 95, 18 p. + annexes.

Atelier gestion des terroirs, 28-29-30 septembre 1994. Compte-rendu. Mahamat Altona et Nicolas Rougier. CIRAD-CA, Bebedjia, 1994, 46p.

Rapport d'enquête systèmes agraires de culture. Rapport provisoire. ONDR DSN, juillet 1995, 24p.

Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique Centrale. Document de travail n° 1. PRASAC, décembre 1996, 32p.

Programme d'appui aux actions de développement de la zone soudanienne. Direction générale ONDR, janvier 1995, 23p. + annexes.

Diagnostic économique des exploitations agricoles de la zone soudanienne du Tchad. Etude de 125 exploitations réparties sur 5 terroirs et proposition d'une méthode d'approche. Rapport provisoire. Nicolas Rougier, décembre 1995, 46p.

Analyse des systèmes de production ruraux du Mayo Kebbi. Charles Yonoudjoum et Tambayo Djeder, Février 1996, 111p.

Atlas agricole de la zone soudanienne du Tchad. Office National de Développement Rural, 1990, 21p.

FONCIER

Etude sur le droit foncier au Mayo Kébbi, mission d'étude réalisée pour le compte du projet conservation et gestion des ressources naturelles, Jean Baniara Yotana, 67 p.

La terre Sara. J.P. Magnant

GESTION DE LA FERTILITE

Fertilité des terres de savanes. Piéri, C. Paris et Montpellier. Ministère de la Coopération et du Développement et CIRAD-IRAT, 1989.

La gestion des résidus organiques à la ferme. Berger, M. IRCT/CIRAD, septembre 1991.

Résultats 1995 des essais légumineuses en station et au niveau des paysans proches. Extraits. Jean Ngamine, 6p.

Démographie et gestion de la fertilité des terres dans la zone Tchad : Cas de Bétima et de Tchanar. Mémoire présenté par Denys Sanfo en vue de l'obtention du diplôme d'Agronomie Tropicale. Septembre 1992, 43p.

Compte-rendu de mission au Tchad. Appui à la mise en place d'un programme de gestion des terroirs en zone soudanienne. Jean-Michel Harmand. CTFT/CIRAD, mai 1991, 46p.

Gestion de la fertilité des sols et production cotonnière dans le Sud Tchad. Georges Raymond, juin 1991, 2p.

Rapport préliminaire "Etudes gestion de terroirs", M. Adoum, décembre 1993, 31p.

Evaluation de l'opération parcs à fumier. ONDR/DSN, Service Suivi Evaluation, 1994, 15p.

Rapport annuel 1994/1995. Volet fertilité et gestion des terroirs. J. Ngamine, 38p.

La campagne agricole 1993/94 et les stratégies paysannes en matière d'intensification de la culture du coton. Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. Direction Générale, mai 1994, 22p.

ELEVAGE ET GESTION DE L'ESPACE PASTORAL

Rapport de mission : Analyse des systèmes d'élevage pastoraux, transhumants et nomades au Mayo-Kebbi. Mission de consultation effectuée du 02 décembre 1995 au 09 janvier 1996. Youssouf Secka, février 1996, 62p. + annexes.

Loi n°4 du 31 octobre 1959 portant réglementation du nomadisme sur le territoire de la République du Tchad. Délibération de l'Assemblée législative. 2p.

Recommandations réglementant les rapports entre agriculteurs et éleveurs. Préfecture du Moyen-Chari, 6p.

Note de service n°018 : réactualisation des couloirs de transhumance. Ministère de l'élevage et de l'hydraulique. juillet 1994, 2p.

Quelques aspects de la transhumance dans le Moyen-Chari. Bouzabo Patchili, Ministère de l'élevage, juillet 1994, 5p.

Résultats de l'enquête sur la situation de l'élevage bovin ovin et caprin au Tchad. Rapport de synthèse "Extraits". Louis Berger International Inc. et BCEOM, octobre 1989, 4p.

Etude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique Centrale. Le Tchad. "Extraits". Claude Arditi, septembre 1992, 12p.

Rapport annuel 1993, Direction Nationale de l'Elevage. Ministère de l'Elevage, des Ressources Animales et de l'Hydraulique Pastorale, 1994.

